JGA 2608 Courtelary 100e année Vendredi 8 septembre 2023 Nº 32

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur **www.bechtel-imprimerie.ch**

Abonnement annuel : 99 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Bulles de blues à Tramlabulle

Les œuvres consacrées au guitariste de légende Jimi Hendrix serviront de fil rouge à la 26e édition du festival de BD, qui se déroulera du 22 au 24 septembre au CIP de Tramelan. Les femmes aussi, puisque cette année, Tramlabulle n'est pas loin d'atteindre la parité en artistes des deux sexes, ***suite à la page 20***

SOMMAIRE

De l'inédit à Orvin
Présentation des trois candidates **3**

Le bus du CAJ est arrivé
Un cadeau de l'entreprise Vigier SA **5**

Des élus à l'écoute des citoyens
Journée de la démocratie à Sonceboz **7**

L'intelligence artificielle
... sous la Plume de Pat **11**

Un parrain régional prestigieux
... pour la prochaine Raiffeisen Run **13**

Envie de vous faire une toile ?
Consultez le programme cinémas **20**

Une recette de fin d'été
La salade d'aubergines de J. Gabbarini **22**

Une star de la trompette
Lucienne Renaudin Vary à la Collégiale **23**

Nomination au sein du CJB
Le poste de secrétaire générale attribué **23**

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement ! **23**

Jérémie Greub honoré
... lors d'un match de Coupe jurassienne **25**

Reprise du championnat
Le VBC La Suze présente ses équipes **26**

La VCV sous un soleil de plomb
Participants heureux et belles victoires **27**

Réclame

La mobilité: un rêve?

La mobilité favorise le développement et aide à s'extraire de la pauvreté!
Votre don donne un avenir à des enfants.

CP: 90-800 000-0
www.miva.ch

miva
transporte l'aide

SAMAIDD

Service d'aide et de maintien à domicile

Misez sur la différence

faites confiance à Samaidd
pour des soins à domicile de qualité

Proche de vous depuis 5 ans

Actif dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

LA ROSERAIE

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

BAIL À LOYER

en vente
à l'imprimerie
Bechtel

Centre Communal de Péry

Samedi 9 septembre 2023

Club de lutte Péry

FÊTE DE LUTTE

Lutteurs du canton et invités des clubs de Cottens (FR), AJLS (JU), Vignoble (NE) et Grenchen

Début des luttes : 8h30
Animation folklorique
Restauration – Cantine – Tombola

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse **www.opanspitex.ch**

Poulet de chair à vendre
15 francs le kilo
078 873 92 76

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur – échaffaudages à disposition – Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

Marché d'automne

Samedi 23 septembre 2023

10 h 00–17 h 00

Restauration 11 h 30–16 h 00

Service de transport à disposition sur réservation
au 032 962 69 00 (Renan, Sonvilier, Saint-Imier)

TOMBOLA
1er prix, une montre
CERTINA

Hospice Le Pré-aux-Boeufs
2615 Sonvilier
Tél. 032 962 69 00
www.pre-aux-boeufs.ch

Programme

"UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT."
– PYTHAGORE –

Crédit photo : François Dumigny

ELA SUISSE / SCHWEIZ

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

Votre relation à l'alcool vous inquiète ?
Vous vous faites du souci pour un proche ?

SOS Alcool
0848 805 005

Tarif appel local 24/24

Croix-Bleue romande

Section Jura bernois
Rue de l'Envers 19
2605 Sonceboz
www.croix-bleue.ch
conseil@croix-bleue.ch

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Un trio féminin pour le Conseil municipal : le choix revient aux citoyens !

La Commune d'Orvin est une commune heureuse et qui fait des envieux. Si elle peut certes regretter la démission du conseiller municipal Gautier Boder, elle s'enorgueillit et se réjouit cependant d'une triple candidature féminine pour reprendre ce poste vacant. De l'inédit, du jamais vu à Orvin et cas très rare dans toute la région !

Pour les Autorités communales, c'est une chance de compter parmi ses habitantes des citoyennes prêtes à s'engager pour la collectivité publique.

Voici les trois candidates, dans l'ordre de réception des listes :

Maude Bourdon, juriste, 1991

Venant de Lignières et établie à Orvin depuis deux ans et demi, Maude Bourdon a un CFC d'employée de commerce et est titulaire d'un master en droit, spécialisation en droit du sport. Elle travaille actuellement pour le Canton du Jura à 70 %.

Vivant en couple aux Vernes, elle apprécie tout particulièrement la belle nature d'Orvin, très propice à exercer ses loisirs favoris, tels que le ski de randonnée et l'équitation. Sportive dans l'âme, elle pratique la course à pied en compétition.

Maude Bourdon est rapidement tombée sous le charme de notre village où elle a déjà pu se créer un cercle de connaissances. Elle se sent bien à Orvin, une commune vivante. Attachée à la Suisse et à son système fédéral, elle souhaite s'investir dans le conseil municipal et agir pour le développement de notre commune.

Nathaële Aufranc, formatrice d'adultes, 1985

Native et originaire d'Orvin, Nathaële Aufranc est mariée et maman d'un garçon de 3 ans.

Elles sont candidates au Conseil municipal, de gauche à droite : Nathaële Aufranc, Kristel Fankhauser et Maude Bourdon, photo : Dx

Elle a effectué une formation d'employée de commerce avec maturité commerciale et s'est ensuite formée en tant que formatrice en soutien linguistique. Aujourd'hui elle est coordinatrice de formation à 60 % pour le Canton du Jura, où elle met en place des formations pour les jeunes migrants.

Très attachée à son village natal, elle consacre son temps à sa vie familiale. Le sport fait également partie de ses loisirs. Se poser et s'investir pour son village, Nathaële Aufranc estime que c'est le moment de mettre de son temps ainsi que ses compétences à disposition du village et de ses habitants. Cela représente pour elle une belle opportunité de rendre service à la collectivité.

Kristel Fankhauser, entrepreneuse, 1985

Elle aussi native du village et y ayant toujours habité, Kristel Fankhauser est fière de ses racines orvinoises. Au bénéfice d'une maturité bilingue en économie et droit puis d'un CFC d'écuyère, elle qui a repris la direction du Centre équestre du Foncet, dirige également l'entreprise générale familiale.

Ses hobbies sont donc l'équitation, les chevaux, mais également le chant, Kristel Fankhauser est membre de la chorale villageoise Chandor.

Elle désire participer activement à la vie du village en prenant une part active aux décisions, amener des idées et des compétences, bref donner à Orvin ce qu'Orvin lui a donné.

Le choix reviendra aux électrices et électeurs, invités à venir voter en nombre lors de l'Assemblée communale extraordinaire du mercredi 27 septembre, 20 h, à la Halle de gymnastique d'Orvin.

| *cm*

Activités de l'Association des aînés du Bas-Vallon

Nous informons nos aînés que la nouvelle Association des aînés du Bas-Vallon organise prochainement deux activités, à savoir :

- initiation à la pétanque le jeudi 21 septembre de 14 h à 17 h à la patinoire de Péry (5 francs pour les non-membres) ;
- marche découverte le mardi 26 septembre à 13 h 30. Rendez-vous devant la gare de Péry pour un circuit de 2 heures autour de la tourbière de La Chaux-des-Breuleux et en passant par le magnifique étang Le Lavoir.

| *cm*

Le Conseil municipal en visite chez DTC

Une fois par année, le Conseil municipal visite une entreprise-phare de la région, dans le but de faire connaissance et de mieux connaître les partenaires régionaux. Lundi dernier, c'était chez DTC Dynamic Test Center AG, à Vauffelin, pour une visite des installations. Avec des explications fort intéressantes sur les activités de ce site. Les Autorités remercient DTC pour l'excellent accueil. | *cm*

Orvin a des talents : soirée des talents orvinois

Invitation à la population : vendredi 15 septembre

L'un des points forts de notre belle commune, en plus de ses charmants paysages et de sa riche vie associative, est sa diversité en termes de culture, de performances sportives et autres actes réalisés de manière tout à fait remarquable.

Notre Conseil municipal souhaite très fièrement faire connaître au public orvinois les acteurs de ces belles réussites et mettre en avant les compétences et activités si particulières de ses concitoyens, en organisant la *Soirée des Talents Orvinois 2023* vendredi 15 septembre à 19 h 30 à la Halle de gymnastique d'Orvin, entrée libre, invitation cordiale à toute la population.

Lors de cette soirée, plusieurs citoyennes et citoyens de notre Commune seront honorés pour leurs talents dans les activités et catégories suivantes :

- prix Arts et Culture ;
- prix Sports ;
- prix Performances et actions remarquables.

Les lauréats y présenteront leurs activités particulières, leurs valeurs, leurs succès. La soirée sera ponctuée par les prestations musicales d'un nouvel ensemble de jeunes musiciens d'Orvin, Les Donkeys.

Un apéritif ponctuera la cérémonie. Invitation cordiale à toutes et à tous, venez découvrir et soutenir nos talents orvinois ! | *cm*

Pedibus 2023-2024

En mai dernier, un groupe de parents d'élèves des quartiers Les Vernes – Sur-Mont-Tillier se sont réunis pour monter un pedibus pour l'année scolaire 2023-2024. Cette organisation bénévole et citoyenne s'est vite mise en place grâce à des parents motivés. La ligne offre la possibilité à au moins 7 enfants de se rendre à l'école à pied en toute sécurité, sous la bienveillante surveillance des parents, selon un tournus.

L'organisation du pedibus Les Vernes – Sur-Mont-Tillier s'est fortement basée sur les recommandations fournies par l'ATE.

C'est un réel plus pour la Commune d'Orvin, raison pour laquelle la Municipalité a apporté son concours en installant lesdits panneaux. Le Conseil municipal félicite les parents à l'origine de ce pedibus pour leur excellente initiative. | *cm*

Panneau Pedibus, photo : Dx

Délégations municipales

Patrik Devaux, maire, représentera la Municipalité au vernissage de l'exposition de Landart, le samedi 16 septembre, à Orvin. | *cm*

SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE D'ORVIN

Envie de faire du jus de pommes ?

La société d'arboriculture se réjouit de mettre ses toutes nouvelles installations au service de la population.

Dès le 18 septembre, le pressoir de l'Echelette est prêt à vous accueillir pour transformer vos pommes ou vos poires en jus (pressage et pasteurisation).

La qualité du jus étant dépendante de celles des fruits, il est nécessaire d'apporter des fruits propres, éliminer ceux qui sont pourris et éviter de les entreposer trop longtemps avant le pressage.

Afin d'assurer un bon déroulement des opérations, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'avance au numéro de téléphone 079 485 39 15.

Si vous avez des fruits en surplus, la société les achète au prix de 35 cts le kilo, livrés au pressoir.

Pour les personnes qui ne peuvent pas les récolter elles-mêmes, une équipe peut être mandatée pour les cueillir.

Etiquettes à votre nom !

Veuillez livrer vos fruits dans des récipients solides : cageots, cartons ou sacs de jute munis d'une étiquette sur laquelle doit figurer votre nom, adresse et nº de téléphone.

Un grand merci pour votre collaboration et à bientôt ! | *mja*

ORVIN

Désalpe du cheptel Boder

Samedi 9 septembre, la 25e désalpe de la famille Boder traversera le village

Au départ du Pré Carrel, le troupeau fleuri pour cette occasion passera par la place du village aux environs de 10 h 45 pour continuer par la rue du Coin, devant l'Eglise et direction Longchamps. La participation des Sonneurs de Cloches d'Orvin accompagnera cette 25e désalpe.

Les citoyens d'Orvin et d'ailleurs sont vivement invités à cette folklorique manifestation. | *jcl*

ORVIN

Les bourgeois en pique-nique à la tuilerie

Torée de saucissons à la mode neuchâteloise, photo : jcl

Lors du pique-nique de dimanche dernier, le président de bourgeoisie Edmond Aufranc saluait les très nombreux bourgeois et invités ayant répondu présents à cette journée de partage et d'amitié. Afin de situer le lieu de cette réunion, il est de bon aloi d'en faire la présentation en reprenant les paroles datant de 1921 prononcées par le pasteur Robert Gerber de Saint-Imier. « La route sort du bois, et, brusquement, vous avez sous les yeux la paix des champs telle qu'on la rêve : un vallon riant, des montagnes dont la bosse bleue ferme doucement l'horizon, et au pied des rochers, disparaissent dans les vergers, un village en fer à cheval », c'est ça Orvin.

Après quelques années durant lesquelles les contacts sociaux ont été fragilisés, le conseil a jugé qu'il était temps de revenir aux bonnes habitudes. Pour remercier les personnes présentes en grand nombre, un apéritif copieux à souhait fut concocté dans l'ancien four à pain voisin direct de la tuilerie. De délicieuses fougasses provençales préparées avec le savoir-faire de Nadia et des dames bourgeoises accompagnaient le vin d'honneur sous les airs musicaux de l'incontournable Trio Nyvrozik. Philippe Mottet avait préparé le matin déjà les 5 braisiers pour la réception des saucissons de la Torrée à la mode neuchâteloise qui étaient retirés 25 minutes plus tard par le quatuor de service.

Après le repas, de succulentes tartes aux fruits ont encore régalé les participants. L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance familiale, sous un soleil radieux et toujours aux sons des Nyvrozik. | *jcl*

SAUGE AVIS OFFICIELS

Feux d'artifice

Les autorités communales de Sauge avisent la population de Frinvillier que dans le cadre d'un mariage, des feux d'artifice seront tirés depuis le restaurant des Gorges le samedi 9 septembre, aux alentours de 23 heures.

D'ores et déjà merci de votre compréhension. | *cm*

ORVIN

Landart vernit son exposition

C'est samedi 16 septembre qu'aura lieu le vernissage de l'exposition Landart. Celui-ci se tiendra dès 16 h 30, vers le hangar à copeaux, sous la roche.

Possibilité de parquer les véhicules derrière l'école ou vers la cantine.

Les participants, Brigitte, Florian, Nadia et Michel souhaitent la bienvenue à toutes et tous.

Les créateurs vous accueilleront avec plaisir pour partager ce moment avec vous. | *nm*

Emplois

Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice Le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Nous recherchons de suite ou à convenir

1 ASE ou éducateur spécialisé (H/F) de 60 % à 80 %

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.

Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice Le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Nous recherchons de suite ou à convenir

1 aide de cuisine (H/F) à 80 %

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.

Ne ratez pas la Perle rare...

La 2e parution de votre annonce emploi à

- 50 % !

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56

Feuille d'Avis du District de Courtelary

COMMUNE DE TRAMELAN

MISE AU CONCOURS

L'Ecole à journée continue (EJC) recherche un(e)

éducateur(trice) remplaçant(e) à 60 % pour 6 semaines

du 18 septembre au 8 octobre et du 23 octobre au 12 novembre 2023

Pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch

Nikles Toiture SA

Ferblanterie · Couverture · Tubage
Charpente · Photovoltaïque

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un(e)

Ferblantier – Couvreur – Charpentier à 100 %

- Titulaire d'un CFC dans le domaine de la toiture, soit ferblantier, couvreur ou charpentier
- En possession du permis de conduire, catégorie B
- Autonome, consciencieux, organisé, polyvalent
- Aptitude à s'intégrer rapidement dans une équipe

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Type de contrat : contrat à durée déterminée pouvant déboucher sur un contrat fixe.

Délai de postulation : 15 octobre 2023.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et êtes motivé à rejoindre une équipe jeune et dynamique, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet à l'adresse suivante :
Nikles Toiture SA, rue de la Gare 24, 2610 Saint-Imier ou par e-mail à : info@nikles-toiture.ch

Pouvoir tout dire et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

bechtel-imprimerie.ch

Apprentissages

Apprentissage d'employé(e) de commerce option banque

Ton apprentissage
- Durée: 3 ans, à partir d'août 2024
- Enseignement et formation professionnelle bancaire spécifique à la branche

Ce que tu apportes
- Intérêt pour le secteur bancaire ainsi que le contact avec la clientèle
- Présentation correcte et soignée, personnalité ouverte

Intéressé(e) ?

Adresse-nous ton dossier complet par mail ou courrier jusqu'au 30 septembre 2023.

Plus d'infos

Scanne le code QR et trouve plus d'informations.

Nous nous réjouissons de ta candidature:
Christian Racheter

christian.racheter@cec.clientis.ch
032 945 10 58
cec.clientis.ch

Clientis
Caisse d'Epargne
Courtelary

MUNICIPALITÉ DE RENAN

Mise au concours

Apprenti(e) agent(e) d'exploitation service voirie

Le détail de l'annonce est disponible sous :
www.renan.ch/officiel/avis-officiels/offred'emploi

Entrée en fonction : 1er août 2024

Les candidatures et les documents usuels sont à adresser jusqu'au **29 septembre 2023** à :

Confidentiel, Administration municipale,
M. Maurice Rufener, Rue du Collège 5, 2616 Renan

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary met au concours pour août 2024 une place d'

apprenti(e) polygraphe CFC

Renseignements sur la profession :
www.eracom.ch/formation/polygraphe

Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 30 septembre 2023.

imprimerie bechtel sa
2608 Courtelary
www.bechtel-imprimerie.ch

Thierry Zerbini reprend les locaux de F. & C. Bangerter Sàrl

Forgeron, constructeur métallique, Thierry Zerbini va reprendre les locaux sis à la rue du Raisin 1 à Saint-Imier occupés par l'entreprise F & C. Bangerter Sàrl jusqu'au 31 août.
L'entreprise a cessé ses activités après plus de 65 ans d'existence et 2 générations.

Les anciens propriétaires vous recommandent chaudement Thierry Zerbini pour vos futurs projets.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET DES ENVIRONS

Le très riche programme de septembre démarre en... bus !

Inauguration du bus à Cortébert, puis à Sonceboz, et train fantôme mercredi prochain à Neuchâtel

On le lira (et le verra) dans la prochaine édition des informations officielles dispensées par cette dernière, la Municipalité de Péry-La Heutte a reçu de l'entreprise Vigier SA, voici à peine deux jours, un bus qui est destiné prioritairement à notre centre.

Une fantastique nouvelle pour le CAJ, qui lance conséquemment son programme de septembre avec des rendez-vous spécialement mis sur pied pour inaugurer ce véhicule.

Aujourd'hui à Cortébert!

Aujourd'hui vendredi, c'est à Cortébert, de 15 h à 21 h sur la place de l'école, que l'on fêtera et visitera le véhicule. Tous les intéressés sont chaleureusement conviés pour s'amuser, inaugurer et même manger ensemble.

On trouvera sur place de quoi griller son souper, les 10 à 20 ans étant cordialement invités à prendre saucisse, fromage, tomate ou autre délice à cuire, histoire de retrouver une ambiance de vacances.

A Sonceboz ensuite

Jeudi, c'est à Sonceboz, de 15 h à 18 h sur la place de la halle de gymnastique (rue des Prés), que l'on procédera ensemble au baptême du nouvel engin roulant.

Toutes et tous les 10 à 20 ans trouveront là de quoi s'amuser ensemble, boire un sirop et s'inscrire aux prochaines activités, qui leur seront détaillées par l'équipe d'animation.

Le lendemain vendredi 15 septembre, une soirée table ronde est organisée au CAJ (local sous le Centre communal de Péry), de 17 h 30 à 21 h 30.

Comme de coutume, on profitera d'y parler largement des différents projets et autres activités du centre, les propositions de chacun étant très bienvenues.

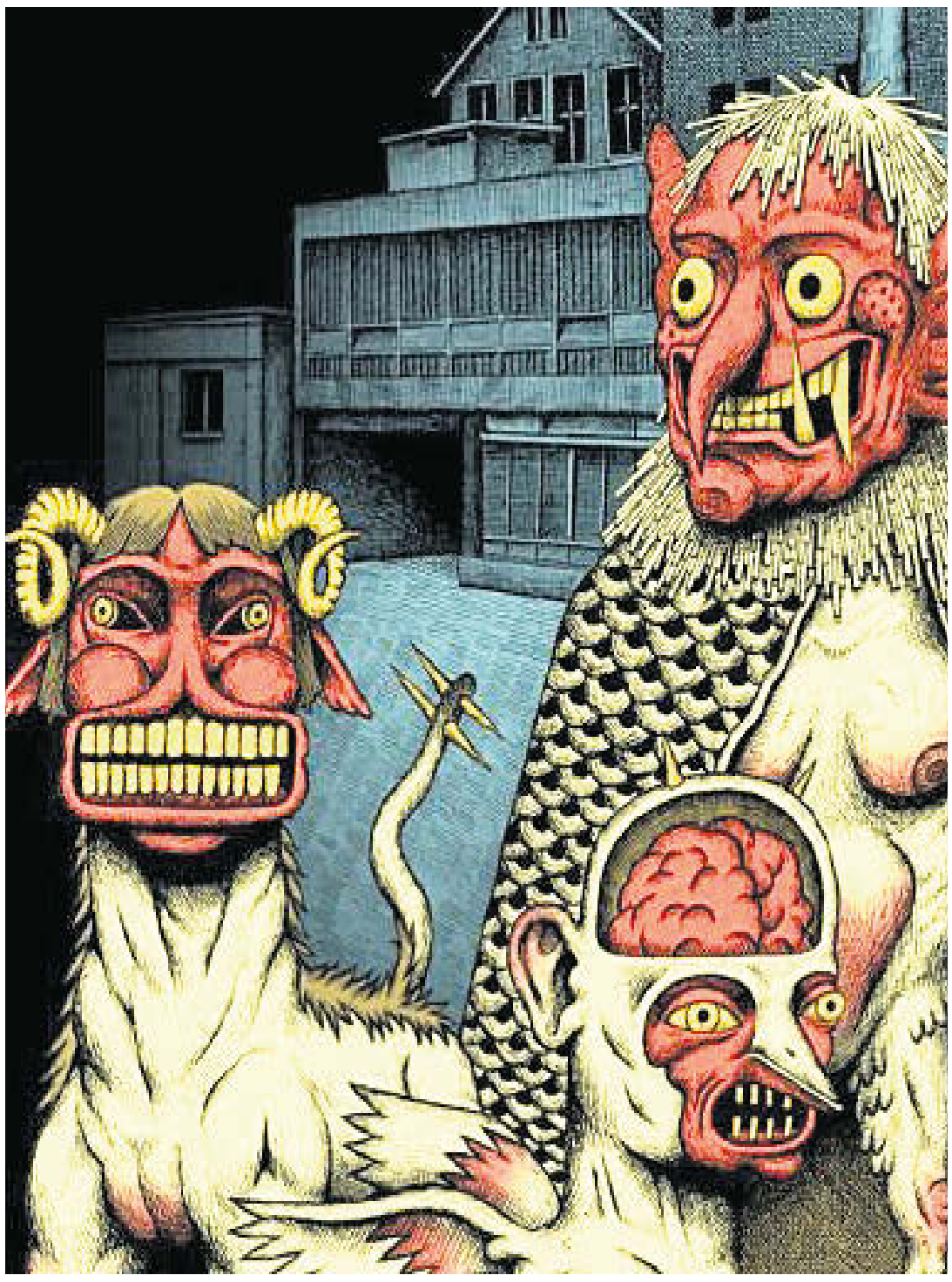

Avec Echo du Chaos, qu'ils visiteront le 20 septembre, les jeunes du CAJ ressentiront de délicieux frissons et trouveront peut-être l'inspiration pour un projet d'halloween dans le Bas-Vallon

Pourquoi aime-t-on avoir peur?

Une sortie exceptionnelle est proposée le mercredi 20 septembre à Neuchâtel.

A la Case à Chocs, une délégation du CAJ visitera les décors d'Echos du Chaos, le spectacle d'horreur immersif mis sur pied par l'association régionale intitulée Les scénographes de l'angoisse. A souligner que Luca et Viktor, qui avaient conduit l'an dernier la construction de notre mémorable Escape School, appartiennent à ce collectif!

Outre qu'elle permettra sans doute de stimuler notre imagination dans l'optique du prochain halloween au CAJ, cette visite permettra de comprendre pourquoi la majorité des gens aiment avoir peur d'une part, et comment les créateurs suscitent ce sentiment à travers diverses formes artistiques.

Plus largement, cette sortie nous fera découvrir les différents métiers de la scène, des postes purement techniques à ceux qui distillent le jeu théâtral, en passant par la musique et l'éclairage notamment.

Attention: cette sortie n'est possible que sur inscription, et au plus vite.

Le départ est fixé à 13 h 30 au CAJ. Au retour, le bus déposera chaque participant dans son village. Une participation financière de dix francs est demandée.

La suite...

La suite de ce programme, qui marque une rentrée très attractive, vous sera évidemment détaillée dans la prochaine édition de ce journal. | *caj*

Pour la soirée Table ronde du 15 septembre, on s'inscrira au souper jusqu'au jeudi 14 septembre
Pour Echos du Chaos, la visite du mercredi 20 septembre à Neuchâtel, il faut impérativement s'inscrire jusqu'au 14 septembre et même le plus tôt possible, les places étant limitées

Cinéma itinérant: le concept a séduit!

Avec son cinéma de plein air et itinérant, le CAJ a tapé dans le mille, durant la dernière semaine des vacances scolaires. Pas moins de 530 spectateurs se sont en effet déplacés pour visionner un (ou plusieurs) des films de la saga Harry Potter, projetés sur huit soirées en autant de lieux différents.

Les réactions de ce public l'ont révélé: le concept a séduit des couches très diverses de la population, qui a attiré des jeunes, des familles, des adultes et même des aînés.

Une ambiance très intergénérationnelle a donc régné tout au long de ces projections qui ont offert à toutes et tous des moments magiques à plus d'un titre, entre grand écran et échanges chaleureux.

Le Centre animation jeunesse de Péry-La Heutte et des environs adresse ses chaleureux remerciements à l'entreprise Minibus Tour, d'Orvin, qui a assuré parfaitement le transport quotidien du matériel technique, en en prenant grand soin.

La reconnaissance des organisateurs va également aux communes qui ont généreusement soutenu ce projet.

Conséquemment, des rendez-vous du même type seront très probablement donnés une nouvelle fois l'an prochain aux amateurs de toile sous les étoiles. | *caj*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les fruits à découvrir et à distiller

Récolter des fruits de saison, en extraire le jus ou découvrir les procédés par lesquels ils sont transformés en eau-de-vie. Deux sorties guidées autour des fruits et de la distillation sont prévues le vendredi 15 et le samedi 16 septembre à Orvin. Animés par la distillatrice et spécialiste des plantes médicinales Elodie Gerber, ces ateliers auront lieu dans le cadre de la Semaine suisse du goût.

Deux découvertes culinaires figureront au menu le même week-end à Orvin, dans le cadre de la Semaine du goût. Elles seront animées par Elodie Gerber, distillatrice et collaboratrice du Parc Chasseral. La spécialiste révèlera d'abord les secrets de son alambic, avant d'emmener les gourmands récolter l'un des multiples trésors de l'automne: les baies sauvages.

Le vendredi 15 septembre, la distillerie de l'Echelette ouvre ses portes pour une visite et une présentation des différents alambics. La propriétaire des lieux, Elodie Gerber, fera découvrir un procédé ancestral de transformation des fruits en eaux-de-vie, en présentant une à une les différentes étapes de la distillation. La présentation sera suivie d'un atelier durant lequel les participants mettront à l'épreuve leurs cinq sens en humant, goûtant et en appréciant par la vue les différents élixirs.

Le samedi 16 septembre sera plus adapté aux jeunes palais. Elodie Gerber proposera un après-midi de récolte de baies sauvages accompagné d'une présentation des essences indigènes à favoriser dans les haies. Après la partie en extérieur, la distillatrice animera un atelier de transformation de ces baies en jus avec le pressoir mobile du Pressoir d'Orvin. De quoi conclure en beauté cette demi-journée de découverte.

Deux journées de découverte autour des petits fruits et de la distillation auront lieu à Orvin à la mi-septembre, photos: @ Parc naturel régional Chasseral, Elodie Gerber

Inscriptions: distillation

Vendredi 15 septembre, de 14 h à 19 h. Départ et arrivée: distillerie de l'Echelette, Orvin. Prix par personne: gratuit avec dégustation dès 5 francs. Inscriptions: elodie.gerber@parcchasseral.ch. Informations complémentaires: Elodie Gerber, diplômée technicienne en herboristerie à l'école de L'Alchémille, 079 636 26 78.

Inscriptions – fruits

Samedi 16 septembre, de 13 h 10 à 17 h 20. Départ et arrivée: place du village, Orvin. Prix par personne: 20 francs (gratuit pour les enfants de 7 à 16 ans). Inscriptions: elodie.gerber@parcchasseral.ch. | *parc naturel régional chasseral*

Informations complémentaires Elodie Gerber, diplômée technicienne en herboristerie à l'école de L'Alchémille, 079 636 26 78

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Intéressé(e) par le Conseil municipal? Un siège est en jeu

Une élection complémentaire le 26 novembre, les candidatures jusqu'au 13 octobre

Ainsi qu'il l'a annoncé officiellement en assemblée municipale de juin dernier, Frank Reichert quittera le Conseil municipal à la fin de cette année. Son départ est motivé par des raisons de surcharge professionnelle.

Afin de pallier ce départ, la Municipalité a fixé une élection complémentaire, qui se déroulera le dimanche 26 novembre prochain.

Dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (dernières pages du présent journal), on trouvera toutes les informations concernant ce scrutin.

Jusqu'au 13 octobre

Rappelons ici que les listes de candidat(e), pour cette élection, devront être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 13 octobre prochain à midi. Chaque liste ne comprendra évidemment qu'un nom, puisqu'un seul siège est en jeu. Elle sera par ailleurs signée par dix électeurs(rices) au minimum, le(la) candidat(e) étant bien évidemment exclu(e) de ces signataires.

Si un(e) seul(e) candidat(e) est présenté dans ce délai, l'élection se fera de manière tacite.

Les listes de candidature seront affichées dans les lanternes publiques, puis publiées dans ces colonnes.

Election libre ou/et deuxième tour

En revanche, si aucun(e) candidat(e) n'est présenté(e), on procédera à une élection libre.

Concrètement, chaque électeur(rice) pourra glisser dans l'urne le nom de la personne qu'il souhaite voir élue; on ne votera évidemment que pour des habitant(e)s éligibles.

Le cas échéant, l'élection libre se déroulera également le 26 novembre.

Dans le cas où aucun(e) candidat(e) n'atteint la majorité absolue le dimanche 26 novembre, un deuxième tour de scrutin sera organisé le 7 janvier. Auquel cas le(la) nouveau(elle) élu(e) entrera en fonction avec quelques jours de retard. | *cm*

AVIS MORTUAIRE

Etre homme, c'est précisément
être responsable.
C'est sentir, en posant sa pierre,
que l'on contribue à bâtir le monde.
Antoine de Saint-Exupéry

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur
Hugo Weber

qui s'est endormi paisiblement le 3 septembre 2023, dans sa 90e année, soutenu par sa famille, suite à une lutte courageuse due à la maladie.

Ses enfants et leurs conjoints : Catherine et Giovanni, Nathalie et François, Lucie et Jean-Charles, Marlène, Pierre
Ses petits-enfants : Lucas, Sarah, Julie, Noémie, Raphaël, Damien, Coraline, Sidonie, Floriana, Camille, Maïssane, Dabrowka et leurs pères
Ses arrière-petits-enfants : Olivia, Léanor, Solène, Alya, Timéo Gaia, Gabriella, Mahaut, Johanne
Sa sœur : Irène Dale
Ses nièces et son neveu : Adrien, Irène, Valérie, Paty, Linda, Patricia, Viviane,
ainsi que les familles parentes et alliées.

La cérémonie avant l'enterrement aura lieu
vendredi 8 septembre à 13 h 30 au Temple de Corgémont

Hugo repose dans une chambre mortuaire au cimetière de Corgémont.

En sa mémoire, la famille fera un don à la Communauté de Grand-Champs à Areuse.

Famille Weber
Envers 19
2606 Corgémont

J'aime grimper jusqu'à ce point
où l'on touche le ciel.
Gaston Rébuffat

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La direction et les collaborateurs de **Weber + Calibra SA à Sonceboz** et la direction du groupe Notz ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Hugo Weber

qui s'en est allé le dimanche 3 septembre 2023 dans sa 90e année.

Membre fondateur de l'entreprise Calibra SA avec son frère Willy, il a œuvré au développement et à la réunification des entreprises de laminage Weber & Cie, fondée à La Heutte en 1929 par son père Walter, et Calibra SA. Industriel et technicien talentueux, ses innovations technologiques déterminantes ont contribué à la prospérité des deux entreprises ainsi qu'à celle de Weber + Calibra SA, aujourd'hui active à Sonceboz.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Nous vous exprimons ici notre profonde reconnaissance pour votre présence, vos paroles, dons, chaleureux et émouvants témoignages, chaque signe d'amitié lors du décès de notre papa

Frédy Monbaron

Nous vous remercions du fond du cœur d'avoir pris part à notre peine.

Familles Monbaron – Schneider – Vollaert

Courtelary, septembre 2023

REMERCIEMENTS

Crois au Seigneur Jésus,
et tu seras sauvé,
toi et ta famille.
Actes 16 v. 31

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie reçu lors du départ pour la patrie céleste de notre chère tante

Olga Jaggi

la famille vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, vos messages, vos fleurs et vos dons.

Merci à M. Charly Gafner pour son accompagnement et ses paroles de réconfort.
Notre reconnaissance va aussi à Katia et Fred-Henri Schnegg pour leur dévouement.

Sonceboz, septembre 2023

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

imprimerie bechtel sa
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Gerber
Pompes funèbres | Bestattungen
Bienne et environs | Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 | Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne | 032 365 50 15
info@pfgerber.ch | www.pfgerber.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Venez échanger avec vos élus, dans une ambiance conviviale

Le 15 septembre pour la Journée internationale de la démocratie

Contacté à ce sujet par le Campus Démocratie de la Fondation Dialogue, le Conseil municipal a manifesté un intérêt immédiat pour la Journée de la démocratie et l'action qui est proposée à cette occasion à travers tout le pays, en collaboration avec l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses.

On en parle

Le vendredi 15 septembre de 17 h à 19 h, toutes et tous les habitant(e)s sont donc chaleureusement invités à rallier la halle de gymnastique, où sera servi un apéritif convivial durant lequel la discussion sera largement ouverte, de manière totalement informelle.

Chaque personne domiciliée sur le territoire communal, qu'elle jouisse ou non du droit de vote, pourra s'exprimer à cette occasion et sera écoutée par un(e) élu(e) au moins.

Tous les sujets en lien avec la politique communale et la démocratie locale pourront être abordés, qu'ils concernent l'organisation générale, les jeunes, les aînés, l'avenir, les déchets, l'éclairage, la promotion touristique, la culture locale et l'on passe, et de meilleurs.

Les échanges seront libres, pourvu que chacun respecte son interlocuteur et la plus élémentaire politesse.

Les membres du Conseil municipal seront présents et circuleront parmi les participants, pour écouter toutes les remarques, suggestions, questions et autres demandes émanant des habitant(e)s.

Un dialogue pour le mieux

Les élus locaux estiment qu'une telle rencontre peut apporter de nombreux éléments positifs, à commencer par la multiplication des idées et donc le développement de la commune dans le sens souhaité par ceux qui l'habitent.

De surcroît, elle permettra de faire connaissance, de dialoguer de manière totalement intergénérationnelle, de répondre à de multiples interrogations. Et la Municipalité de souligner qu'il n'y aura ni question idiote ni proposition stupide. Les idées des un(e)s et des autres méritent toujours d'être écoutées, leurs interrogations d'être répondues.

Les quatre élus suivants participeront à cette manifestation: le maire Claude-Alain Wüthrich, ainsi que les conseiller(ère)s municipaux(ales) Livia Chevalier, Sacha Calegari et Bibiana Merazzi.

| *cm*

Les habitantes et habitants sont toutes et tous invités à venir dialoguer avec les membres du Conseil municipal

Sécurité sur le chemin de l'école: une soirée publique de réflexion

Des ateliers de recherche de solutions pour la mobilité scolaire, mercredi prochain dès 20 h

La sécurité du trafic est une préoccupation constante des autorités locales. Si la chance a permis d'éviter jusqu'ici des accidents graves impliquant des piétons, il est cependant impératif de prendre les meilleures mesures possibles pour augmenter la sécurité des usagers les plus fragiles de nos rues et chemins, en particulier les jeunes cyclistes et piétons.

Dans ce but, et en collaboration avec le Parc régional Chasseral, la Municipalité s'est approchée du bureau Citec Ingénieurs Conseils, un spécialiste de la mobilité actif depuis plus de 25 ans en Suisse, en France et en Italie, avec un bureau régional à Delémont.

Une étude approfondie

Les spécialistes de Citec ont été mandatés par nos autorités pour réaliser une étude approfondie, sur les conditions d'accès aux écoles et autres infrastructures publiques fréquentées par les plus jeunes; ceci en identifiant évidemment les pistes d'améliorations potentielles.

Dans un premier temps, un questionnaire a été adressé aux parents des élèves de 1H à 8H (école primaire) avant les récentes vacances estivales. Environ 40 pour cent des questionnaires ont été retournés dûment complétés.

Après compilation des réponses et des propositions d'améliorations exprimées par le biais du questionnaire, Citec met donc sur pied un atelier public, dans le but de restituer les résultats de l'enquête et de discuter ensemble des potentielles solutions d'amélioration.

Ouvert à tous!

Sachant que la réflexion en cours aura des implications durables, le Conseil municipal a en effet souhaité y intégrer concrètement les parents et tous les habitant(e)s qui manifestent un intérêt pour la recherche de solutions augmentant la sécurité sur nos rues. Sont en particulier visés les divers chemins menant aux écoles et autres lieux destinés aux enfants.

Il est indéniable qu'en élargissant la réflexion et en créant une occasion de discussion et d'échanges, on augmentera la probabilité de dessiner les solutions les meilleures.

Aussi la soirée du 13 septembre, dès 20 h à la halle de gymnastique, est-elle très largement ouverte à toute la population intéressée.

Organisée sous forme d'ateliers participatifs, cette rencontre permettra à chacun d'exprimer ses propositions, ses attentes et ses inquiétudes.

La soirée de réflexion sera animée par des représentants du bureau Citec. Y prendront part notamment la vice-maire, Chantal Tschannen, et le responsable technique, Stéphane Schranz.

Bienvenue! | *cm*

Afin de pouvoir organiser au mieux la soirée, les initiateurs remercient par avance les personnes intéressées d'annoncer leur présence par un courriel à citec@citec.ch

16 communes

1 JOURNAL

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

L'art de l'élégance: les nouveaux rideaux de notre salle communale font sensation

La salle de spectacles de Corgémont vient de se doter de nouveaux rideaux. La scène, qui était déjà très jolie, est désormais encore plus élégante. La salle est disponible pour des fêtes, des mariages, des assemblées et d'autres événements.

Les visiteurs peuvent profiter des nombreuses places de stationnement et des espaces verts qui entourent le bâtiment.

Les personnes intéressées par une location peuvent vérifier les disponibilités des salles à louer et soumettre une demande de location directement sur le site Internet de la municipalité, à l'adresse www.corgemont.ch, ou en scannant le QR-Code ci-contre.

| *cm*

La scène et ses nouveaux rideaux

Maison familiale La Combe

Le Conseil municipal a pris la décision de procéder à une optimisation de la maison familiale de la Combe.

Des travaux de rénovation et d'aménagement des combles ont été entrepris, ainsi qu'une cuisine neuve et des sols et peintures refaits. L'accès à la terrasse a également été simplifié.

La maison devrait être prête pour accueillir les nouveaux locataires d'ici février 2024.

L'objectif de ces travaux est d'entretenir et maintenir la valeur de la maison qui est inscrite au patrimoine financier communal.

De plus, la maison de la Combe est énergétiquement propre, car l'électricité est fournie par les panneaux photovoltaïques sis sur le bâtiment voisin (halle de sport) et le chauffage est fourni par le CAD La Combe.

| *cm*

Maison la Combe

Quart-Dessus

Le Conseil municipal a annoncé que suite aux dégâts sur le réseau d'eau des dernières semaines, la route de Quart-Dessus sera réparée.

Une couche de bitume provisoire sera posée pour l'hiver afin de permettre aux habitants de circuler en toute sécurité et aux services de déneigement d'accomplir leur tâche. Parallèlement, un projet global d'assainissement du réseau d'eau sera présenté à la population. Le plan prévoit une planification sur plusieurs années et devrait être soumis aux votations aux urnes à l'horizon du printemps 2024.

| *cm*

Quart-Dessus, 2606 Corgémont

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 8 septembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 9 septembre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 10 septembre, 10h, Sainte-Marie, Bienne, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 12 septembre, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 13 septembre, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 14 septembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 15 septembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h).

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Prochaine messe: dimanche 1er octobre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

TRAMELAN

Messes: samedi 9 septembre à 17h30; jeudi 14 septembre à 9h.
Répétition petit-chœur: mardi 12 septembre à 19h45 à Tavannes.
Premiers communiants: mercredi 13 septembre à 13h45 à Tavannes.
Groupe des Missions: mercredi 13 septembre à 19h30.
Etre père, parlons-en: mercredi 13 septembre à 20h au restaurant La Clef aux Reussilles.

Ouverture secrétariat: mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h à 11h30. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 9 septembre, 18h à Corgémont; dimanche 10 septembre, 10h à Saint-Imier, messe de la confirmation, suivie de l'apéritif; mardi 12 septembre, 9h à Corgémont; jeudi 14 septembre, 19h à Saint-Imier.
Parcours Vivre en confirmé: vendredi 8 septembre, 19h à Saint-Imier, veillée de prière avec les confirmands, parents, parrains et marraines.
Shibashi: lundi 11 septembre, 19h30 à Corgémont; mercredi 13 septembre, 9h30 à Saint-Imier.
Inscription à la catéchèse: mardi 12 septembre, 17h à 19h à Corgémont; mercredi 13 septembre, 17h à 19h à Saint-Imier; samedi 16 septembre, 10h à 12h à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte, événement HéSens!: *L'heureux tour de la Suze*! Dimanche 10 septembre, rendez-vous à 9h30 à la Maison de paroisse de Sonvilier (La Ruette 3): balade spirituelle au fil de l'eau puis brunch à 11h30. Fin vers 13h30, puis possibilité pour les personnes qui le voudront de marcher jusqu'à la tour. Activité ouverte et offerte à tout public.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Dimanche 10 septembre: voir la rubrique de la collaboration des paroisses.
Prochain culte dans la paroisse: dimanche 24 septembre à la chapelle de Cortébert.
Groupe des aînés: mercredi 20 septembre, rendez-vous à 11h30 à la gare de Corgémont pour aller manger à la métairie du Grimm. Au menu: salade, émincé de porc aux champignons avec röstis et légumes, dessert. Demi-portion ppssobée. Renseignements et inscription jusqu'au 12 septembre auprès de David Kneubühler.
Taxi-culte et activités: vous souhaitez venir à un culte ou une activité, mais vous n'avez pas de moyen de transport? N'hésitez pas à appeler David Kneubühler qui organise les transports.
Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, pres.corgecorte@referguel.ch. Réservation salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

COURTELARY ET CORMORET

HéSens: dimanche 10 septembre, voir sous la rubrique de la collaboration des paroisses et sous www.referguel.ch.
Prochain culte à Courtelary: dimanche 24 septembre à 10h.
Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église.
Envie ou besoin d'une visite? contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.
Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

LA FERRIÈRE

HéSens: dimanche 10 septembre à 9h30 à la maison de paroisse de Sonvilier, voir détails sous la rubrique de la collaboration des paroisses.
Groupe Whattsapp paroissiens: rester en contact et échanger, dans le respect des uns et des autres, toutes informations, textes, photos, images, pensées, vidéos, etc. afin de s'accompagner mutuellement tout au long de la semaine. Chaque dimanche, vous pourrez y lire le mot d'la Pasteure ainsi que les différentes activités paroissiales ou régionales. Chacun est libre de se retirer du groupe à tout moment. Pour en faire partie ou pour tout autre question, merci de vous annoncer au 079 308 79 91 (Aurore).
Location salle de paroisse: contactez la conseillère Béa Liechti (032 961 17 24).
Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.
Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.
Envie d'une visite: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous).

Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.manson@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05 ou pres.laferriere@referguel.ch. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 10 septembre, 10h, à l'église d'Orvin. Officiante: Laure Devaux-Allisson. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de La Neuveville.
Catéchisme: 10H: vendredi 15 septembre 18h à dimanche 17 septembre 17h, camp *Le bonheur*, Les Mottes.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 14 septembre. Livraisons le 27 septembre à Péry, le 28 septembre à Orvin.
A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles: 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. Catéchisme cycle I et II: Gilles Bourquin pasteur 079 280 20 16, Olivier Jordi catéchète professionnel 079 372 15 57. Cycle III: Valérie Gafa pasteure 078 218 07 47, Anne Noverraz catéchète professionnelle 079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE

RENAN

HéSens: dimanche 10 septembre à Sonvilier, voir annonce sous la rubrique de la collaboration.
Nous recherchons: un ou des conseiller (s)-ère (s) de paroisse! N'hésitez pas à prendre contact avec notre pasteure.

Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.manson@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SAINT-IMIER

HéSens: dimanche 10 septembre, à Sonvilier, voir sous la rubrique de la collaboration des paroisses.
Préavis: dimanche 17 septembre, célébration œcuménique du Jeûne fédéral, 10h15, église catholique de Corgémont. Pour un transport, 032 941 37 58 jusqu'à vendredi midi.
Respiration: petit moment de recueillement et d'échange, le mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin.
Jardin de la cure: pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30.
Femmes protestantes: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure.
Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 19 septembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.
Plan annuel des cultes: disponible sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58. Vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch.
Nous avons besoin de votre solidarité: EPER, Aide d'urgence à l'Ukraine, mais aussi aux victimes du tremblement de terre qui a touché la Turquie et la Syrie. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5, mentions *aide d'urgence Ukraine, aide d'urgence séisme Syrie-Turquie* ou au Département Missionnaire, IBAN CH08 0900 0000 1000 0700 2, DM, chemin des Cèdres 5, 1004 Lausanne, mention *Urgence Syrie*.
Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 18h30. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.
A votre service: nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-après.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

HéSens: dimanche 10 septembre à Sonvilier, voir sous la rubrique de la collaboration des paroisses.
Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Karin Ingold, 079 795 77 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, eric.geiser@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONVILIER

HéSens!: *L'heureux tour de la Suze*! dimanche 10 septembre, rendez-vous à 9h30 à la Maison de paroisse (La Ruette 3): balade spirituelle au fil de l'eau puis brunch à 11h30. Fin vers 13h30, puis possibilité pour les personnes qui le voudront de marcher jusqu'à la tour. Activité ouverte et offerte à tout public.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst zweisprachig: am 10 September um 10 Uhr in Tavannes, frz. Kirche mit Pfr. Meili und pasteur Dominicé.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE

TRAMELAN

Culte: dimanche 10 septembre, 10h, église. Collecte en faveur du DM-aide d'urgence. Service de taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 483 10 11. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes
Cible missionnaire 2023: au 31 juillet il manque encore 28134 francs 62 pour atteindre la cible 2023 qui s'élève à 38993 francs. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Merci de garder une pensée envers les plus démunis.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98, jean.louck@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE

VILLERET

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le mercredi matin de 8h à 12h. Président de paroisse: Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST

CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte: dimanche 10 septembre, 9h30, accueil avec café, 10h, culte en français.

www.gfc.ch

LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE

CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT

ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 10 septembre à 10h en présentiel. Thème: *Viens et sois* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.
Maison de prière: mercredi 11 septembre, 20h-21h.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE LE ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Projet Transmission de notre fédération: samedi 9 septembre de 9h à 12h, pour lever une nouvelle génération. Suivi d'un pique-nique.
Célébration: dimanche 10 septembre à 10h avec le pasteur Luc Normandin. Thème: la fin de la peur! Club pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre.
Rendez-vous de prières: 11 septembre à 19h45: Touchons le ciel pour changer la Terre.
Service d'entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.
Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour infos, contactez le pasteur.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 10 septembre à 9h30 avec Sylvie Guenot, partage de la sainte cène.

Pasteure: Sylvie Guenot 032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 10 septembre, 10h. Prédication: David Weber. Prise en charge des enfants pourvue.
Club d'enfants: jeudi 14 septembre, 12h.
Groupe de jeunes: vendredi 8 septembre, 19h.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE

SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 10 septembre, la paroisse est invitée à La Chaux-de-Fonds à 9h30.
Nakids: dimanche 10 septembre, journée des enfants (avec les parents). Dès 10h café-croissants, 10h30 répétition du chœur, 11h service religieux pour les enfants, pique-nique et activités l'après-midi.
60+: jeudi 14 septembre, Vaulruz: visite château/repas seniors Romandie selon programme spécial.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 10 septembre à 10h. Message biblique à 11h, Gilles Despins.
Rencontre de prière: mardi 12 septembre à 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG

TRAMELAN

Culte: dimanche 10 septembre à 10h à Jean Guy, garderie, groupe juniors.
Moment de prière et de silence: mardi 12 septembre à 13h30 à la rue des Prés.
Marche: mercredi 13 septembre à 8h30 aux Reussilles.
Soirée communautaire: mercredi 13 septembre à 19h30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT

TRAMELAN Grand-Rue 58

Parcours Beta, enseignement biblique pour tous: vendredi 8 septembre, de 19h à 21h30, avec repas.
Flambeaux de l'Evangile: samedi 9 septembre, 10h, séance normale.
Culte: dimanche 10 septembre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message: Steve Blackah, Speakids (enfants) et garderie.
Prière 29B12: lundi 11 septembre, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 12 septembre, 9h.
Danse, 14 ans et plus: jeudi 14 septembre, 19h30.
Fête des découvertes (ancienne fête des moissons): samedi 16 septembre, de 10h à 17h, dans nos locaux (voir communiqué en page 17).

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 10 septembre à 9h30. Louange et témoignages.
On prie pour vous: lundi 11 septembre à 10h. Au Figuier. Transmettez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98.
Etude biblique: jeudi 14 septembre à 20h. Via zoom.
Groupes de maison: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations.

Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.egliseduﬁguier.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE

TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 10 septembre à 10h avec Paul Harrison.
Conseil d'église: mardi 12 septembre à 18h30.
Etude biblique: mardi 12 septembre à 20h.

032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE

LA CHAUX-D'ABEL

Marche matinale et petit déjeuner: dimanche 10 septembre, 6h30, avec Carine Bigler à la chapelle.

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

Délai paroisses

LUNDI SOIR

CORMORET

Venez festivaler aux Musicales JuBe !

Ouverture des festivités: ce soir à Cormoret, au Salon de Musique et jusqu'au 24 septembre

Pour la quatrième année consécutive, le festival Musicales Jura Bernois propose 6 concerts originaux et attrayants au tout public de notre région. Grâce aux sponsors qui le soutiennent (collectivités publiques et entreprises locales), ce jeune festival s'ancre dans notre paysage culturel, à travers des récitals fortement applaudis par un public mêlant mélomanes avertis et amateurs enthousiastes, correspondant à la vocation du Salon de Musique. Les musicien(ne)s se produisant sur cette scène sont ravi(e)s d'y revenir ou de la découvrir, qualifiant ce lieu d'endroit *enchanteur, harmonieux, où il fait bon être.* Bienvenue à toutes et à tous pour vivre à nouveau cette communication en musique, où beaucoup de choses se transmettent!

Sur la lancée après trois années de succès, l'association gérant ce festival se réjouit des nouveautés renforçant et agrémentant les prestations de cette année. Elles devraient vous plaire! L'orgue du lieu se transformera dimanche 10 septembre et pour la première fois en orgue de cinéma, sous les doigts (et les pieds!) du jeune prodige Guy-Baptiste Jaccottet (Lausanne). Ses improvisations dans le genre *musique de film* accompagneront une projection sur grand écran d'un chef-d'œuvre du cinéma muet comique, destiné au tout public. Les autres organistes invités présenteront chacun quelques œuvres de piano sur le grand Bechstein de concert offert en juin par un couple de mécènes.

Ce bel instrument sera à l'honneur aux côtés de l'orgue, et enrichira le monde sonore connu des habitués de cette salle de concert hors normes. Chaque récital est unique, sort des sentiers battus et vous invite à de mélodieux émerveillements!

Programme

- Vendredi 8 septembre à 19h30: Grand récital d'ouverture, Eva et Martin Kovarik, violon et piano/orgue;
- dimanche 10 septembre à 17h30: Guy-Baptiste Jaccottet, ciné-concert;
- vendredi 15 septembre à 19h30: Ekaterina Kofanova et Marcis Kuplais, violoncelle et orgue/piano;
- dimanche 17 septembre à 17h30: Nathalie Jeandupeux et Anne Chasseur, clarinette et orgue/piano;
- vendredi 22 septembre à 19h30: Karine Lavorel et Anne Chasseur, *Chantons sous la psy!* chant et piano/orgue;
- dimanche 24 septembre à 17h30: Grand récital de clôture, Jürgen Geiger, piano/orgue;

Merci

Merci à nos fidèles sponsors et publics, merci à nos artistes pour leur engagement.

Au plaisir de vous accueillir avec vos amis ou en famille, enfants et jeunes sont les bienvenus et bénéficient d'une réduction.

Tarifs

Adultes: 30 francs, jeunes de moins de 16 ans: 10 francs, abonnement aux 6 récitals: 120 francs.

Possibilité de se restaurer après les concerts (assiette froide + une boisson: 20 francs).

Concert d'ouverture ce soir à 19h30 précises, avec le célèbre duo Kovarik, violon et orgue/piano: réservation indispensable au 076 343 60 64 ou par courriel info@lesdm.ch. | *musicales jube*

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Clean-Up-Day

Le Sel de la Suze en collaboration avec la municipalité organise la traditionnelle journée consacrée à la propreté du village. Chacun est le bienvenu, seul, en famille, entre amis à participer. Le 16 septembre de 9h30 à 12h, des équipes parcourront les rues du village et ses alentours pour ramasser les déchets s'y trouvant.

Rendez-vous samedi 16 septembre à 9h30 devant la salle polyvalente. | *cm*

Guide sur le jardin respectant le climat

Comme déjà annoncé, un guide intéressant pour utiliser les surfaces de jardin qui offrent un énorme potentiel pour la promotion de la biodiversité et un effet positif sur le climat a été élaboré par l'Office fédéral de l'environnement. Ces brochures contiennent une série de 16 fiches techniques avec des mesures simples et très efficaces pour transformer les jardins en oasis de fraîcheur et de biodiversité.

Celles-ci sont maintenant à disposition des personnes intéressées à l'administration aux heures d'ouverture.

| *cm*

SEL DE LA SUZE

Clean up day à Cormoret et boîte à livres de Corgémont

La boîte à livres de Corgémont se situe maintenant à cet endroit

Pour la 4e année consécutive, le SEL de la Suze, en collaboration avec la commune de Cormoret et le syndicat scolaire Covicou, organise son action coup de poing lors des journées Clean up day, les vendredi 15 et samedi 16 septembre. Le vendredi, ce sont les élèves qui s'occuperont de donner un grand coup de balai dans les communes de Villeret et de Courtelary. Et le samedi, nous vous donnons rendez-vous à 9h30 sur la place du village de Cormoret pour faire place nette. Un apéritif sera offert après la collecte, qui durera 1h30 à 2h.Cette matinée est ouverte à tous, famille, groupe, individuel, on vous attend nombreux! Le Clean up day national fait partie du World Clean up Day. Plus de 190 pays y participent cette année, y compris la Suisse. Sois un colibri, participe toi aussi! Pour toute information, un seul contact: seldelasuze@gmail.com

On profite de cet article pour vous informer que la boîte à livres de Corgémont a déménagé et se situe devant la maison faisant l'angle de la rue de la Gare et Grand Rue.

Nous participerons également à la soirée de bienvenue des nouveaux habitants de Cormoret, vendredi 22 septembre pour présenter notre association. On se réjouit de vous rencontrer à l'une de ces manifestations! | *le sel de la suze*

Réclame

rega

En ligne avec votre pays!

Devenez donateur:
www.rega.ch

Communication

HEBRON RÉSIDENCE

Résidence Hébron

Société coopérative avec siège à Courtelary

Afin de mettre à jour la liste des associés conformément à l'art. 837 CO, la Résidence Hébron invite tous les détenteurs de parts sociales à se manifester par écrit, justificatif à l'appui, auprès de son administration: rue du Tilleul 3, 2608 Courtelary. Ceci jusqu'au 31.12.2023.

Les droits des coopérateurs pourront ainsi être garantis et exercés de manière optimale.

Avec nos remerciements.

Courtelary, le 8 septembre 2023

Au nom du conseil d'administration
Jean-Claude Chatelain, président

COURTELARY AVIS OFFICIELS

Trouvé

Il a été trouvé à la rue Promenade de la Suze une clef de voiture. Cet objet peut être récupéré au bureau municipal, durant les heures d'ouverture. | *cm*

Vos commerces locaux d'Erguël *de La Ferrière à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch

Chalet Mont-Crosin

Hôtel - Restaurant

Cadre cosy, produits frais de la région et de saison, glaces faites maison.

En été, belle terrasse avec vue sur le Chasseral. Brunch du chalet chaque dernier dimanche du mois (un généreux buffet aux plats froids et chauds vous attend).

Salle de 60 personnes à votre disposition pour vos fêtes de famille, fêtes d'entreprise, repas de Noël ou séminaire.

Bienvenu(e)s au Chalet Mont-Crosin
Nous nous réjouissons de vous accueillir !
Plus d'infos : www.chalet-montcrosin.ch
032 944 15 64

Produits du terroir et cuisine régionale

SAVURANDO

Chalet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant

Chasse aux trésors gourmands dans les parcs suisses

En tant que membre organisateur de Savurando Parc Chasseral, le Chalet Mont-Crosin vous accueille en fin de parcours pour déguster une délicieuse fondue à la Tête de Moine AOP.

N'hésitez pas à vous inscrire à cette chasse aux trésors culinaires qui vous emmène au cœur du Parc naturel régional Chasseral pour découvrir à travers énigmes, rencontres et dégustations quelques richesses de la production agricole, des savoir-faire et des patrimoines emblématiques entourant la production de ce fromage légendaire.

Cette chasse aux trésors culinaires se poursuit jusqu'au 29 octobre et a lieu les lundi, jeudi, vendredi et samedi.

Plus d'infos et inscriptions sous www.savurando.ch

F. Mühlheim

Aménagements extérieurs
Maçonnerie / Rénovation
Murs en pierres

079 628 52 49 / muehlheimfred@gmail.com

20% à 40% de rabais sur une grande sélection de vélos

Promotions du 1er au 30 sept.

dubraquet.ch
Rue de la Suze 8
Saint-Imier

Métairie de Meuringue

Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Brunch

Dimanche 17 septembre
Annulé

Sanglier à la broche

Dimanche 1er octobre dès 12h
Sur réservation

atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Réflexothérapie
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Kinésiologie
Hypnose ericksonienne
www.fabiomazzoli.ch

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
Reiki
079 476 46 70

SYLVIE BEAUD
Pédicure
079 543 62 81

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Les aînés de Villeret en balade sur le lac des Quatre-Cantons !

C'est désormais une tradition ! En effet, tout comme la foire de Chaindon se déroule le 1er lundi de septembre, la sortie annuelle des aînés de Villeret est agendée, depuis plusieurs années, au 1er mardi de septembre.

Ce sont 46 citoyennes et citoyens du village du vallon de Saint-Imier, accompagnés du maire et d'une collaboratrice de Sasdoval, qui ont pris part à la course annuelle organisée à leur attention par la municipalité.

Après un départ de la place du village, le car de l'entreprise locale Erguël Voyages a emmené les participants jusqu'au restoroute de Neuenkirch pour un café bien mérité. La matinée s'est poursuivie avec la visite du musée du verre de Hergiswil.

Quant au repas de midi, il s'est déroulé à l'Hôtel Bellevue de Seelisberg situé dans un cadre magnifique avec une vue plongeante sur la région du lac des Quatre-Cantons. Richard Habegger, maire, a profité d'apporter les salutations d'usage ainsi que les meilleurs vœux du Conseil municipal et a retracé les différentes courses organisées depuis 2010 accompagnées de quelques anecdotes s'étant produites durant ces escapades extra-muros. Il a ensuite remis une petite attention à Dora Sprunger et à Raymond Linder, doyens de la journée. Toute cette joyeuse troupe a repris le car, en début d'après-midi, pour rejoindre Beckenried où le bateau MS Europa les attendait pour les emmener jusqu'à Lucerne dans un cadre absolument splendide. Une courte pause à la sortie du bateau a permis à tous de se dégourdir les jambes et d'admirer le bord du lac de cette magnifique ville de Lucerne. Le retour à Villeret, en début de soirée, s'est déroulé dans la bonne humeur et chacun est retourné dans son foyer la tête remplie de beaux souvenirs après cette belle journée ensoleillée. Le Conseil municipal remercie le service des soins à domicile Sasdoval qui a mis à disposition une collaboratrice pour accompagner les aînés de Villeret en balade dans cette magnifique région du lac des Quatre-Cantons. | *cm*

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 18 août à la rue de la Rochette 35 mentionne les résultats suivants. Température : 15.1°C ; *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml : 0 ; entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 21. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. Nous devons vous informer de la correction suivante. Le rapport d'analyse de l'eau réalisée par RuferLab suite au prélèvement du 18 juillet à la rue Combe-Grède 8 mentionnait les résultats suivants. Température : 16.1°C ; *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml : 0 et non 4 comme indiqué à tort ; entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 4 et non 0. | *cm*

Délégations

Raphaël Torreggiani participera au Forum 3e âge du Jura bernois, le mercredi 27 septembre à Sonceboz. | *cm*

VILLERET-CHASSERAL-VILLERET

Soyez sympa… rendez-nous-le !

Dans le cadre de la VCV de samedi dernier, le micro utilisé pour donner les départs des coureurs nous a été dérobé.

Pourtant déposé avec d'autres matériels à l'interne d'une propriété privée, ce micro a en effet disparu sitôt après le départ des enfants.

Un geste bien regrettable dans le cadre d'une manifestation sportive qui se veut conviviale. L'auteur de ce geste est instamment prié de nous rendre ce micro. Celui-ci peut être déposé de manière anonyme dans la boîte aux lettres de la Municipalité de Villeret.

Sans effet jusqu'au 15 septembre prochain, cet appel sera suivi d'une plainte contre inconnu.

A qui la montre Longines ?

En marge de la 23e édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret, un livret de fête a été édité et un tirage au sort a été effectué.

Le détenteur du livret portant le Nº 616 est l'heureux gagnant d'une superbe montre femme Longines.

Les détenteurs des Nos 236, 393 et 502 recevront un lot de consolation.

Ceux-ci sont invités à réclamer les lots auprès de Michel Walthert (076 200 76 87).

| *le comité d'organisation*

VILLERET

Portes ouvertes à la bibliothèque

Mardi 12 septembre, la bibliothèque ouvre ses portes au public de 18 h 30 à 20 h. Le verre de l'amitié sera offert pour l'occasion et tous les enfants présents recevront une petite attention. Par ailleurs les six meilleurs lecteurs (trois enfants et trois adultes) se verront remettre un prix pour leur fidélité. Ils ont emprunté à eux seuls près de 600 livres entre janvier et fin juillet de cette année. Ne manquez pas de passer un moment convivial pour découvrir nos nouveautés et visiter les lieux. Chacun est le bienvenu. | *bibliothèque de villeret*

LA PLUME DE PAT

Les morts-vivants

Lors de ces 20 dernières années, de plus en plus d'œuvres artistiques ont eu pour toile de fond des morts-vivants. Parmi celles-ci, les films, les jeux et les séries TV. Il est surprenant de voir l'ampleur du phénomène et son engouement sans limites.

Je me suis alors un peu penché sur le sujet, j'étais proche d'un précipice dont croyez-moi, je n'ai pas tenté de mouvements brusques. Des morts qui reviennent à la vie par l'entremise d'un virus ou d'un champignon et qui le propagent par morsure. Cela reste du domaine du possible et n'est pas sans rappeler les histoires de vampires ou de loup-garou si l'on y réfléchit bien. Donc le corps de ces personnes mortes n'est actionné que par l'énergie du cerveau puisque le cœur a cessé de fonctionner et elles mordent d'autres personnes pour posséder plus de corps. Jusque-là j'arrive encore à le concevoir sans totalement glisser dans l'absurde, mais là où je disjoncte en y réfléchissant, c'est comment les muscles sont alimentés ? Bien entendu, durant un certain laps de temps, les muscles peuvent continuer d'agir sous les impulsions électriques envoyées par le cerveau, mais très vite ils vont s'atrophier, c'est biologique. Le cerveau du mort-vivant aura beau lancer ses signaux électriques, le corps s'écroulera tout naturellement.

Pour la survie du mort-vivant, il faut que les muscles soient nourris la moindre, mais comment puisque le cœur éteint ne permet plus au sang de remplir cette fonction ? Certaines histoires pour tenter une pointe de crédibilité montre les morts-vivants qui mangent des êtres de chair pour se nourrir. Mais où va donc cette nourriture, alors que plus aucune digestion ne se fait ? Là aussi je bug. Quel que soit l'angle d'approche, je n'arrive pas à imaginer l'existence de morts-vivants durant plus de quelques jours, voire quelques semaines. Il est évident que cela relève de la pure fiction, mais alors pourquoi un tel entrain à produire de si nombreuses histoires ? Une nouvelle vague d'effrois médiatiques peut-être ? La naissance d'une nouvelle angoisse mondiale par de méchants virus ? Ou alors plus sérieusement, ces êtres dénaturés ne seraient-ils pas des métaphores de notre société ? Oh voilà une approche qui mérite que l'on y brûle quelques neurones !

Patrick Rettenmund

Un mort-vivant comme décrit dans toutes ces fantastiques histoires à l'imagination sans limites ne peut définitivement pas exister à terme, mais le mort-vivant métaphorique lui semble trouver ses aises dans la pérennité de sa race. Son cerveau ne réfléchit plus, mais garde ses fonctions primaires qui sont la gestion des organes et la motricité par l'activation des muscles. Le mandat de celui-ci se termine là. Voici donc très probablement l'origine du mort-vivant issue de l'imaginaire des auteurs : nous, les humains modernes !

Repensez-y à chaque fois qu'un film ou qu'une histoire de morts-vivants vous glacera le sang. Il y a fort à parier que l'origine profonde ne soit pas de la fiction, mais une réalité quotidienne dont nous sommes malheureusement tous témoins. Ouvrez votre conscience, enclenchez votre avis critique, écoutez votre lucidité et constatez avec quelle régularité, de nos jours, plus aucune intelligence et réflexion ne court-circuite les mécanismes déclenchés, contrôlés et surveillés par des machines. La pointe de l'angoisse est de savoir que ces processus qui prennent le contrôle ont été fabriqués et programmés par la main de l'Homme et qu'il leur a donné avec fierté le nom : d'Intelligence Artificielle (IA).

Nous ne pouvons en effet croire à l'existence de morts-vivants, ainsi nous le faisons pour l'IA, car nous sommes certains de tout maîtriser. Convaincus que jamais, oh grand jamais, l'humanité ne perdrait ce qui la rend unique : sa capacité de discernement. Pourtant nous y voici, les morts-vivants nous ont démontré que sans âme, sans discernement et sans émotion ils pouvaient exister, ne serait-ce que dans notre imaginaire, et maintenant l'Intelligence Artificielle fait pareil, sans âme, sans discernement et sans émotion elle existe. Pire, elle s'étend sous nos pieds, à l'abri des regards, à une vitesse exponentielle.

Nous avons cru à un mythe, nous avons souri à sa divulgation, nous avons eu une confiance aveugle dans le bon sens et rigolé tels des spectateurs d'œuvres de fiction délirantes, eh bien maintenant, nous allons danser sur les cadavres de la réalité.

Que son nom soit IA ou mort-vivant, c'est bel et bien un être décharné et démuni de toute émotion qui prend place dans notre vie de tous les jours et qui se met à diriger, à régenter et à arbitrer toutes nos interactions. Je vous préviens, l'IA mord aussi fort qu'un mort-vivant, a autant d'appétit sinon plus et a aussi peu d'âme. Le mort-vivant le fait pour nous vider de toute substance, l'IA va-t-elle en faire de même ? …

Retrouvez les textes de Patrick Rettenmund sur sa page facebook L'instant présent

Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

OPPLIGER-BOIS

Menuiserie - Agencement de cuisine
Charpente - Construction Bois
Couverture - Fenêtres

A l'entreprise Oppliger-bois Sàrl, la tradition se perpétue depuis plus de 30 ans avec un savoir-faire et un personnel compétent dans le domaine de la menuiserie-charpente.

La formation d'apprentis est une priorité afin d'encourager la génération future.

La gamme des produits proposée par Oppliger-bois est très large et les services offerts correspondent à tous les types de clientèle.

Nous vous conseillons et vous accompagnons selon vos projets :

Menuiserie

- fabrication et pose de portes
- agencement de cuisines et d'armoires
- fourniture et pose de fenêtres (bois, bois-métal, pvc)
- fourniture et pose de plancher, parquet, cloisons et parois
- escalier et main courante
- réparation et rénovation de tout type de mobilier

Charpente

- charpente traditionnelle
- maison à ossature bois
- couverture
- isolation par insufflation de ouate de cellulose Isofloc
- isolation de toiture et façade
- revêtement de façade en lames bois, Eternit, etc.
- balcon, terrasse, couvert, balustrade extérieure
- halle sportive, bâtiment industriel
- travaux en hauteur avec nacelle
- travaux de levage (grue mobile 26 mètres)

N'hésitez pas à nous contacter, nous nous réjouissons de répondre à vos besoins !

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nos précieux clients à l'avenir et remercions notre clientèle pour la confiance témoignée.

Sur le Pont 6d | 2610 Saint-Imier | Tél. 032 941 45 03 | info@oppliger-bois.ch | www.oppliger-bois.ch

APHRODITE INSTITUT

CooLifting, le concept pour une peau jeune et ferme, effet immédiat, lissage de la peau, réduit les rides profondes, effet rajeunissant.

ACTION : Fr. 60.– au lieu de Fr. 70.–

Valable du 11 au 22 septembre 2023

Impasse des Coquelicots 2 | 2615 Sonvilier | 078 613 38 02

le GARAGE

Garage Kocher

Réparation – Dépannage – Transport

Frédéric Bassin
Grand-Rue 3
2616 Renan

Tél. 032 963 11 74
info@garage-kocher.ch
www.garage-kocher.ch

Nous sommes équipés pour le transport des autos, motos, vélos, remorques ouvertes et fermées. N'hésitez pas à nous contacter !

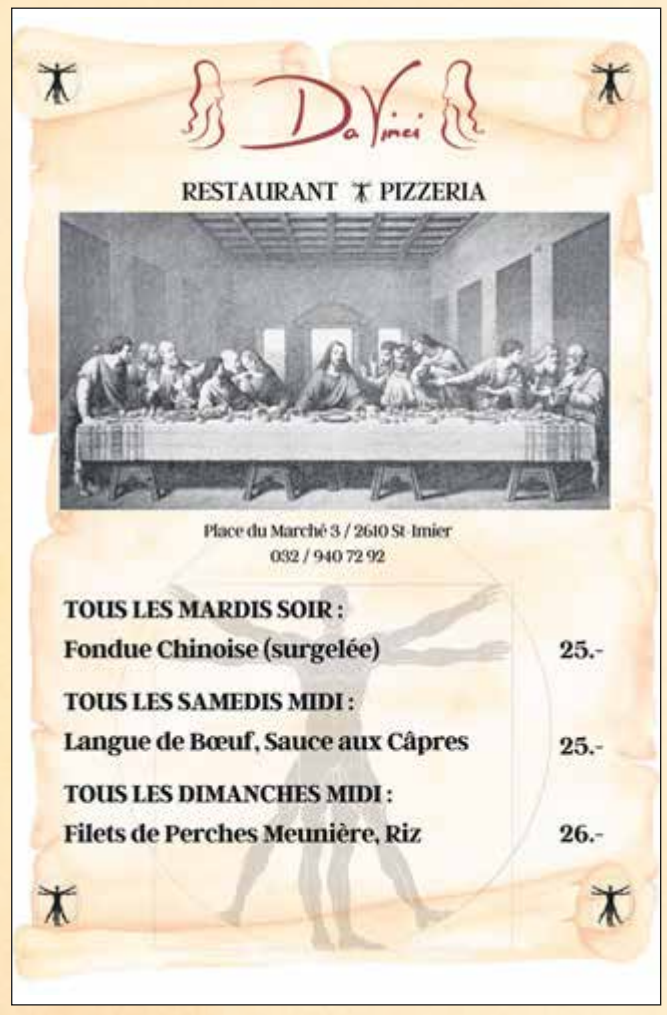

Nikles Toiture SA

Ferblanterie Couverture Tubage
Charpente Photovoltaïque

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

BUREAUTIQUE
40 ans 1980 2020
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side

brother at your side PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

CIDE

L'union fait la force, rejoignez-nous !

contact@le-cide.ch

www.le-cide.ch

FSG SAINT-IMIER

La balade gourmande remporte un vif succès

Le 27 août, la FSG Saint-Imier a accueilli 255 participants lors de sa 2e balade gourmande.

Après un déjeuner à la salle Saint-Georges, taillaule de la boulangerie chez Henry, les marcheurs se sont rendus sur les hauteurs de Mont-Soleil grâce au funiculaire, qui pour l'occasion avait mis en place des trajets toutes les 15 minutes.

Tout au long du parcours, les participants ont pu déguster un apéro de la boucherie Vuitel, une mise en bouche, un rôti-gratin de la boucherie Pellet, une assiette de fromages de chez Spielhofer accompagnée d'un bon bout de pain de la boulangerie chez Jean-Pierre, un petit guignolet avant de redescendre en funi pour finir par une glace de la métairie de la Meuringue.

A la salle Saint-Georges le groupe musical Les 10 gagas de Payerne étaient sur scène pour mettre l'ambiance.

Les vins de Lavanchy, les boissons de De Tomi et les cafés de la Semeuse ont accompagné le menu.

A l'arrivée, les 255 personnes étaient quelque peu mouillées, mais tout de même contentes de leur journée.

La FSG Saint-Imier remercie le comité d'organisation, les bénévoles, les parents pâtissiers, les sponsors, mais surtout les participants qui malgré le temps plus que maussade ont gardé leur bonne humeur et le sourire.

Tous ont permis la mise sur pied de cet événement et ceci avec brio.

Le prochain rendez-vous important à noter dans vos agendas est le carnaval des enfants le 23 mars 2024. | *nb*

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Littérature italienne à la librairie d'Espace Noir

Du 1er septembre au 31 octobre, la librairie d'Espace Noir propose un focus sur la littérature italienne. Cette littérature est vaste, mais s'y perdre c'est partir à la rencontre d'un peuple et de ses combats. Riche de ses traditions, violente et éblouissante, elle reste cependant accessible car ce sont bien les gens de tous les jours qui parlent de leur pays, de leurs contradictions, de leurs luttes et de leurs espoirs.

Entrée libre

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Réception du réservoir d'eau potable 1934 Sur les Crêts

Le premier réservoir d'eau datant de 1934 situé Sur les Crêts (1934) a été réceptionné par le Domaine de l'Eau des Services techniques. Cet ouvrage stratégique pour l'alimentation en eau de la région a été remis à neuf après moins d'une année de travaux.

L'ancien ouvrage taillé dans le rocher a été complètement bétonné en utilisant une technique élaborée pour les tunnels. La voûte en calcaire apparent a été également étanchéifiée avec un béton accrédité pour les ouvrages destinés au stockage de l'eau potable afin d'éviter les infiltrations d'eau.

D'une contenance de près de 1200 m³, il est intégré dans le système de transport et de stockage d'eau régional qui met en réseau les 4 principaux points d'eau du Haut-Vallon de Saint-Imier exploité conjointement par la commune et le syndicat des eaux des Franches-Montagnes (forages profonds des Sauges, sources de la Raisette et du Torrent à Cormoret et puits de Courtelary-Cortébert). | *cm*

Services techniques : tarifs de l'électricité 2024

Les prix de l'électricité pour 2024 pour les clients des Services techniques de Saint-Imier ont été publiés fin août. Ils affichent une hausse contenue au-dessous de 10 %, principalement causée par une augmentation des coûts liés au réseau électrique national et régional ainsi qu'à la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Celle-ci s'élèvera à 1,2 centime supplémentaire par kWh et permettra de couvrir les dépenses initiées par la Confédération pour renforcer la sécurité d'approvisionnement durant la saison froide.

Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de son partenaire SACEN SA, la hausse des prix de l'énergie a pu être limitée à 0.71 ct/kWh (+2.16 %) en 2024.

Pour les clients consommant 4500 kWh par année en simple tarif, la hausse des prix intégrés sera de 8.55 % ou 10 fr. 50 par mois. Quant aux tarifs de reprise des producteurs locaux, ils sont maintenus à 17 cts/ kWh (y compris 4 ct/ kWh pour la garantie d'origine) pour toute l'année 2024.

Dans les pistes à explorer pour réduire sa facture, les Services techniques rappellent qu'ils continuent d'offrir un tarif de nuit (21 h-7 h) plus avantageux. Ils recommandent également de réduire la consommation d'énergie, ce qui demeure la meilleure option pour lutter contre le changement climatique. | *cm*

PRO SAINT-IMIER

Remise des prix du concours floral

Thierry Mathieu (responsable du concours floral) et Hugo Figueiredo (représentant des Autorités municipales)

Plus de 50 personnes étaient présentes à la Salle de spectacle ce vendredi 1er septembre pour assister à la traditionnelle remise des prix décernés à une trentaine de lauréats du concours floral annuel organisé par l'association des bénévoles de Pro Saint-Imier.

Le président de Pro Saint-Imier Mario Pini qui s'exprimait pour la toute dernière fois en tant que tel, a adressé une cordiale et chaleureuse bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il a relevé avec une immense satisfaction et grande fierté les mérites de Thierry Mathieu, vice-président de Pro Saint-Imier et responsable du concours floral depuis plusieurs années. C'est sous un tonnerre d'applaudissements mérités qu'il a remis à Thierry Mathieu une petite attention gustative non sans y associer et remercier aussi toute l'équipe qui l'épaule efficacement : Nelly Mathieu et Monique Linder entourées de Jude Gane et Eric Lavanchy.

Les Autorités municipales représentées cette année par Hugo Figueiredo ont également été remerciées pour leur soutien en mettant à disposition gracieusement la Salle de spectacle.

Un grand merci à tous les participantes et participants qui année après année embellissent notre cité par leurs œuvres créatives.

Après avoir partagé de super moments de convivialité autour d'un petit verre et des saveurs locales, toutes et tous sont repartis avec une enveloppe enrichie de monnaie CIDE, une magnifique rose et un immense sourire.

Ici ce ne sont pas les Jeux olympiques, tout le monde est gagnant et repart avec sa médaille d'or.

Pro Saint-Imier vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine. | *pro sainti*

Publireportage

Raiffeisen Run : mais qu'est-ce qui fait courir les banquiers ?

Le mercredi 20 septembre, les amateurs et les amatrices de course à pied pourront chausser leurs baskets pour participer à la seconde édition de la course Raiffeisen Run à travers les rues de Saint-Imier. Cet événement sportif est organisé par une équipe de collaborateurs et de collaboratrices de la banque Raiffeisen Pierre Pertuis, qui prouvent ainsi qu'il n'y a pas que le rendement et les taux d'intérêt dans la vie !

Un parrain régional prestigieux

Pour cette deuxième édition, le comité d'organisation a choisi de faire parrainer la manifestation par le crack imérien de la course à pied, Demian Schaedler, qui est monté sur le podium de nombreuses courses dans la région. Il participera bien sûr à la course et son temps servira de référence pour qui voudra tenter de faire mieux que lui.

Une course pour les grands et les petits

La course est ouverte aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Les coureurs en herbe s'élanceront depuis les halles de gymnastique, à la rue Beausite, dès 16 heures, sur des parcours de 650 à 2300 mètres, selon leur âge.

Les adultes, eux, attaqueront les 9,1 kilomètres et leurs 365 mètres de dénivellation de l'épreuve au départ de la succursale de la Raiffeisen, à la rue Baptiste-Savoye, à 19 heures. Les participants qui le désirent pourront reconnaître le parcours le jeudi 7 septembre, dès 19 heures en partant de la Place du Marché. En plus d'une bonne paire de chaussures de course évidemment, il est également conseillé de s'équiper d'une lampe de poche frontale, comme la nuit tombe déjà vite en septembre.

Les organisateurs espèrent attirer autant ou même plus de participants que l'année dernière où ils et elles étaient 90 enfants et 120 adultes sur la ligne de départ.

Cette course populaire est bien entendu ouverte à tout le monde. Pas besoin donc d'être un as du jogging pour y participer. L'important, c'est d'y prendre du plaisir !

S'inscrire en ligne ou sur place

Les inscriptions via internet sont ouvertes jusqu'au 18 septembre sur le site raiffeisenrun.ch. On pourra également s'inscrire sur place, juste avant la course. Les prix d'inscription sont fixés à 20 francs pour les adultes et 5 francs pour les enfants.

Du côté de la sécurité, tout a été prévu, avec la présence d'une équipe de samaritains et la fermeture des rues Paul-Charmillot, du Soleil et des Crêts dès 15 heures 30.

Enfin, pas question de se laisser mourir de faim après l'effort. C'est le ski club de Saint-Imier qui tiendra une cantine où il sera possible de se nourrir et de se désaltérer. | *tl*

SAINT-IMIER

SenShâ by L'Orchidée, de collaboration à fusion

Active dans le domaine du cosmétique, la boutique SenShâ à Saint-Imier cède sa boutique à L'Orchidée qui est ainsi devenue SenShâ by L'Orchidée le 1er septembre

De gauche à droite Gabriela Joray, Michaela Zingg, et Sandra Cibrario qui passent le témoin à Christelle Mäder

Depuis plus de 3 ans, les instituts et boutiques L'Orchidée et SenShâ collaboraient et à la suite de l'augmentation de la demande des produits SenShâ, il a été décidé de regrouper les entités et ainsi permettre aux produits SenShâ de continuer leur développement.

La passion Orchidée

Christelle Mäder, passionnée de son métier d'esthéticienne a ouvert son institut L'Orchidée il y a 16 ans à la place du Marché 5 au cœur de Saint-Imier.

Très impliquée, Christelle réalise elle-même l'univers détendu pour répondre à sa philosophie: «Les soins du corps doivent se doubler d'un véritable bien-être intérieur.»

Des produits, une famille, une marque: SenShâ

Elles sont issues de la même famille, Gabriela Joray, biologiste, Sandra Cibrario et Michaela Zingg, esthéticiennes et elles ont créé et développé la marque SenShâ. Tout a commencé dans l'institut, quand les 2 sœurs ont fourni des soins avec des produits faits maison. «Les clientes demandaient si elles pouvaient obtenir ces produits, mais malheureusement tout était frais et ne se gardait pas» raconte Sandra Cibrario qui s'occupe du marketing de la marque avec sa sœur Michaela Zingg. C'est alors qu'elles se sont approchées de la sœur en possession d'un master en biologie et ensemble, elles ont ouvert un laboratoire grandeur nature à La Chaux-de-Fonds. Dans la famille, tout le monde met la main à la pâte. Le frère, ingénieur en informatique a contribué à toute la partie site internet et technique, la dernière sœur, couturière professionnelle, réalise des travaux pour apporter sa contribution. Et bien entendu, les parents sont là également pour les livraisons, et petits travaux. Tout ceci permet d'obtenir un grand succès! Qui essaye les produits ne repart pas de la boutique les mains vides.

SenShâ by L'Orchidée

Depuis cet automne, l'institut L'Orchidée s'agrandit et devient SenShâ by L'Orchidée. En effet, les 3 sœurs ont cédé à Christelle Mäder la possibilité de reprendre les locaux de la boutique SenShâ à la rue Francillon 2 à Saint-Imier et ainsi vendre tous les produits de la marque SenShâ tout en ayant une partie pour les soins. L'institut à la place du Marché 5 restera tel qu'il est connu par ses habitués et le client peut dès à présent choisir dans quel institut il souhaite se faire chouchouter. Il est également à noter que le personnel employé par Senshâ travaille pour SenShâ by L'Orchidée et actuellement l'équipe se compose de 5 employées et une apprentie.

Horaires d'ouverture du magasin et institut

Dimanche et lundi: fermé; mardi à vendredi: 9h-12h et 13h30-18h; samedi: 9h-12h. Téléphone: 032 940 13 37. | *ef*

Produits Senshâ: shop.sensha-cosmetics.com
Institut et boutique SenShâ by L'Orchidée: www.institut-orchidee.ch

Derrière le magasin, un institut est aménagé pour effectuer les soins

Produits imaginés localement, découvrez les produits SenShâ

NOTRE HISTOIRE
en images avec MEMOIRES D'ICI

Saint-Imier: construction de l'ancien asile des vieillards en 1903

Les Journées européennes du patrimoine 2023 ont lieu du 9 au 10 septembre. Cette édition s'articule autour du thème «réemploi et recyclage».

A cette occasion, Mémoires d'Ici partage une série de photographies anciennes de chantiers de construction et de rénovation sur la plateforme participative NotreHistoire.ch. Celle que nous présentons aujourd'hui en fait partie. Nous vous souhaitons de belles (re)découvertes!

© Mémoires d'Ici, Fonds Home La Roseraie

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Deux concerts atypiques en septembre

Le dimanche 17 septembre à 17h, quatre musiciens et musiciennes se rencontreront dans les abysses du spectre sonore, explorant la richesse toute particulière des fréquences graves. Lucien Dubuis à la clarinette contrebasse, Nicolas Michel au contrebasson, Jocelyne Rudasigwa à la contrebasse et Johan Treichel à l'orgue ont concocté un programme mêlant arrangements, improvisations et une bonne dose de spontanéité.

Le vendredi 22 septembre à 20h, pour ce concert organisé en collaboration avec le CCL, ce sera au tour du pianiste-performeur Alain Roche d'envoûter le public avec son projet Katedral pour orgue, percussion et électronique, présenté avec la complicité du percussionniste Fred Bürki. | *amc*

Détails sur musiquecollegiale.ch et ccl-sti.ch
Prix libre (cash ou Twint)

RENAN

8e édition du vide-dressing

Dimanche 24 septembre de 9h à 14h, plus d'une vingtaine de vendeuses vous attendront à la halle de gymnastique de Renan. Vous y trouverez un grand choix de vêtements, de chaussures et d'accessoires de tailles et de styles différents, le tout dans une ambiance conviviale.

Après 5 éditions en mai et 2 en novembre, les organisatrices ont souhaité agender leur manifestation un peu avant les vacances automnales. Il vous manque le pull, le short, le maillot de bain ou le bonnet pour partir en vacances, vous le trouverez certainement le 24 septembre, et cela à petit prix.

Comme à l'habitude, des pâtisseries salées et sucrées raviront vos papilles et un choix de boissons vous permettra de vous désaltérer à l'issue de votre visite.

Les organisatrices ainsi que les vendeuses se réjouissent d'ores et déjà de votre passage. | *dt*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Circulation dans le village : sécurité

Les problèmes de circulation dans le village sont récurrents depuis longtemps. Le Conseil communal doit même déplorer des accidents dus au non-respect des règles de circulation.

Il a été contraint d'amender plus sévèrement les parcages illicites ou dépôts de véhicules sans plaques sur la voie publique. La population est invitée à respecter les règles de circulation, spécialement les priorités, tout en veillant avec bon sens à adapter la vitesse à la configuration des rues. Le stationnement de véhicules sans plaques sur la voie (ou place) publique est interdit.

Les parcages en dehors des places marquées au sol ou sur la voie publique restent interdits et seront sanctionnés.

Les véhicules garés qui gênent la visibilité des conducteurs ainsi que des vitesses de circulation inadaptées compromettent la sécurité des piétons, plus spécialement pour les enfants sur le chemin de l'école et le retour à la maison ainsi que l'accès à la place de jeux.

Les Autorités comptent impérativement sur la population pour appliquer les règles de la circulation routière avec perspicacité et respect d'autrui. | *cm*

Fête du village : restrictions de circulation

La Fête du village aura lieu les 29 et 30 septembre, organisée par le Comité de la Fête et le soutien de la Municipalité.

La manifestation se déroulera dans le centre du village (alentours de la salle communale) et les rues seront fermées à la circulation où le passage sera perturbé, dès le mercredi 27 septembre. Les riverains sont remerciés pour leur compréhension face aux désagréments engendrés.

Signalisation à respecter impérativement

Pour le bon déroulement de la fête, nous remercions les visiteurs de se conformer à la signalisation qui sera installée et au respect des parcages indiqués.

En cas d'urgence, le président du comité peut être atteint au 079 352 13 23.

Nous souhaitons à tous une belle et joyeuse fête du village. | *cm*

Invitation journée de la Démocratie

Rencontre avec les autorités

Sous l'impulsion de la Fondation Dialogue-Campus pour la Démocratie, la Commune participe à la journée de la Démocratie. Vous êtes cordialement invités à participer à une rencontre avec vos Autorités, le vendredi 15 septembre de 17 h à 19 h à la salle communale de Sonvilier.

Cette action *Dialogue avec ta commune* vise à poursuivre l'ouverture entre politique et population, soit des discussions avec les membres du Conseil municipal sur des thèmes qui vous questionnent.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous attendons nombreuses et nombreux. | *cm*

La sortie des aînés a rencontré cette année un franc succès

Le bus de Patrick d'Erguël-Voyages était complet ! 45 personnes et 5 accompagnants ont été transportés vers Berne pour une visite guidée de notre magnifique capitale ou plutôt ville fédérale. Ursula, notre guide, leur a fait découvrir pendant plus d'une heure le centre-ville, le quartier de la Matte, les bords de l'Aar, le quartier des Musées puis retour au Parc aux Ours. Elle en a profité pour leur raconter une anecdote drôle sur l'origine du motif de l'ours sur le drapeau de la ville de Berne : lors d'une partie de chasse, il avait été décidé que le premier animal tué par le Duc Berchtold V de Zähringen serait représenté sur les armoiries. Il s'est avéré cependant qu'il s'agissait d'un lapin… animal pas très *viril* qui a été remplacé par le second trophée : l'ours !

Direction ensuite Le Gurten pour découvrir non pas pour le festival, mais pour y déguster un apéritif suivi d'un succulent repas. Après la montée sur la colline en funiculaire, nos invités du jour ont pu y observer une magnifique vue panoramique sur Berne et ses environs. Certains en ont profité pour s'éclipser et se dégourdir les jambes, au risque de manquer l'heure de la rentrée.

De retour à Sonvilier, les aînés ont été accueillis à la salle de Paroisse pour une verrée et un petit casse-croûte avant de regagner leur domicile.

Un grand merci aux participants toujours de bonne humeur et à nos accompagnants.

Au plaisir de les retrouver tous l'année prochaine en bonne santé pour de nouvelles découvertes et péripéties ! | *cm*

Séance d'information *L'énergie... on en parle*

Mercredi 13 septembre, salle communale, 20 h

L'avenir énergétique et la transition énergétique sont des sujets d'actualité. Le marché de l'électricité comporte plusieurs volets, dont l'utilisation de panneaux solaires et l'exploitation de ceux-ci.

Les collaborations entre les fournisseurs d'énergie, les communes et les privés sont un enjeu important dans le développement de l'avenir énergétique. Dans le but d'informer les citoyens sur ce thème, la population est invitée à une soirée d'information, en collaboration avec La Société des Forces Electriques de la Goule, principal fournisseur pour la Commune, le mercredi 13 septembre à 20 h, salle communale à Sonvilier.

Nous vous réjouissons de vous rencontrer afin d'échanger avec vous sur ce thème.

| *cm*

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Revivre la fête

Documentaire présenté par Maria-Michèle Thommen-Perotto, première partie le 12 septembre

Venez partager avec nous les émotions de cette fête unique au monde, sorte de *4 Saisons* aux explosions de couleurs, à la musique généreuse de milliers de chanteurs et d'acteurs-figurants à l'enthousiasme communicatif. Cette première représentation couvre la saison des premières vendanges, les Cent pour Cent, la taille, les larmes, les bourgeons, les feuilles et les noces. La deuxième partie sera présentée en octobre et sera annoncée en temps utile.

Rendez-vous à 14 h à la Maison de paroisse. Durée : environ 1 h 30. Demande éventuelle de taxi jusqu'au 11 septembre auprès de : Maria-Michèle Thommen-Perotto, 032 941 13 62.

A la suite de la présentation, un petit 4 heures est offert à la Maison de paroisse.

Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. | *l'équipe d'animation*

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Les règles à respecter pour les propriétaires de piscines

Comment vider et nettoyer une piscine privée, fixe ou démontable, sans polluer les cours d'eau

Il est important de respecter certaines règles lorsqu'on vide une partie ou toute l'eau de sa piscine et quand on nettoie le bassin et les filtres. L'exploitation inadaptée peut engendrer des pollutions des cours d'eau, la destruction de la flore et de la faune ainsi que la mort de poissons.

Voici quelques informations à prendre en compte :

Eaux de baignade

Ces eaux sont considérées comme non polluées et doivent être évacuées vers les canalisations d'eaux pluviales qui sont raccordées à un cours d'eau. Il est impératif de cesser tout apport de produit de traitement de l'eau (chlore, brome, etc.) et d'interrompre tout traitement de l'eau (électrolyse) au minimum 48 heures avant de vider le bassin.

Eaux de nettoyage

Elles proviennent du nettoyage de la piscine après vidange des eaux de baignade et sont chargées en détergent, acide ou eau de Javel. Elles sont polluées et doivent par conséquent être collectées et évacuées dans les canalisations qui sont raccordées à la station d'épuration (STEP), comme les eaux usées de l'habitation (w.c., douche, évier, etc.)

Eaux de lavage des filtres

Les eaux de lavage des filtres (à sable, à diatomées, à cartouche, etc.) sont aussi des eaux polluées. Elles doivent être collectées et évacuées avec les autres eaux usées de la maison (w.c. par exemple).

Que faire en cas de pollutions ?

Il est donc impératif de s'assurer de la bonne évacuation des eaux préalablement aux opérations de vidange et de nettoyage des piscines. En cas de pollution et d'urgence, il faut appeler le 117.

Caniveau, bouche ou grille de route

Ne jamais jeter des déchets ou des liquides. Les bouches ou grilles d'égout portent très mal leur nom. Leur appellation pourrait effectivement faire penser que ces éléments de voirie sont raccordés à des stations d'épuration. Ce n'est pourtant que rarement le cas. Les eaux sales et les petits déchets que l'on jette dans le caniveau, la bouche ou la grille de route finissent le plus souvent directement dans la rivière, avec pour conséquence la pollution de l'eau et des écosystèmes, pouvant occasionner la mort de poissons. Il ne faut donc jamais jeter des déchets ou des liquides dans les grilles de route ou dans les caniveaux.

Pour rappel, les piscines démontables et leurs pompes à chaleur ne sont pas interdites sur le territoire communal. Cependant, il est interdit de vidanger l'eau des piscines dans la nature. Il est donc conseillé de la laisser revenir à zéro chlore dans un laps de temps de 2 semaines. | *cm*

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
www.clin-d-oeil.net
Agence de communication

Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

PORTES OUVERTES
de la fromagerie de Sonvilier

La famille Spielhofer se réjouit de votre visite

Vous y trouverez une grande variété de fromages ainsi que nos produits du terroir dans un cadre moderne !

Samedi 30 septembre
de 8 h à 17 h

FROMAGES SPIELHOFER SA
2610 Saint-Imier

Fromagerie Spielhofer • Rue Fritz-Marchand 22
Tél. 032 940 10 80 • sonvilier@spielhofer-sa.ch

Lundi : fermé • Mardi-vendredi : 8 h-12 h 15 / 15 h-18 h 30 • Samedi : 8 h-16 h • Dimanche : 8 h-12 h

---

TOF Sports 032 941 39 07

La meilleure adresse pour tous les sportifs

50% sur les chaussures hiver (enfants)

40% sur les chaussures hiver (dames et hommes)
TBS Scarpa Meindl McKinley Vertigo

20% sur toutes les chaussettes de marche Falke

Offres spéciales sur le stock jusqu'au samedi 23 septembre

OUVERT

NT
Madeleine Traiteur

Horaire du magasin
Mardi-Vendredi
9 h-12 h 30 | 15 h-18 h
Samedi
9 h-12 h

Livraison à domicile

THEO fait son entrée chez Jobin Optique.

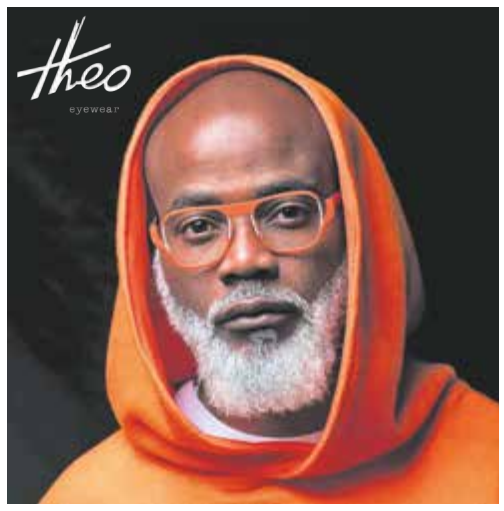

Theo c'est:
Un cocktail d'humour, d'indépendance et toujours un peu en marge.

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche

Varilux center

BON
100 fr.
sur une paire de verres Stellest™

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche

Votre Varilux Center à Saint-Imier
Rue Francillon 28 | 032 941 23 43
jobin.opticiens@swissonline.ch

SUBTILEMENT'80

Goldman, Balavoine et les autres pour illustrer des contes bien de chez nous

L'association Sept plumes dans le vent, basée à Tramelan, n'en est pas à son coup d'essai dans le mélange entre contes et musique. Après sa première création *Chasseral,* elle présente cet automne une nouvelle œuvre originale baptisée *Subtilement'80*, qui réunit un orchestre, un chœur et une conteuse pour tenter cette fois de mixer histoires du terroir jurassien et tubes des années quatre-vingt

Dix musiciens, huit choristes et une conteuse pour un spectacle d'envergure qui replonge subtilement *dans les années quatre-vingt*

Un spectacle plus accessible au large public

« Nous nous sommes rendus compte que notre premier spectacle musical, qui mêlait déjà musique et contes était peut-être un peu difficile d'accès pour le public, en raison de ses compositions un peu trop contemporaines, » reconnaît Christian Marquis, la cheville ouvrière de l'association, qui a eu l'idée originale de ce spectacle. « C'est pourquoi nous avons eu l'idée d'utiliser des chansons connues de tout le monde tirées du répertoire des années quatre-vingt pour notre nouveau spectacle. »

Le récit des quatre contes narrés par Florence Reber-Mittempergher est donc ponctué, commenté, ou même raconté à deux voix par vingt chansons francophones, qui ont été choisies parce que leurs paroles correspondaient aux textes des contes. « A part quelques menues adaptations, nous avons pu garder les paroles originales de toutes les chansons, » explique la conteuse.

Ce sont des titres cultes comme *Voyage, voyage, On va s'aimer, Eve, lève-toi* ou encore *Je l'aime à mourir* qui sont intégrés *subtilement* au spectacle.

Des arrangements pas du tout *80*

Les Sept plumes dans le vent possèdent maintenant leur propre orchestre et même leur propre chorale. Mais l'instrumentation n'a pas changé : huit instruments à vent, du contrebasson au hautbois, des percussions et un accordéon. Pas l'ombre donc d'un instrument électrique ou de synthétiseurs, si présents dans la musique pop des années quatre-vingt.

Il a donc fallu toute la finesse du compositeur et chef d'orchestre Vincent Pellet pour écrire des arrangements pour cet orchestre très particulier. Les choristes, qui ne sont que huit, deux par voix, ont dû apprendre à chanter presque en solo, loin du confort des grandes chorales. C'est Ulysse Fueter qui a préparé et dirigé les choristes pour qu'ils et elles puissent relever ce défi.

Autre particularité de cet ensemble musical : il réunit pour un tiers des professionnels et pour deux tiers des amateurs et prouve ainsi que les limites entre pros et passionnés sont moins évidentes qu'on pourrait l'imaginer et que les deux peuvent parfaitement travailler ensemble.

De plus, les parties musicales d'introduction et de transition ont entièrement été composées sur mesure par Vincent Pellet.

Ce travail de composition a d'ailleurs permis aux Sept plumes dans le vent de recevoir un soutien financier de la Fondation Suisa, qui a complété le budget global de la création de 23 000 francs.

Des thèmes profonds et intemporels

Et de quoi parlent les quatre contes ?

« Trois sont issus de la tradition jurassienne, depuis le Moyen Age. Le dernier est un conte universel. Ils abordent des thèmes étonnamment contemporains, comme le harcèlement, les fantômes qui nous hantent ou la migration, sans trop de gravité (on rit quand même durant le spectacle), mais toujours avec profondeur, » estime Florence Reber-Mittempergher, qui a non seulement sélectionné les contes, mais qui signe également la création artistique du spectacle.

Ces nonante minutes d'immersion dans le monde des contes et des années quatre-vingt seront à découvrir lors de la première au CIP de Tramelan, ce vendredi 8 septembre, à 20 h. La tournée se poursuivra ensuite à Courgenay, à la Métairie de la Meuringue et enfin à Mervelier, avant que d'autres dates ne viennent peut-être s'ajouter par la suite. | *tl*

Toutes les informations concernant ces représentations se trouvent sur le site de la compagnie www.7plumesdanslevent.ch

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT ET CEFF

Un partenariat encore intensifié

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) et le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) renforcent leur collaboration en signant un accord qui intensifie leur partenariat et s'alignent ainsi à la stratégie économique 2030.

La Stratégie économique 2030 du Jura bernois, initiée par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) est actuellement en phase opérationnelle dans l'objectif de faire rayonner la partie francophone du canton de Berne à travers ses activités. Les points 18 et 19 de l'axe stratégique *Formation* concernaient particulièrement la collaboration entre le CIP et le ceff.

Ces mesures visent donc à coordonner l'offre de formation continue du CIP et du ceff pour une efficience maximale dans notre région. En concentrant l'accès aux différents cours de formations continues proposés dans le Jura bernois, les deux institutions servent ainsi au mieux les besoins de l'économie régionale en simplifiant le contact.

La collaboration entre le CIP et le ceff existe déjà depuis quelques années, notamment par la tenue d'un programme de formation continue en commun, brochure distribuée largement dans la région.

Le renforcement de cette collaboration se matérialise par la mise en ligne d'un catalogue numérique facilitant l'accès aux offres de formation continue des deux institutions. Cette nouvelle plateforme, développée par la société UDITIS, regroupe toute la palette de cours proposés par les deux institutions, permettant ainsi à l'utilisateur d'avoir accès à une grande variété de formations. De plus, il pourra désormais effectuer son paiement directement en ligne au moment de l'inscription.

L'accès à cette nouvelle plateforme se fait toujours par les sites internet des deux institutions respectives : www.cip-tramelan.ch et www.ceff.ch.

Il est à noter que cette collaboration et l'accès à ce catalogue numérique pourraient conduire/mener à d'autres développements. | *cip + ceff*

ARMÉE DU SALUT

La fête des découvertes

Le samedi 16 septembre de 10 h à 17 h aura lieu dans les locaux de l'Armée du Salut de Tramelan (Grand-Rue 58), un grand événement intitulé *Fête des découvertes*.

Cette manifestation festive remplace la traditionnelle *Fête des Moissons*, organisée annuellement dans le but de rencontrer la population en lui donnant l'occasion de soutenir le travail de l'Armée du Salut dans la région.

Venez découvrir

- Les stands d'artisanat ;
- les stands de nourriture (pains, tresses, pâtisseries, etc.) ;
- les productions musicales et artistiques ;
- les ateliers pour adultes et enfants ;
- les animations pour enfants (escape game, grimage, château gonflable, selon météo) ;
- restauration variée (paëlla, burgers, saucisses, etc.) ;
- sans oublier le bar des coupes glacées et les douceurs faites maison.

A cette occasion des ateliers créatifs donnés par des professionnels vous sont proposés, comme construire ton hôtel à insectes ou créer une décoration florale. Participation aux frais : 15 francs l'atelier.

Pensez à venir avec votre vélo, un spécialiste vous attend pour des conseils de maintenance et petites réparations. Une bonne occasion pour réviser son vélo ! | *armée du salut*

Pour plus de renseignements : tramelan.armeedusalut.ch

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Tarifs de l'électricité 2024

Le Service de l'électricité de Tramelan (SET) publie ses prix de l'électricité pour 2024 et annonce une hausse moyenne de 9 %. Celle-ci est principalement imputable à l'augmentation des coûts des réseaux de transport nationaux ainsi qu'à la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Quant aux tarifs de reprise des producteurs locaux, ils sont maintenus à 17 cts/kWh.

Les prix de l'électricité sont déterminés par trois éléments : le coût de l'énergie en elle-même, celui des réseaux de transport et de distribution pour l'acheminer, ainsi que les diverses redevances fédérales, cantonales et communales.

Pour les clients du Service de l'électricité de Tramelan (SET), le prix de l'énergie 2024 affiche une hausse contenue de moins de 3 %, grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de son partenaire SACEN SA. S'ajoutent à cela les coûts liés au renforcement du réseau électrique national qui augmentent ainsi que la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Celle-ci s'élèvera à 1,2 centime supplémentaire par kWh et permettra de couvrir les dépenses initiées par la Confédération pour renforcer la sécurité d'approvisionnement durant la saison froide.

Au final, pour la grande majorité des clients du SET, l'augmentation de la facture sera de l'ordre de 9 %, ce qui représente un montant moyen d'environ 10 francs par mois pour un ménage avec une consommation type de 4500 kWh par année (hors TVA).

A noter que dans un contexte où le prix de l'énergie demeure très fluctuant, le SET garantit aux producteurs d'électricité solaire locale un tarif de reprise fixe de 17 cts/kWh en 2024 pour les installations de moins de 30 kVA.

Dans les pistes à explorer pour réduire sa facture, le SET rappelle qu'il continue d'offrir un tarif de nuit (21 h-7 h) plus avantageux. Nous réitérons nos félicitations aux citoyens tramelots pour les efforts consentis en 2022 afin de réaliser des économies d'énergie et les encourageons à les poursuivre pour réduire encore notre consommation, ce qui demeure la meilleure option pour lutter contre le changement climatique et la crise énergétique que traverse notre pays. | *service de l'électricité de tramelan (set)*

INVITATION À LA POPULATION

Accueil des migrants à Tramelan

Le Conseil municipal a le plaisir d'inviter la population tramelote à une séance d'informations relative à la venue prochaine de requérants d'asile (nouvel hébergement d'urgence) le jeudi 14 septembre à 19 h 30 au CIP. Plusieurs partenaires de cet accueil seront présents pour donner les explications nécessaires : des représentants du canton de Berne, de la Croix-Rouge Suisse, de la Police cantonale et du Conseil municipal. Un projet-pilote de police mobile sera également présenté. Un apéritif sera offert en clôture de soirée. | *cm*

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 8 septembre 2023 Nº 32

Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 26 juin 2023 à 19 h à l'auditorium du CIP

Président : Pascal Mercier, PS

Secrétaire du procès-verbal : Lucie Noirat, chancelière municipale

Invité : Raphaël Chappuis, administrateur communal des finances, dès 19 h

Le président salue l'assemblée, à qui il demande d'emblée d'observer une minute de silence en mémoire de Mathieu Schnegg, conseiller général du Parti Libéral-Radical, commandant de la Protection civile, tragiquement décédé le 22 mai dernier.

1. Appel

L'appel auquel procède Saralina Thiévent, 2e vice-présidente qui remplace le secrétaire et la secrétaire-adjointe absents, fait constater la présence de 33 conseillers généraux sur 36. La majorité absolue est fixée à 17.

Sont excusés : Jan Muggli, Groupe Débat (PEV) ; Myriam Tellenbach, PLR ; Gabriel Yoder, PS.

Les membres du Conseil municipal sont tous présents.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne connaissance de l'ordre du jour.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2023
4. Réponses aux interpellations déposées en séance du 30 janvier et du 27 mars 2023
5. Suivi des motions et postulats par le CM

I. Décisions

6. Remplacement des chaises et tables de La Marelle, demande d'un crédit d'engagement de TTC 166 659 fr. 30
7. Motion de Thierry Gagnebin et de Vincent Vaucher, PS, intitulée *Tramelan 2028 – en marche pour le 850e*
8. Comptes 2022, adoption
9. Rapport d'activités 2022 du Conseil municipal

II. Projets en cours du Conseil municipal

10. Informations du Conseil municipal

III. Divers

11. Résolutions
12. Motions – postulats
13. Interpellations
14. Petites questions
15. Correspondance au Conseil général
16. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour en l'état à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance du 27 mars 2023

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2023 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

4. Réponses aux interpellations présentées en séance du 30 janvier et du 27 mars 2023

Valérie Piccand et Vital Gerber, Groupe Débat (Abattage, entretien et remplacement des arbres ?)

Réponse de Pierre Sommer, CM : « L'interpellation a retenu toute notre attention et les thématiques concernées sont transversales à plusieurs tâches communales. D'emblée, nous sollicitons un délai supplémentaire pour formuler une réponse concertée, concrète et surtout applicable. En effet, ces thématiques impliquent tant le dicastère Domaines Publics pour son volet espaces verts que Développement territorial pour ses implications en termes de RCC et environnement ou encore, la police des constructions. En toute transparence, cette problématique mérite à juste titre des ressources qui sont actuellement en partie manquantes. Notre réflexion et les mesures envisagées devront également s'inscrire dans un cadre, certes réglementaire, mais réaliste et proportionné. Le poste de l'Inspectorat de police administrative, respectivement son cahier des charges, actuellement en cours de modification est également concerné par la problématique soulevée. Nous prions donc les interpellateurs à accepter une réponse conjointe à apporter prochainement par les deux dicastères précités. Pour terminer, il est à noter que la politique adoptée par l'Exécutif communal depuis plusieurs années se veut résolument en faveur de la promotion de la biodiversité comme en attestent les mesures citées dans le rapport de gestion (rubrique environnement) ; citons par exemple, la mise en œuvre d'une haie diversifiée et structurée d'une longueur d'environ 300 m au sud du CIP ou encore la revitalisation de divers mares et points d'eau. »

Valérie Piccand, Groupe Débat, considère que ce n'est pas une réponse à l'interpellation et ne peut donc pas se prononcer sur la satisfaction quant à ce texte. Le Groupe Débat, bien qu'heureux d'apprendre que le Conseil municipal prend cette problématique au sérieux, déplore le non-respect du Règlement du Conseil général et attend une réponse pour la séance du 2 octobre.

Sylvain Riard, PS (Point de situation du projet *Fun Family*)

Réponse de Hervé Gullotti, maire : « Le projet *Fun & Family* est remonté sur la table du Municipal depuis le début de la législature et des contacts ont été repris avec les différents partenaires initiaux du projet, dont le dépositaire de l'interpellation. D'une part, il est prévu d'extraire une portion de la parcelle Nº 3426, intégrée dans le Plan de quartier *Les Lovières* en cours de révision, pour l'adjoindre à la ZBP 15 (zone affectée à des besoins publics). Cette zone qui comprend le secteur des installations sportives des Lovières, la salle de La Marelle et les places de stationnement, autorise je cite *[l']Entretien, [la] rénovation et [la] transformation des installations existantes. Sont uniquement autorisées les nouvelles constructions et installations destinées aux activités de sport et de loisirs.* D'autre part, le Conseil municipal soutient activement la constitution d'une association privée dont le but est d'examiner la faisabilité du projet. Pour information, le Plan de quartier devrait être déposé après l'été 2023 auprès de l'OACOT pour une validation au plus tard fin 2024. Cet intervalle offre aux initiants du projet le temps d'en dessiner les contours définitifs. »

L'interpellateur se déclare *satisfait* de la réponse.

Manila Monti-Charmillot et Saralina Thiévent, Groupe Débat (Une stratégie climatique pour la commune)

et

Marc Froidevaux, PS (mise à jour de l'Agenda 21) :

Réponse de Hervé Gullotti, maire : « Nous avons rédigé une réponse commune pour ces deux interpellations. Le Conseil municipal remercie les dépositaires des deux interpellations et se réjouit de l'impulsion fournie par leur contenu. L'Exécutif a bel et bien l'intention de mettre à jour l'Agenda 21. Pour se faire, il s'est approché d'un bureau spécialisé pour l'accompagner. L'objectif de la Municipalité est double : premièrement, établir un bilan des actions menées dans le cadre de l'Agenda 21 de 2010 et relater celles prises en dehors de ce cadre. Une labellisation en tant que cité de l'énergie pourrait découler des efforts entrepris. Secundo, définir les actions futures, qui composeront à la fois le futur Agenda 2030 ou 2040 et imprègneront le programme de législature simultanément. Le tout devrait être achevé d'ici la fin de l'année et présenté au Conseil général de novembre. Un groupe de travail est en passe d'être mis sur pied et un processus participatif avec la population est également envisagé. »

Les interpellateurs des deux textes se déclarent *satisfaits* de la réponse.

5. Suivi des motions et postulats

Hervé Gullotti, maire, rappelle qu'il s'agit d'un nouvel exercice. Il procède à un tour des interventions déposées depuis le mois de septembre 2022, en indiquant l'état d'avancement :

- *Mesures contre l'augmentation des coûts de la vie :* classé.
- *Saisissons l'opportunité d'avoir une vision claire de l'électromobilité sur territoire communal :* en cours de traitement. Mathieu Chaignat, CM, précise que le Conseil municipal a débloqué un crédit pour lancer une étude sur l'électromobilité et les bornes de recharge sur le territoire communal. C'est le bureau Dudler à Bienne qui a été mandaté et l'étude, qui est subventionnée, est en cours. Elle poursuit les objectifs suivants :
  - définir un concept stratégique. Le concept stratégique pour le développement de l'électromobilité présente une vision d'avenir, définit et priorise les champs d'action et mesures ;
  - analyse les besoins actuels et futurs (scénario de développement) de l'infrastructure nécessaire à mettre à disposition ;
  - planification de l'infrastructure publique de recharge ;
  - proposer des solutions permettant de protéger notre réseau.
- *Pour un réseau électrique performant dans un monde en mouvement :* de même, un groupe de travail a été créé et traite cette question en parallèle. Mathieu Chaignat confirme que le groupe de travail est composé de membres de la Commission Energies et réseaux et des deux motionnaires. Le groupe s'est déjà réuni par deux fois pour définir les contours et les objectifs de la future étude :
  - analyse de l'impact du changement des lois cantonales et fédérales en matière d'énergie ;
  - analyse du réseau moyenne tension / basse tension et recherche d'outils permettant le suivi de l'évolution des charges sur le réseau ;
  - solution de financement des renforcements du réseau (éventuel contrat-cadre).
- *Reprise du dossier zone 30 :* Christophe Gagnebin, CM, indique que la commission Développement territorial se penchera sur cette question lors de sa séance de jeudi prochain. Une étude sera probablement confiée au bureau ATB ; l'objectif est d'avoir un rapport d'ici la fin de l'année.
- *Concilier vie de famille et engagement politique :* pris en compte dans la réflexion du Bureau du Conseil général qui s'est déclaré intéressé à réfléchir à la révision du Règlement sur les jetons de présence.
- *Pose de nouveaux miroirs pour améliorer la sécurité routière :* on attend l'entrée en fonction de la nouvelle policière administrative pour étudier ce dossier.
- *Mise en avant de nos commerces locaux et de nos entreprises :* un renvoi à Agenda Tramelan a été mis sur le site communal.
- *Stratégie en matière de développement touristique :* André Ducommun, CM, indique que le Conseil municipal a rencontré Jura bernois Tourisme (président + directeur) afin de planifier les besoins de la commune. Ceci a été mis en attente avec la mise en place de Grand Chasseral à Sonceboz, on reprendra contact cet été. Par ailleurs le maire a eu des contacts avec un responsable d'une association du Seeland concernant les parkings de camping-cars, pour planifier des possibilités d'accueil sur notre territoire.
- *Pour faciliter l'accès à nos commerces locaux :* là aussi on attend la nouvelle policière.
- *Mise en place d'un outil de suivi des projets du Conseil général :* le présent point y répond.
- *Révision du règlement concernant les jetons de présence, vacations et rétributions du 1er janvier 2019 :* Le dossier sera traité par le Bureau du Conseil général.

I. Décisions

6. Remplacement des chaises et tables de La Marelle, demande d'un crédit d'engagement de TTC 166 659 fr. 30

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, explique n'avoir rien à ajouter par rapport au Message.

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, le PS, le Groupe Débat et le PLR préavisent favorablement l'objet. L'UDC en revanche préavise négativement l'objet.

Le président ouvre la discussion.

Quentin Landry, UDC, propose un amendement pour renvoyer l'objet au Conseil municipal afin de dissocier la question des chaises et des tables. Le crédit tel que soumis contient deux choses distinctes, d'une part les normes incendie qui impliquent le changement des 900 chaises avec lequel l'UDC est d'accord. En revanche le remplacement des tables semble disproportionné au vu des finances communales alors qu'elles sont en bon état. Cependant l'UDC remercie les personnes qui ont soulevé la problématique du poids des tables.

André Ducommun, CM, répond que les tables ne sont pas toutes en bon état, elles ont 35 ans, il y a des réparations à faire sur plusieurs d'entre elles. La documentation montre que ces tables ont un surpoids de 13 kg. C'est pourquoi il recommande vivement l'acceptation du crédit.

Quentin Landry, UDC, avait l'impression qu'il s'agissait plutôt d'une question esthétique à la lecture du Message. La question du poids est certes importante, mais il y a d'autres services où l'on porte des charges bien plus conséquentes. Il lui semble que cela va à l'encontre du principe d'économie qu'on essaie d'initier dans la commune actuellement.

Marc Froidevaux, PS, demande s'il y a un effet d'économie à commander les tables et les chaises en même temps. Risque-t-on de payer plus cher si l'on commande en deux temps ?

André Ducommun, CM, répond que le choix du matériel s'est fait à l'aveugle sur trois offres d'entreprises de la région. Le choix s'est fait par rapport aux présentations des tables et chaises, une attribution de points a été faite avant de connaître leur prix. Le choix s'est porté sur une variante qui a amené un nouvel appel d'offres en raison des délais. La nouvelle offre comprend les deux éléments, tables et chaises, dissociés au niveau du prix, mais directement liés au niveau de la matière et du design. C'est un choix régional qui nous permet de facilement commander des pièces de rechange.

Le président procède à un vote sur l'amendement : par 6 voix favorables, 26 voix défavorables et 1 abstention, l'amendement est rejeté.

Le président fait alors procéder au vote sur l'acceptation du crédit.

Au vote, le Conseil général accepte par 27 voix favorables, 5 défavorables et 1 abstention le crédit d'engagement de TTC 166 659 fr. 30 pour le remplacement des chaises et tables de La Marelle.

7. Motion de Thierry Gagnebin et de Vincent Vaucher, PS, intitulée *Tramelan 2028 – en marche pour le 850e*

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Vincent Glauser, CM, prend la parole : « La Commission culture a étudié la motion en séance du 9 mars 2023. Saluant la démarche, la commission souligne qu'un tel événement peut prendre une envergure conséquente et qu'il serait bienvenu de préciser les attentes au niveau politique. A cette fin, la commission propose au Conseil général d'accepter la motion et de créer une commission non permanente pour travailler sur des idées et dessiner un budget. Il est suggéré que cette commission ne comporte pas que des représentants du monde de la culture. »

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'acceptation de la motion.

Le président ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le contenu de la motion *Tramelan 2028 – en marche pour le 850e.*

8. Comptes 2022, adoption

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au président de la Commission des Finances (COFI).

Thierry Gagnebin, PS, prend la parole : « La COFI a pris acte avec satisfaction du résultat positif de l'exercice 2022. Le résultat est cependant beaucoup lié aux recettes fiscales très positives, on vit des années *de vaches grasses.* La COFI aura une rencontre la semaine prochaine pour parler de l'avenir et aussi des conséquences de la fin de la dissolution de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier en 2025. La COFI préavise favorablement l'adoption des comptes 2022 et remercie le Service financier. »

Le président laisse les rapporteurs de groupe s'exprimer.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'adoption des comptes communaux 2022.

Le président ouvre la discussion. Il propose de passer le document chapitre par chapitre.

La discussion n'étant pas demandée, le président passe au vote.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

9. Rapport d'activités 2022 du Conseil municipal

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Hervé Gullotti, maire, prend la parole: «Je n'ai rien à ajouter sur le contenu du rapport. Vous avez constaté que le format est le même depuis longtemps. Le Conseil municipal réfléchit à rendre le rapport plus lisible et digeste pour l'année prochaine.»

Le président passe la parole au président de la Commission de gestion (CoGest).

Sébastien Wyss, PLR, prend la parole: «La CoGest préavise favorablement le rapport d'activités 2022, avec un seul regret au niveau du Bureau de mairie que nous aimerions voir se réunir plus souvent.»

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'objet.

Le président ouvre la discussion et passe en revue les chapitres du rapport.

Pages 10-11, Conseil général: Vital Gerber, Groupe Débat, demande s'il ne manque pas une Petite question du 21 novembre 2022 intitulée *Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.* Philippe Augsburger, alors maire, avait assuré qu'il était possible de faire figurer un monitoring dans le rapport de gestion. Vital Gerber demande que cette promesse soit tenue pour le rapport d'activités 2023.

Page 47, Bureau de mairie: en réponse à la remarque de la CoGest, le maire répond que le Bureau de mairie est remplacé par un Bureau de coordination. Ce dernier réunit les responsables administratifs, le maire et la chancelière pour échanger sur la communication interne et la stratégie. Un cahier des charges sera proposé au Conseil général.

Commissions: Audrey Châtelain, PS, rappelle qu'il avait été souhaité que les personnes n'étant pas membres des commissions soient mentionnées séparément, afin d'éviter les doutes sur le droit de vote. Audrey Châtelain insiste pour que cette demande soit respectée à l'avenir.

La parole n'étant plus demandée, le président propose de voter le rapport en bloc.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités 2022 du Conseil municipal.

II. Projets en cours du Conseil municipal

10. Informations

Le président donne la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, prend la parole: «Vous avez pu voir dans les informations que le Conseil municipal a dû mettre sur pied un contrôle des abris PC. Suite aux événements en Ukraine, il faut remettre à jour les abris. Nous avons pris contact avec Jura bernois. Bienne pour mettre en place une solution régionale. Jb.B a procédé à un appel d'offres et depuis le 15 juin, la société Abri Audit AG procède à ces contrôles sur l'ensemble des abris qui ont été subventionnés. Cela provoque un certain nombre de questions puisque rien n'avait été fait depuis 30 ans. Les contrôles se font d'ici au 31 août, la période n'est pas idéale, mais il est recommandé aux propriétaires de respecter les horaires fixés car si un contrôle doit être reporté c'est à charge du propriétaire. Nous avions mis au budget 40 000 francs francs, suite à l'appel d'offres ce sont 30 000 francs francs qui seront dépensés, mais restitués par le fonds cantonal après paiement.

André Ducommun, CM, poursuit: «Suite aux problèmes d'eau de l'année passée à la piscine, le Service des eaux en collaboration avec les Infrastructures a fait les démarches pour récupérer l'eau de la source qui avait été mise de côté depuis 20 ans en raison de la présence du stand de tir. Le stand ayant été assaini, nous avons reçu l'autorisation du chimiste cantonal d'utiliser cette source à nouveau. Quelques adaptations seront nécessaires pour éviter que cette eau ne reparte dans le réseau communal d'eau potable.»

Pierre Sommer, CM, informe de l'engagement d'une préposée aux déchets. Il ajoute que sur demande du canton, la commune a signé un contrat avec Celtor pour la récupération du plastique dès 2025 environ.

Mathieu Chaignat, CM, en réponse à l'interpellation sur le courant éolien, informe qu'un juriste a été mandaté pour voir si la reprise d'une partie du futur courant éolien pourrait, d'une manière ou d'une autre, être intégrée dans le mix énergétique communal.

III. Divers

11. Résolutions

Le président constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

12. Motions – postulats

Le président constate le dépôt d'un postulat. Il cède la parole aux dépositaires.

✉

Valérie Piccand, Groupe Débat et Elvis Lehmann, PLR, présentent le postulat cosigné avec Gabriel Yoder, PS, intitulé *Politique d'économie de l'eau potable et de gestion en cas de pénurie* dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante. Le postulat demande ce qui suit: «L'inquiétude rapportée par le service de l'eau potable dans le rapport de gestion du Conseil municipal au sujet des situations de pénurie en eau durant l'été 2022 a retenu toute notre attention. Avec le changement climatique, les sécheresses vont malheureusement devenir plus fréquentes et longues, compliquant l'approvisionnement en eau potable, particulièrement dans notre région karstique. La commune, avec son Plan général d'alimentation en eau potable, a défini une stratégie, et les investissements conséquents qui vont avec, pour assurer l'alimentation en eau potable.

Nous reconnaissons que de grands efforts humains et financiers sont consentis pour assurer l'approvisionnement, cependant, la thématique du potentiel d'économie d'eau devrait jouir de la même importance au niveau de la politique communale. Nous sommes conscients que des efforts pour informer la population sur des mesures d'économie d'eau ont déjà été effectuées par le passé, notamment via un tout-ménage en été 2022. Il nous semble, pourtant, qu'une politique globale visant à économiser les ressources en eau potable est nécessaire pour permettre, tant au service des eaux qu'à la population, d'envisager l'avenir sereinement. Des mesures fortes et proactives seront donc probablement nécessaires pour éviter d'arriver à une situation de pénurie. D'ailleurs, le service des eaux n'a pas de plan défini sur lequel s'appuyer pour mettre en œuvre des mesures d'urgence en cas de pénurie d'eau. Certaines mesures, notamment concernant l'ordre des priorités dans les restrictions d'eau, devraient être des décisions politiques. Concrètement, les thèmes suivants ne font, à notre connaissance, pas partie des politiques actuellement en vigueur dans la commune:

- Taux de récupération et d'utilisation de l'eau de pluie: comment la favoriser? Différents niveaux d'action sont envisageables: information et conseil à la population, encouragements financiers (par exemple via une réduction des taxes d'épuration pour l'eau récupérée ou par une modification du rapport entre taxe de raccordement et prix par m^3, afin de rendre les économies financièrement intéressantes), obligation d'installation de citernes lors de nouvelles constructions (via le règlement de construction) …
- Compteurs intelligents: comment intégrer les possibilités offertes par cette nouvelle technologie pour mieux informer les consommateurs et inciter à réduire la consommation? Serait-il possible et souhaitable de faire varier les tarifs en fonction de la disponibilité de la ressource (comme pour l'électricité)?
- Plan d'urgence en cas de pénurie d'eau: est-ce qu'un système à plusieurs paliers (allant de la réduction volontaire de consommation aux restrictions d'utilisation pour certains secteurs) selon le niveau de pénurie est souhaitable et applicable? Quels secteurs seraient touchés par des restrictions voire une interdiction d'utilisation d'eau et avec quel ordre de priorité?

Nous demandons donc que le Conseil municipal et ses services élaborent et présentent au Conseil général durant cette législature un plan de gestion avec des mesures concrètes visant à réduire la consommation d'eau potable par tous les usagers, ainsi qu'un plan d'urgence en cas de pénurie d'eau.»

13. Interpellations

Le président laisse la parole aux interpellations. Il rappelle que ces interventions se font par écrit.

✉

Interpellation de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulée *Priorité à la mobilité douce et piétonne aux Lovières: comment?* «En novembre 2020, ce Conseil général a accepté à l'unanimité la motion intitulée: *Priorité à la mobilité douce pour les quartiers des Lovières et de la gare.* Rappelant notamment que ce secteur *comprend un grand nombre d'installations publiques, scolaires, sportives, médicales,* la motion demande (de manière contraignante, puisqu'il s'agit d'une motion): *qu'un plan directeur donne clairement la priorité à la mobilité piétonne et à la mobilité douce pour l'ensemble du secteur Gare-Lovières; que les instances compétentes soient mandatées dans ce sens et que le Conseil général y soit impliqué à intervalles réguliers.* Depuis novembre 2020, nous avons été informés du projet de la gare CJ, préavisé favorablement et accepté en votation populaire l'an dernier. Mais pour le reste, le Conseil général n'a pas reçu beaucoup d'information. La question de la circulation et de la mobilité se pose pourtant avec acuité pour le secteur des Lovières.

- Le plan directeur *Gare-Lovières* a-t-il été réalisé?
- A quel moment le Conseil général sera-t-il impliqué dans la démarche?
- Comment le Conseil municipal va-t-il donner la priorité aux piétons et à la mobilité douce dans ces quartiers?»

✉

Interpellation de Vital Gerber, Groupe Débat, Déborah Kläy, UDC, Werner Liechti, Groupe Débat (PEV), intitulée *Quelle cohérence du paysage? Quel développement de la qualité de vie du village?* «Tramelan jouit d'un cadre de vie de qualité, avec la plus grande surface agricole des communes du Jura bernois et avec des espaces verts d'utilité publique. Dans le contexte d'urgence climatique actuel, ces espaces verts sont essentiels; il est nécessaire d'anticiper des mesures à long terme, sur 20 ans ou plus. Tramelan s'est doté du plan paysage et du projet traverses, des projets exemplaires, avec les moyens nécessaires. La plus-value des poumons verts dans le bâti de Tramelan est reconnue et unanimement appréciée. Tramelan accueillera en 2024 le 4e Congrès suisse du paysage (congrespaysage.ch), dans un contexte où l'on estime que *la nécessité de préserver les terres arables pour l'agriculture et de protéger les écosystèmes pour la biodiversité encourage la régénération des territoires déjà urbanisés* (forum transitionsurbaines.ch, auquel invite le Réseau des villes de l'Arc jurassien). Et pourtant: dans le même temps, aux Lovières, la situation interpelle. Une haie diversifiée vient d'être plantée au sud du CIP et est citée en exemple de mesure écologique par la commune. Dans le même temps, la commune semble avoir des velléités de changer le plan de quartier *Fin des Lovières* et précisément l'affectation de la zone verte, au sud du CIP, pour y permettre la construction de bâtiments industriels. Le Conseil municipal donne l'impression de suivre deux politiques antagonistes. Il est difficile d'y lire une vision réfléchie, difficile se départir de l'impression qu'on essaye seulement de répondre aux demandes qui arrivent au gré des vents. Les zones vertes semblent remises en question dès qu'elles deviennent *gênantes,* ce qui ne correspond pas à une gestion du territoire à long terme. S'il y a, ces derniers temps et ce soir, autant d'interventions parlementaires concernant les Lovières, c'est que le visage que prend ce quartier et ses implications préoccupent sérieusement la population tramelote. L'industrie est en train d'exercer une pression forte, pour augmenter son bâti. Et des groupes privés puissants y sont indirectement impliqués, avec des moyens énormes. Le statut de pôle économique cantonal des Lovières renforce encore cette pression, et le risque d'une urbanisation incontrôlée péjorant la qualité du paysage est réel. Nous le précisons d'emblée: la question n'est pas d'être *pour* ou *contre* l'industrie. La question, c'est que sont soulevés là des enjeux qui nous concernent toutes et tous, qui impactent considérablement la commune et sa qualité de vie, et qu'il faut aborder de manière globale et réfléchie. Que voulons-nous faire de notre village? Il y a un besoin urgent de politique cohérente et de débat général. Dans l'immédiat:

- Quelle est la vision du Conseil municipal?
- Comment entend-il appliquer une politique durable en y intégrant consciencieusement et sérieusement les intérêts écologiques, y compris dans le secteur des Lovières?
- Aux Lovières, la commune est-elle vraiment prête à bétonner un espace vert voulu d'utilité publique en 2013, pour satisfaire des demandes privées à court terme?
- La commune est-elle prête à continuer de supprimer ses meilleures terres arables pour du bâti?
- Au vu des enjeux, comment le Conseil municipal compte-t-il impliquer le législatif et la population dans les prochaines modifications (qui n'ont rien de mineures) du plan de quartier des Lovières?
- Comment la commune se positionne-t-elle face aux acteurs privés: quelles sont ses exigences en intégration d'espaces verts, en financement de mesures écologiques ambitieuses à long terme?
- Comment la commune compte-t-elle préserver et développer concrètement la qualité du cadre de vie de l'ensemble de ses citoyens et citoyennes?»

14. Petites questions

Le président cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

✉

Georges Juillard, UDC, demande ce qu'il en est du droit du regard du Municipal sur les chantiers une fois les permis délivrés. Il estime que le chantier rue du Château est une honte.

Hervé Gullotti, maire, répond que dans le cahier des charges de la nouvelle policière, il est prévu d'avoir un regard sur le suivi des chantiers et donc la concrétisation des permis de construire.

✉

Valérie Piccand, Groupe Débat, constate à la lecture du Rapport de gestion 2022 qu'il n'y a que 22 % de femmes dans les commissions. Malheureusement cela ne s'améliore pratiquement pas car pour cette législature, dans les commissions nommées par le Conseil général il n'y a que 29 % de femmes et dans celles nommées par le Conseil municipal un tout petit 20 % de femmes. Est-ce que le Conseil municipal en est conscient et que compte-t-il entreprendre pour améliorer la situation?

Hervé Gullotti, maire, estime difficile de répondre dans le cadre d'une petite question. Il invite les partis à réfléchir aussi sur leurs candidats.

✉

Thierry Gagnebin, PS, demande ce qu'il en est de la webcam sur la patinoire dont l'image n'est manifestement plus à jour.

André Ducommun, CM, répond que la caméra a été mise en place par Jura bernois Tourisme il y a longtemps. L'entreprise française en charge de l'entretien n'a pas assuré le suivi correctement et le contrat sera rompu par JBT. Une solution de remplacement est à l'étude.

✉

Vital Gerber, Groupe Débat, demande si le Procès-Verbal de la dernière séance du Conseil général est bien paru dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary.*

Hervé Gullotti, maire, pense que cela a dû être fait. Si tel n'est pas le cas, ce n'était pas volontaire. Il précise que la Chancellerie est encore en rodage.

✉

Blaise Bernard, PS, constate qu'il y a très peu de communications sur les activités de la commune dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelaty,* aussi du côté des clubs et activités culturelles.

Le maire répond qu'on a effectivement axé la communication sur les supports digitaux, mais qu'on peut corriger le tir.

15. Correspondance au Conseil général

Le président informe de la correspondance parvenue au Conseil général:

invitation aux cérémonies de clôture du ceff, 5-7 juillet 2023 à La Marelle et au ceff à Moutier.

16. Divers

Le président demande s'il y a des points divers.

Audrey Châtelain, PS, tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de la Fête de Lutte qui a permis à la population de vivre un magnifique week-end, en particulier le comité qui a fait un travail titanesque ainsi que les bénévoles qui ont investi de leur temps. On peut dire que c'est un succès et que notre région en général et Tramelan en particulier ont pu rayonner bien au-delà des frontières régionales.

Le président lève la séance à 20 h 13.

Au nom du Conseil général

Le Président: Pascal Mercier

La Secrétaire du procès-verbal: Lucie Noirat

EN SALLES

Programme et réservations

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

BARBIE
VENDREDI 8 SEPTEMBRE, 18 H

de Greta Gerwig avec Ryan Gosling, Margot Robbie. A Barbie Land, vous êtes un être parfait dans un monde parfait. Sauf si vous êtes en crise existentielle, ou si vous êtes Ken. Durée 1 h 54, âge 8 ans, français.

EQUALIZER 3
VENDREDI 8 SEPTEMBRE, 20 H 45
SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, 17 H

de Antoine Fuqua avec Denzel Washington, Dakota Fanning. Depuis qu'il a renoncé à sa vie d'assassin du gouvernement, Robert McCall (Denzel Washington) peine à accepter les choses horribles qu'il a faites dans le passé et trouve du réconfort en servant la justice au nom des opprimés. Alors qu'il se sent étonnamment comme chez lui dans le Sud de l'Italie, il découvre que les patrons du crime local tyrannisent ses nouveaux amis. Lorsque les événements prennent un tour mortel, McCall sait ce qui lui reste à faire : protéger ses amis en s'attaquant à la mafia. *Un film bien rythmé sur fond de paysages magnifiques !* Durée 1 h 44, âge 16 ans, français.

TRAMELAN, UNE CITÉ HORLOGÈRE
ENTRÉE LIBRE – EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 10 H

de Emanuel Liechti. Dans le cadre de son travail de maturité en 2020, Emanuel Liechti s'est intéressé et a enquêté sur l'histoire horlogère de Tramelan. Par le passé, le village de Tramelan était connu pour ses nombreuses marques horlogères. Dans ce documentaire, grâce à différents témoignages et documents d'archives, le jeune réalisateur tente de répondre à plusieurs questions : quand l'horlogerie est-elle arrivée à Tramelan ? Quel impact a-t-elle eu sur le développement du village ? Que reste-t-il aujourd'hui de l'horlogerie à Tramelan ? *Jeune tramelot, Emanuel Liechti réalise un film qui retrace l'histoire horlogère de Tramelan* Durée 1 h 23, âge pour tous, français.

STRANGE WAY OF LIFE
SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 18 H

de Pedro Almodóvar avec Pedro Pascal, Ethan Hawke, Tilda Swinton. Silva traverse le désert à cheval pour retrouver Jake qu'il a connu vingt-cinq ans plus tôt lorsqu'ils étaient tous deux tueurs à gages. Silva souhaite renouer avec son ami d'enfance désormais shérif, mais ces retrouvailles ne sont pas sa seule motivation… *Une expérience unique pour deux perles du réalisateur espagnol Pedro Almodovar !* Durée 1 h 01, âge 16 ans, vo s.t.

LE RENARD ET L'ENFANT
ENTRÉE OFFERTE À TOUS PAR LA LANTERNE MAGIQUE
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, 14 H

de Luc Jacquet avec Isabelle Carré. Un matin d'automne, au détour d'un chemin, une petite fille aperçoit un renard. Fascinée au point d'oublier toute peur, elle ose s'approcher. Pour un instant, les barrières qui séparent l'enfant et l'animal s'effacent. C'est le début de la plus étonnante et de la plus fabuleuse des amitiés. Grâce au renard, la petite fille va découvrir une nature secrète et sauvage. Commence alors une aventure qui changera sa vie, sa vision et la nôtre... Durée 1 h 37, âge 6 ans, français.

TONI, EN FAMILLE
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 12 SEPTEMBRE, 18 H

de Nathan Ambrosioni avec Camille Cottin, Léa Lopez, Thomas Gioria. Toni élève seule ses cinq enfants. Un job à plein temps. Le soir, elle chante dans des bars, car il faut bien nourrir sa famille. Toni a du talent. Elle a enregistré un single qui a cartonné. Mais ça, c'était il y a 20 ans. Aujourd'hui ses deux aînés s'apprêtent à rejoindre l'université. Alors Toni s'interroge : que fera-t-elle quand toute sa progéniture aura quitté le foyer ? A 43 ans, est-il encore temps de reprendre sa vie en main ? *Le film interroge sur le syndrome du nid vide avec tendresse et délicatesse !* Durée 1 h 36, âge 10 ans, français.

LE CIEL ROUGE
LUNDI 11 SEPTEMBRE, 18 H
MARDI 12 SEPTEMBRE, 20 H

de Christian Petzold avec Paula Beer, Thomas Schubert. Une petite maison de vacances au bord de la mer baltique. Les journées sont chaudes et il n'a pas plu depuis des semaines. Quatre jeunes gens se réunissent : un écrivain, un photographe, un maître-nageur et une vendeuse de glaces. Alors que les forêts desséchées qui les entourent s'enflamment, ils partagent des moments de bonheur, d'humour, de luxure et d'amour, mais aussi de jalousie et de rancœur. *Film frais et vital dû en grande partie à ce quatuor d'acteurs vibrant et spontané !* Durée 1 h 44, âge 12 ans, vo s.t.

Mystère à Venise, photo : allocine.fr

ZONE(S) DE TURBULENCE
LUNDI 11 SEPTEMBRE, 20 H 15

de Hafsteinn Gunnar Sigurösson avec Lydia Leonard, Timothy Spall, Sverrir Gudnason. Sarah, quadra et femme d'affaires basée à Londres, souffre d'une peur incontrôlable de l'avion dont elle ne parle à personne. Pour pouvoir partir en vacances avec son nouveau compagnon, elle participe en secret à un cours censé l'aider à surmonter sa phobie. Après la théorie, la pratique : embarquer sur un vol vers l'Islande sous la houlette d'un formateur inexpérimenté et en compagnie d'un improbable groupe d'individus qui souffrent de la même peur qu'elle. Et sans surprise, ce voyage dégénère rapidement… *Heureuse surprise que cette excentrique comédie pleine d'humour absurde !* Durée 1 h 37, âge 12 ans, vo s.t.

LES AVENTURES DE RICKY
MERCREDI 13 SEPTEMBRE, 16 H

de Mette Tange. Richard, un jeune moineau adopté par une famille de cigognes, profite de l'hivernage en Afrique – mais il est temps de rentrer à la maison et de désigner une cigogne instructrice qui dirigera la volée. Richard est absolument sûr de sa victoire, mais lorsque ce n'est pas lui, mais Max qui est choisi, il s'envole, vexé, et se lance dans une aventure mouvementée. *Un film d'aventures trépidant, hyper généreux, drôle et édifiant !* Durée 1 h 25, âge 6 ans, français.

L'ÉTÉ DERNIER
MERCREDI 13 SEPTEMBRE, 18 H

de Catherine Breillat avec Léa Drucker, Samuel Kircher. Anne, une avocate brillante, vit avec son mari Pierre et leurs filles. Anne s'engage peu à peu dans une relation passionnée avec Théo, le fils de Pierre d'un précédent mariage, mettant ainsi en danger sa carrière et sa vie de famille. *La réalisatrice retrouve l'inspiration avec un sujet délicat qu'elle traite avec finesse !* Durée 1 h 44, âge 16 ans, français.

LA VOIE ROYALE
MERCREDI 13 SEPTEMBRE, 20 H 15
JEUDI 14 SEPTEMBRE, 20 H

de Frédéric Mermoud avec Suzanne Jouannet, Marie Colomb, Maud Wyler. Sophie est une élève brillante. Poussée par son prof de maths, elle quitte la ferme familiale et intègre une classe préparatoire scientifique à Lyon qui forme les futures élites du pays. Entre nouvelles rencontres, échecs et concurrence acharnée, Sophie réalise que rien n'est jamais acquis et se métamorphose en battante qui plonge corps et âme dans les maths et la physique. Elle a compris qu'elle va devoir se battre si elle veut trouver sa voie et atteindre son objectif : intégrer la prestigieuse Ecole Polytechnique. *Un beau et sensible film d'apprentissage qui sonne juste et résonne vrai !* Durée 1 h 47, âge 10 ans, français.

ASTÉRIX ET OBÉLIX MISSION CLÉOPÂTRE (REMASTERISÉ)
CINÉ APRÈS-MIDI
JEUDI 14 SEPTEMBRE, 14 H 30

de Alain Chabat avec Gérard Depardieu, Monica Bellucci, Jamel Debbouze. Cléopâtre, la reine d'Egypte, décide, pour défier l'Empereur romain Jules César, de construire en trois mois un palais somptueux en plein désert. Si elle y parvient, celui-ci devra concéder publiquement que le peuple égyptien est le plus grand de tous les peuples. Pour ce faire, Cléopâtre fait appel à Numérobis, un architecte d'avant-garde plein d'énergie. S'il réussit, elle le couvrira d'or. S'il échoue, elle le jettera aux crocodiles. Celui-ci, conscient du défi à relever, cherche de l'aide auprès de son vieil ami Panoramix. Le druide fait le voyage en Egypte avec Astérix et Obélix. De son côté, Amonbofis, l'architecte officiel de Cléopâtre, jaloux que la reine ait choisi Numérobis pour construire le palais, va tout mettre en œuvre pour faire échouer son concurrent. *Une mine d'or de doubles sens, de références et de jeux de mots brillants ! Des scènes ont été ajoutées à ce grand classique jubilatoire ! A voir et revoir sans modération ! Images 4K, Audio Dolby Surround 7.1.* Durée 1 h 47, âge 8 ans, français.

UNTIL BRANCHES BEND
JEUDI 14 SEPTEMBRE, 18 H

de Sophie Jarvis avec Grace Glowicki, Alexandra Roberts, Quelemia Sparrow. Robin travaille dans une conserverie de pêches et vit avec sa jeune sœur Laney. Alors qu'elle est enceinte d'un enfant non désiré, Robin découvre ce qu'elle croit être un insecte envahissant dans une pêche et doit convaincre sa communauté que le danger qu'il représente est bien réel. Les ramifications de cette découverte vont bouleverser sa vie et celle des gens qui l'entourent. *Un premier film enchanteur et contemplatif ! La promesse d'une cinéaste captivante !* Durée 1 h 39, âge 16 ans, vo s.t.

Le renard et l'enfant, photo : unifrance.org

AU ROYAL À TAVANNES

ANATOMIE D'UNE CHUTE
VENDREDI 8 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 12 SEPTEMBRE, 20 H

de Justine Triet avec Sandra Hüller, Swann Arlaud. Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple. Durée 2 h 32, âge 12 ans, français.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE
SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 17 H
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, 20 H

de Olivier van Hoofstadt avec Elsa Zylberstein, Maël Rouin Berrandou. Alors qu'il s'apprête à être promu et muté dans le sud, Sébastien, contrôleur de train consciencieux et professionnel, doit effectuer un dernier trajet de routine. Mais entre Madeleine, une inspectrice légèrement sociopathe, le jeune Adel qu'on lui impose comme stagiaire d'observation, et des passagers plus excentriques les uns que les autres, ce qui devait être une promenade de santé va devenir le pire voyage de sa vie. Durée 1 h 29, âge 12 ans, français.

RETRIBUTION
SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE, 17 H

de Nimrod Antal avec Liam Neeson, Noma Dumezweni, Jack Champion. Alors que Matt conduit ses enfants à l'école, il reçoit un appel. Une voix mystérieuse l'avertit que son véhicule est truffé d'explosifs. Il doit alors suivre les ordres de l'appelant inconnu pour éviter que la charge explosive n'explose. Il doit non seulement sauver sa vie, mais aussi celle de sa famille, qui se trouve avec lui dans le véhicule. Durée 1 h 30, âge 12 ans, français.

MYSTÈRE À VENISE
MERCREDI 13 SEPTEMBRE, 20 H
JEUDI 14 SEPTEMBRE, 20 H

de Kenneth Branagh avec Kelly Reilly, Michelle Yeoh. Venise de l'après-guerre, la veille de la Toussaint : le maître détective à la retraite Hercule Poirot vit un exil qu'il s'est choisi dans la ville la plus glamour du monde. Ce soir-là, il participe à contrecœur à une séance de spiritisme dans un palazzo qui serait hanté. Lorsque l'un des invités est assassiné, le détective se retrouve plongé dans un monde abyssal, plein d'ombres et de mystères. *Puis à Tramelan dès le 27 septembre !* Durée 2 h, âge 12 ans, français.

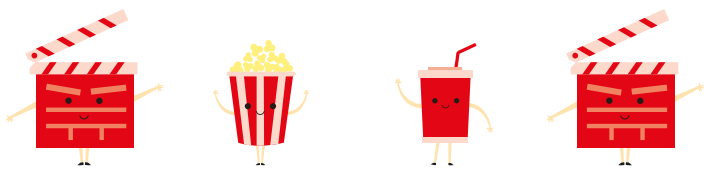

CINÉMATOGRAPHE

Tramelan Une cité horlogère

Travail cinématographique d'un étudiant de la région à voir sur nos écrans

Dans le cadre de son travail de maturité en 2020, Emanuel Liechti s'est intéressé et a enquêté sur l'histoire horlogère de Tramelan. L'horlogerie a été introduite à Tramelan dès 1729 et marque ainsi l'histoire du village depuis près de 300 ans. L'histoire si spécifique de nos comptoirs horlogers, des différents lieux de production dans la localité, des nombreux métiers de l'horlogerie pratiqués dans ces différents ateliers, des flux et des interactions entre les différents acteurs de l'horlogerie locale est largement méconnue aujourd'hui. Grâce à différents témoignages et documents d'archive, le jeune étudiant a réalisé un film documentaire. Il tente de répondre à plusieurs questions : quand l'horlogerie est-elle arrivée à Tramelan ? Quel impact a-t-elle eu sur le développement du village ? Que reste-t-il aujourd'hui de l'horlogerie à Tramelan ?

Le film* Tramelan Une cité horlogère *d'Emanuel Liechti sera projeté au Cinématographe samedi 9 septembre à 10 h L'entrée est libre

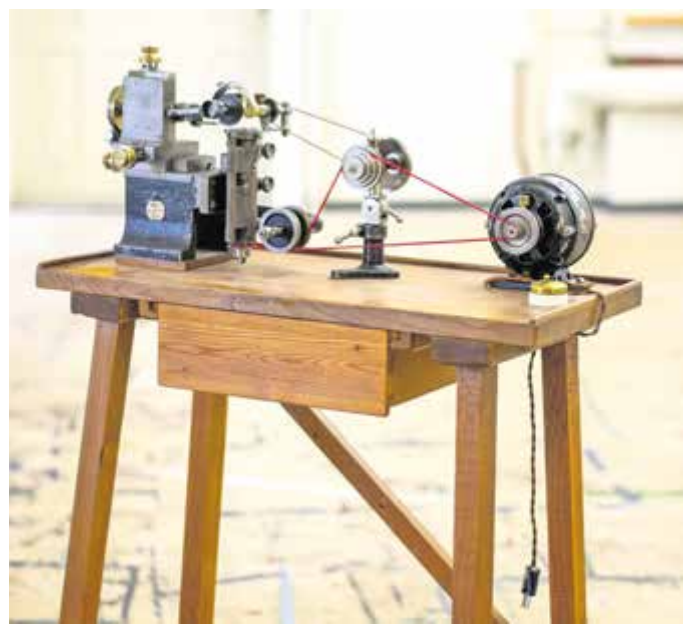

TRAMLABULLE

Hendrix star du neuvième art pour cette 26e édition

Bandes dessinées et musique s'unissent pour la prochaine édition de Tramlabulle qui ouvrira ses portes le 22 septembre au CIP. Jimi Hendrix y sera à l'honneur en sons et en images, comme le laisse deviner l'affiche de la manifestation.

Du 22 au 24 septembre, le festival de BD Tramlabulle ouvrira les portes de sa 26e édition au CIP, pour accueillir, comme chaque année, une belle brochette de dessinatrices et de dessinateurs, mais aussi pour faire entendre de la musique, surtout celle du guitariste de légende Jimi Hendrix.

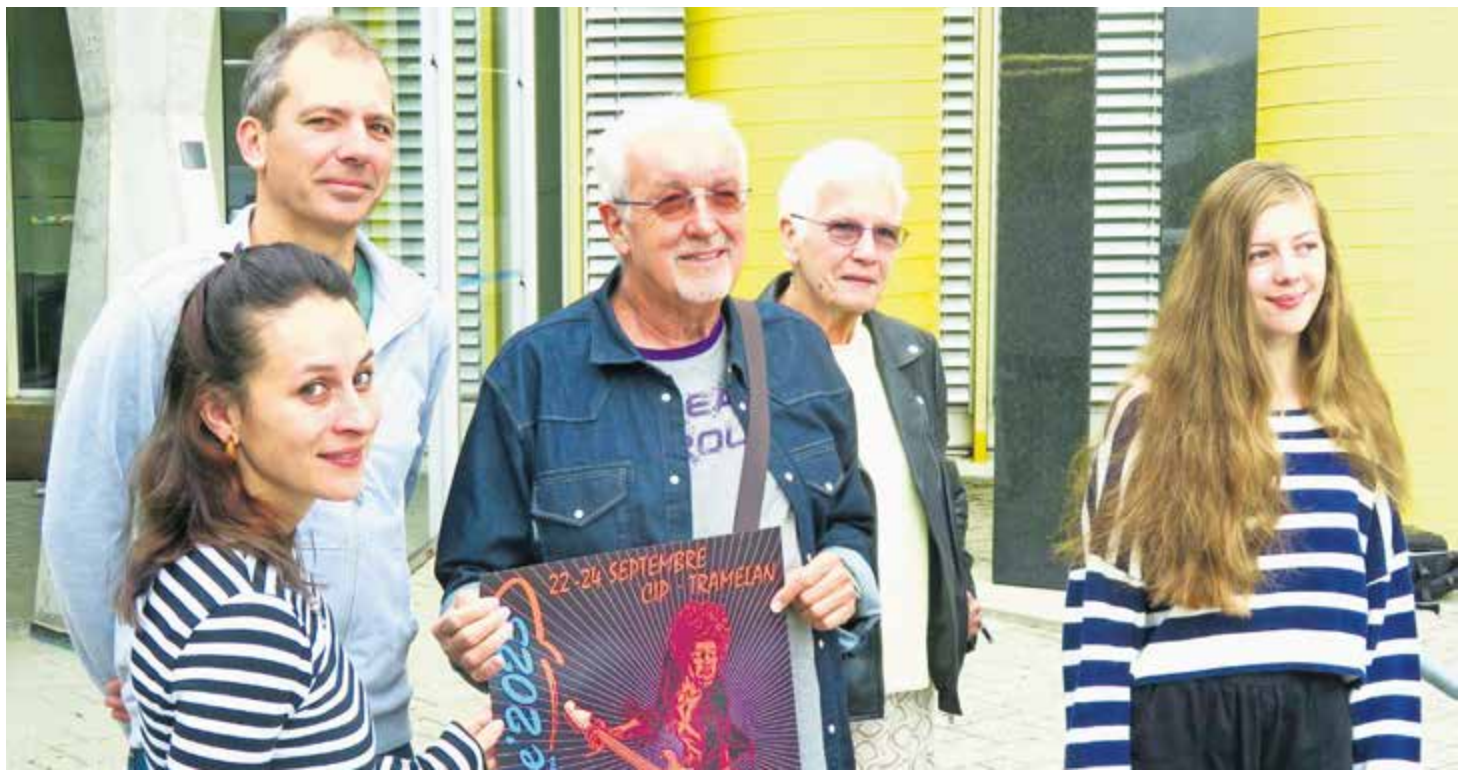

L'organisation de Tramlabulle réunit à présent trois générations: de gauche à droite, Nathalie Aufran, Cédric Humair, Pierre-Alain Kessi, Jacqueline Kessi et Mathilde Rennes

Complicité entre musique et BD

L'affiche du festival ne laisse planer aucun doute: le guitariste gaucher le plus célèbre de l'histoire du rock y éclate en gros plan. Cette illustration a été créée par le dessinateur français Mezzo, qui vient de sortir le premier tome des deux albums qu'il va consacrer à Jimi Hendrix. Mezzo et son scénariste Jean-Michel Dupont, n'en sont pas à leur coup d'essai dans l'univers du musical, puisqu'ils ont déjà publié deux albums consacrés à une autre légende du blues, Robert Johnson, vous savez, celui qui aurait vendu son âme au diable pour que sa musique soit encore plus belle.

Et puis la musique de Hendrix sera, elle aussi, bien présente au CIP, grâce au cover band suisse allemand More Experience (l'un des meilleurs de la planète, selon les spécialistes et la famille de Jimi Hendrix), qui sera en concert samedi, soir à 21 h.

Pourquoi ce choix d'allier BD et musique? «Parce que de nombreux créateurs de BD sont influencés par la musique et la chanson. D'ailleurs il existe une centaine d'albums de BD consacrés à la chanson française. Et on ne compte plus le nombre de pochettes de disques qui ont été illustrées par des dessinateurs de BD» explique Mathieu Chaignat, membre du comité d'organisation et responsable des événements culturels du CIP.

On ajoutera encore que de nombreux auteurs de BD sont eux-mêmes musiciens, comme Kent, Frank Margerin ou Willemin, pour ne citer que les plus fameux.

Et Hendrix ne sera pas le seul musicien honoré à Tramlabulle, puisqu'un blind-test animé par Didier Tronchet, l'auteur du *Petit éloge de la chanson française* permettra de (re)découvrir des perles du répertoire francophone.

Enfin on pourra aussi découvrir l'exposition *Chansons et BD* en compagnie de Daniel Thurre comme guide.

Des bulles sans cesse regonflées

«Le mot d'ordre de notre petit festival, c'est de se renouveler et d'innover, mais dans la continuité,» affirme le président de Tramabulle, Cédric Humair. Et, en effet, d'année en année, le festival surfe sur de nouvelles idées, tout en restant modestement cantonné dans son format de toujours. «Nous ne voulons et ne pouvons pas grandir. Notre infrastructure nous l'impose. Nous ne pouvons par exemple pas accueillir plus d'artistes au CIP, parce que nous voulons garder l'idée de pouvoir héberger tout le monde sur le site même du festival. Un concept unique!» explique encore Cédric Humair.

Force est de constater que le festival tramelot fait figure de nain par rapport à ses concurrents suisses à Lausanne et à Delémont, sans parler d'Angoulême ou d'autres festivals à l'étranger, avec son budget de quelque 60 000 francs et ses trois à quatre mille visiteurs. Mais son esprit d'innovation et sa grande convivialité le rendent très attachant, tant pour le public que pour les artistes qui y sont invités.

En parlant de l'originalité de Tramlabulle, il est bon de rappeler que l'entrée du festival a toujours été gratuite. Seuls les concerts et spectacles sont payants.Parmi les nouveautés de cette année, il faut citer la création d'un jury de jeunes lecteurs. Trois filles et trois garçons des écoles secondaires de la région en font partie. Leur prix sera distribué dimanche à 17 h. Sur une présélection de 24 albums, le jeune jury en a retenu trois pour le tour final, très différents entre eux dans leurs styles, leurs sujets et la génération de leurs auteurs. C'est la jeune Mathilde Rennes qui a reçu carte blanche de la part du comité pour former son jury et mener les délibérations avec lui. Une nouvelle génération s'invite donc dans l'organisation du festival.

Et il y aura aussi du sang neuf du côté des auteurs invités, puisque seize d'entre eux feront le voyage de Tramelan pour la première fois.

Parité presque atteinte

Ces dernières années, l'univers très masculin de la BD s'est largement ouvert aux artistes féminines. De plus en plus de femmes sont séduites par ce mode d'expression hybride, entre texte et dessin, et prennent leur plume pour s'exprimer dans les cases et les bulles. Ce phénomène se ressent aussi à Tramlabulle où, pour la première fois, la parité entre femmes et hommes est presque atteinte, puisque sur les 27 artistes invités, 12 sont des femmes.

Deux des cinq expositions à découvrir sont elles aussi l'œuvre de femmes: *50 Suissesses sensationnelles* de Mireille Lachausse et *Fronde fiscale, parcours d'un lanceur d'alerte* de Léandre Ackermann.

En plus des 27 artistes reconnus et édités, Tramlabulle laissera aussi, comme d'habitude, une large place aux auteurs de fanzines et d'autres formes d'auto-édition.

Le dessin de presse sera également présent, notamment grâce aux duels sur l'actualité qui verront s'affronter la dessinatrice Caro et son challenger Vincent L'Epée.

Si l'on ajoute encore les traditionnels ateliers de BD pour les écoliers animés par le dessinateur Pal Degome, le spectacle du Mentaliste Gabriel Tornay vendredi soir, le film d'animation *Flee* projeté au Cinématographe, les spectacles pour jeune public *Loup* et *Jean-Blaise, le pestacle* et les innombrables séances de dédicaces, on aura un avant-goût assez complet du copieux menu qui attend le public à Tramlabulle cette année! | *tl*

Programme complet du festival: www.tramlabulle.ch

BOIS SUISSE

Un certificat Label Bois Suisse attribué dans notre village

La toiture bois d'un locatif de 4 appartements sis à la Grand-Rue 98 entièrement construite avec du bois indigène a été labélisée

Lorsqu'il s'agit de construire ou d'habiter, le choix du bois s'avère toujours judicieux. Le bois est une matière naturelle avec le soleil pour seule source d'énergie. En plus de stocker le CO_2, gaz à effet de serre, son exploitation et sa transformation nécessitent très peu d'énergie. Le bois fait encore meilleure figure lorsqu'il provient de Suisse en réduisant ainsi les distances de transport et par là même sa quantité d'énergie grise. Ce bois indigène a permis de réaliser la toiture du locatif qui a reçu le 30 août dernier le Label Bois Suisse à Tramelan.

Le bois et les produits en bois suisse – qui s'étendent de la chaise à la maison en passant par les aménagements intérieurs – bénéficient de nombreux avantages pour les consommatrices et consommateurs. Il est tout à fait justifié d'exiger du bois suisse, car les produits en bois indigène façonnés par des entreprises et des professionnels locaux garantissent une qualité de premier choix. Lorsqu'il provient de sources locales, des atouts économiques s'ajoutent aux avantages écologiques du matériau bois. Il assure alors des places de travail au sein de la filière, des exploitations forestières aux entreprises de transformation.

La forêt en Suisse

En regard des standards internationaux, l'exploitation des forêts suisses répond à des critères environnementaux et de durabilité très élevés. La loi forestière suisse protège la forêt depuis près de 150 ans et n'autorise pas à prélever plus de bois que la forêt n'en produit. Or, en Suisse, la forêt est aujourd'hui en expansion et la surface de nos forêts augmente d'environ 4000 hectares par an, soit la superficie du lac de Bienne. Outre la production de bois, la forêt procure de nombreux avantages: maintien de la biodiversité, production d'eau potable, protection contre les dangers naturels, et finalement elle offre des zones de détente et module le paysage.

Le bois stocke le CO_2

Le bois est un matériau écologique et renouvelable. De la forêt au bois énergie, l'utilisation du bois dans la construction cumule les effets de substitution et constitue une importante opportunité de bâtir en ménageant les ressources et le climat tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. Avec une utilisation en cascade du bois, rien ne se perd, tout se transforme: la forêt capte le CO_2 de l'atmosphère par la photosynthèse, l'arbre séquestre le carbone dans son bois et libère l'oxygène. Le carbone reste stocké dans les produits bois utilisés alors que de la matière première se renouvelle naturellement en permanence. L'utilisation du bois en substitution à d'autres matériaux plus énergivores en énergies fossiles renforce la préservation des ressources et du climat.

Label Bois Suisse, la garantie d'un bois indigène

Travailler en circuit court offre des avantages environnementaux, économiques et sociaux. En vertu de la loi, le bois suisse respecte les standards les plus élevés: il est produit en respectant l'environnement et n'est pas transporté sur de longues distances. Le Label Bois Suisse est utilisé dans toute la filière bois et constitue un symbole, synonyme de qualité, d'origine, de durabilité et de confiance. | *lignum jura bernois*

www.holz-bois-legno.ch

Ce que vous devez savoir de Lignum

Lignum, Economie suisse du bois est l'organisation faîtière de l'économie suisse forêt-bois. Elle réunit des associations et organisations de la filière bois, les instituts de recherche et de formation, les corporations publiques ainsi qu'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs et peut compter sur 18 communautés d'action régionale de Lignum. Lignum offre des services dans les domaines de la technique et de la communication dans toutes les régions de Suisse. L'économie du bois représente près de 85 000 postes de travail allant de la matière première à l'utilisateur final. Elle regroupe l'économie forestière, les scieries, le commerce, les matériaux dérivés du bois, la charpente, la menuiserie et la fabrication de meubles.

Organisations et associations réunies sous l'égide de Lignum

DBS dérivés du bois suisse; Forêt Suisse – Association des propriétaires forestiers; FRECEM Fédération Romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie; Holzbau Schweiz; IBS Industrie du bois Suisse; Swiss Timber Engineers Association of Construction STE-AoC; VSSM Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten. Entrepreneurs forestiers Suisse; ISP Communauté d'Intérêts marché Suisse du Parquet; SFV Association suisse du placage; STE Swiss Timber Engineers; VGQ Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée; VSH Association suisse des raboteries.

Visitez le service de presse bois sur www.lignum.ch

SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE

Augmentation des tarifs de l'énergie : les raisons

Il s'agit de la première augmentation des tarifs de l'énergie depuis cinq ans. Elle dépend essentiellement de facteurs extérieurs. En 2024, une hausse interviendra aussi bien pour les tarifs de l'énergie que pour ceux de l'utilisation du réseau. Trois facteurs extérieurs à la SEG sont à l'origine de cette hausse. Il y a tout d'abord l'augmentation des coûts de revient pour la fourniture d'énergie, puis les investissements pour adapter le réseau électrique au tournant énergétique. Enfin, les mesures de la Confédération visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en Suisse viennent s'ajouter à la facture.

La facture d'électricité se compose des éléments suivants : énergie, utilisation du réseau de distribution, services système de Swissgrid et diverses redevances reversées à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Dès 2024 ces divers composants subiront une augmentation, essentiellement en raison du contexte actuel :

Nouvelle redevance imposée par la Confédération

En 2024, la facture d'électricité comprendra pour la première fois une mention intitulée *Réserve d'électricité* (1,20 centime par kilowattheure). Cette mesure est imposée par la Confédération et doit couvrir les coûts liés à la constitution d'une réserve hivernale d'électricité, jugée essentielle depuis la crise énergétique. Cette nouvelle redevance participe donc à une hausse des factures d'électricité dès le 1er janvier 2024.

Sécheresse 2022 et approvisionnement complémentaire sur le marché

La SEG approvisionne ses clients principalement en électricité produite par ses propres centrales et complète ses besoins à l'interne du groupe BKW dont elle fait partie. Ainsi, le tarif de l'énergie dans l'approvisionnement de base dépend essentiellement des conditions de production d'une électricité hydraulique indigène. Les périodes de canicule et de sécheresse en 2022 ont réduit considérablement la production des différentes usines hydroélectriques et en particulier celle de la Goule. Ce déficit de production a, d'une part, provoqué une hausse du coût du kilowattheure produit et, d'autre part, a nécessité des approvisionnements complémentaires sur le marché de l'électricité, dont les prix ont atteint des valeurs records en cours d'année.

Préparer l'avenir en adaptant le réseau de distribution aux exigences de la transition énergétique

Le réseau de distribution de la SEG évolue et se transforme pour répondre aux exigences de la stratégie énergétique de la Suisse (par ex. : production décentralisée, mobilité électrique, etc.). La société se transforme, les besoins s'accélèrent et cette évolution nécessite des investissements et des ressources plus importants que par le passé. Ce phénomène s'observe également sur les prix des réseaux amont qui constituent une part importante des coûts du réseau de distribution de la SEG. En outre, Swissgrid, le gestionnaire du réseau de transport national augmente le tarif des services système de 0,29 centime par kilowattheure. L'impact financier de ces adaptations vient donc se répercuter sur le tarif d'utilisation du réseau facturé aux clients de la SEG.

Pour ces raisons, dès le 1er janvier 2024, pour un ménage vivant dans un appartement de cinq pièces et consommant 4 500 kilowattheures par an (catégorie de consommation H4), le prix total de l'électricité de la SEG va augmenter en moyenne de 22 %, soit env. 20 francs par mois. Une donnée qui peut bien entendu varier en fonction du comportement individuel en matière de consommation. Malgré cette hausse, les tarifs de la SEG restent proches de la médiane des tarifs d'électricité en suisse. | *la goule*

D'autres informations relatives aux prix de l'électricité 2024 sont disponibles sur www.lagoule.ch

LETTRE DE LECTEUR

Le loup

Suite à la découverte de 7 animaux dévorés dans la région du Chasseral, ce qui paraissait être une attaque de loup à maintenant été confirmée grâce aux analyses. Les associations pour la défense du loup accusent régulièrement les propriétaires d'animaux domestiques, de ne pas suffisamment les protéger contre les loups. Premièrement la protection avec une clôture n'est pas facile à mettre en place, dans des terrains escarpés dans un sol rocheux, ce qui est souvent le cas dans nos pâturages boisés, le type de piquet de ces clôtures est bien plus difficile à installer qu'avec des poteaux en bois. Souvent il est question d'enclos, ce sont de petites surfaces pour une protection durant la nuit. Durant l'été quand les températures dépassent les 25 degrés, les bovins préfèrent brouter l'herbe le soir quand il fait plus frais et ceci jusqu'au-delà de 22 h. Il est impensable d'aller regrouper un troupeau après ces heures-là, pénaliser les bovins en les privant de nourriture au meilleur moment de la journée est inacceptable. Une autre solution c'est de mettre une clôture autour de tout le pâturage, pour nous, cela représente plus de 2 kilomètres, ce qui n'est pas faisable, sans oublier qu'un obstacle pour le loup, est aussi un obstacle pour le gibier, la faune sauvage et les promeneurs. Deuxièmement ces clôtures ne sont de loin pas efficaces, plusieurs fois déjà ça s'est vérifié. Le loup a attaqué dans la région du Chasseral, une autrefois il attaquera ailleurs, ce qui veut dire que toute la région doit se protéger et installer des centaines de parcs, impensable.

Le propriétaire des animaux dévorés a semble-t-il été indemnisé, une indemnité même à la hauteur des dégâts ne remplacent pas les animaux, quel jardinier aurait plaisir à planter des salades pour qu'elles se fassent manger par des limaces ou autres ravageurs, il en est de même pour le propriétaire d'animaux domestiques. Selon les défenseurs du loup, celui du Chasseral n'est pas dangereux pour l'homme, faut-il attendre qu'une personne soit dévorée pour agir ? Le loup est totalement imprévisible tant sur son comportement que sur sa localisation. Les habitants sur nos montagnes s'inquiètent pour leurs enfants qui vont à l'école, ce qui est souvent le cas comme aux Prés de Cortébert par exemple. Jusqu'à présent, ils pouvaient se déplacer à pied ou à vélo, maintenant ce sont les parents qui doivent les accompagner, c'est bien pour l'environnement. Selon certaines personnes, le loup est important pour la régulation du gibier dans nos forêts. Pendant des décennies les chasseurs ont très bien fait cette régulation, d'entente avec les forestiers. Le loup n'a pas sa place dans notre région, la théorie de certaines personnes n'est pas possible d'être mise en pratique. Il faut absolument capturer le loup et le mettre dans un enclos, c'est tout de même bien plus logique d'installer un enclos pour le ou les loups plutôt que des centaines partiellement efficaces pour des animaux domestiques. | *étienne klopfenstein, corgémont*

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

RECETTE D'ICI

Salade d'aubergines

4 · 30' · 10' · 40' · Vegan

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Salade

2 cs huile d'olive
1 oignon haché
2 gousses d'ail pressées
2 aubergines coupées en dés
6 filets d'anchois hachés
2 cs câpres hachées
1 cs persil plat haché
1 barquette tomates cerises coupées en 2
2 cs olives noires à la grecque, dénoyautées et coupées en 4
Sel
Poivre du moulin

Sauce

3 cs vinaigre de vin blanc
3 cs huile d'olive
Sel
Poivre du moulin

Finitions

80 g pignons

PRÉPARATION

Salade : chauffer l'huile dans une poêle. Ajouter l'oignon, les gousses d'ail, les dés d'aubergine et faire revenir sur feu moyen pendant 10-15 minutes (suivant la grandeur des dés). Verser le tout dans un saladier et laisser tiédir.

Ajouter les anchois et les autres ingrédients, jusqu'aux olives. Mélanger et assaisonner avec sel et poivre du moulin.

Vinaigrette : mélanger tous les ingrédients et verser cette sauce sur la salade. Bien mélanger et laisser refroidir. Réserver au frais jusqu'au moment de servir.

Finitions : dorer les pignons dans une poêle antiadhésive sans ajouter de matière grasse. Les laisser tiédir et les parsemer sur la salade.

JG

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier
032 396 10 20, WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch
www.schwab-gemuese.ch

FESTIVAL DU JURA

Rencontres... de Londres à New York

La 27e édition du Festival du Jura a démarré dimanche dernier à Porrentruy. Prochaine rencontre, samedi 9 septembre à la collégiale de Saint-Imier à 19 h 30 avec la pétillante trompettiste Lucienne Renaudin

Le thème de la rencontre, qui servira de fil rouge à cette nouvelle édition, emmène les mélomanes dans un parcours allant de la musique traditionnelle balkanique au classique, en passant par le jazz. Fidèle à ses valeurs, le Festival du Jura mélange tradition et innovation, artistes confirmés et talents de demain, ambiances festives et intimistes.

Le prochain concert aura lieu samedi 9 septembre à 19 h 30 à la Collégiale de Saint-Imier, en collaboration avec le Centre de Culture et de Loisirs, avec une trompettiste pétillante et étonnante Lucienne Renaudin Vary. Accompagnée de la Jura Festival Camerata, cette digne héritière de Maurice André emportera le public de Londres à New York à travers les œuvres de Purcell, Barber, Neruda ou des standards de jazz de Gerschwin. Le même concert sera donné dimanche 10 septembre à l'Eglise Saint-Marcel à Delémont à 17 h.

Agée de 24 ans, après une Victoire de la musique remarquée dans la catégorie *Révélation soliste instrumental* à 17 ans, Lucienne Renaudin Vary est devenue une star de la trompette et fait figure d'emblème. Les femmes trompettistes sont en effet rares. Lucienne Renaudin Vary aime aussi mélanger les genres et s'intéresse autant aux grands concertos pour trompette qu'à des concertos moins connus. Issue d'une double formation jazz et classique, elle n'a jamais voulu choisir entre les deux et mène une double carrière d'artiste dont elle montrera toute la palette lors du Festival du Jura.

Concert suivant

Il s'agit de Fêtes balkaniques, le vendredi 15 septembre, à l'Espace La Velle du Noirmont. Au programme des danses composées par Kodaly, Bartok et Brahms et une création du compositeur jurassien Nathan Stornetta. L'ensemble Tri i Dve, qui a déjà fait fait danser et vibrer par deux fois le Festival du Jura, ainsi que le Kammerphilarmonie des Grisons, mèneront la ronde. | *dk*

Billetterie et informations : www.festiju.ch

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Nouvelle secrétaire générale nommée

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a nommé Jessica Schöpfer comme nouvelle secrétaire générale de l'institution. Elle entrera en fonction au 1er décembre.

En collaboration avec la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, le CJB a mis en place un processus de recrutement durant l'été pour nommer un nouveau / une nouvelle secrétaire général(e). Le plénum a ratifié à l'unanimité le choix du comité de sélection qui s'est porté sur la candidature de Jessica Schöpfer.

Habitante de La Neuveville, Jessica Schöpfer, 39 ans, dispose d'un Master en droit de l'Université de Neuchâtel ainsi que de certifications diverses dans les domaines comptable et fiscal. En outre, elle suit actuellement une formation continue en gestion publique (CAS – Certificate of Advanced Studies) à la Haute Ecole de Gestion Arc de Neuchâtel, lui permettant de se perfectionner dans la gestion d'équipes, notamment. Au bénéfice d'excellentes compétences en matière de droit, elle a travaillé plus d'une dizaine d'années au Service des contributions de l'Etat de Neuchâtel, en tant que juriste puis en tant que responsable de l'expertise et de la soustraction.

Active dans les milieux associatifs du Jura bernois, Jessica Schöpfer aura à cœur de s'investir professionnellement dans la région, en mettant ses compétences à profit du Conseil du Jura bernois et des mandats qui lui seront confiés.

Jessica Schöpfer entrera en fonction au 1er décembre et succédera à Kim Seiler qui quittera ses fonctions au 6 octobre. | *cjb*

PRO SENECTUTE Formation

Mercredi 27 septembre : cours de mobilité *être et rester mobile* Rendez-vous : 13 h 30 à 17 h à l'Hôtel de Ville (Salle du conseil général) Le Locle. Vous apprendrez à utiliser les distributeurs de billets à écran tactile des CFF. Nous vous expliquerons aussi comment utiliser les transports publics de votre région de manière simple, confortable et sûre. La première partie du cours est théorique et donnée en salle, puis exercices pratiques à la gare en extérieur. Inscription et renseignements jusqu'au 20 septembre au 032 886 83 00. | *pro senectute*

AGENDA

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

- Subtilement '80, contes du terroir et chansons, CIP, Tramelan, 20 h
- Concert du Chœur Yaroslavl, collégiale, Neuchâtel, 20 h

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

- Concert du Chœur Yaroslavl, collégiale, Neuchâtel, 20 h
- De Londres à New York, festival du Jura, collégiale, Saint-Imier, 19 h 30
- Fête de lutte, centre communal, Péry, dès 8 h 30

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

- Journée de jeux avec le Delirium, école de Vauffelin, de 10 h à 17 h
- Concert du Chœur Yaroslavl, temple Farel, La Chaux-de-Fonds, 17 h

MARDI 12 SEPTEMBRE

- Documentaire sur la Fête des vignerons 2019, 1re partie, club des aînés de Sonvilier, maison de paroisse, 14 h

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

- Les Compagnons de la Tour, théâtre, CCL, Saint-Imier, 20 h 30

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

- La Fête des découvertes, Armée du Salut, Tramelan, de 10 h à 17 h
- Les Compagnons de la Tour, théâtre, CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- Cleanup day du Sel de la Suze, place du village, Cormoret, 9 h 30 suivi d'un apéritif
- Vernissage exposition Landart, , sous la roche, Orvin, dès 16 h 30
- Parcours didactique RRB'23 dans un pâturage boisé, Etang de La Marnière, Tramelan, de 10 h à 14 h. Proclamation des résulats du cabanon de vente en bois.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

- Concert de l'AMC, collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Les Compagnons de la Tour, théâtre, CCL, Saint-Imier, 17 h 30

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Conférence La peste dans l'Arc jurassien, Alain Bosson, CIP Tramelan, 19 h 30
- Raiffeisen Run, Saint-Imier, dès 16 h

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Spectacle Le mentaliste – Best Of, CIP, Tramelan, 21 h
- Concert de l'AMC, collégiale, Saint-Imier, 20 h

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Conférence-débat et concert sur la légende de Jimmy Hendrix, CIP, Tramelan, 21 h
- Spectacle pour enfants, Jean-Blaise le chat, le pestacle. Lecture musicale tout public, CIP, Tramelan, 13 h 30
- Spectacle pour enfants, Loup, CIP, Tramelan, 11 h
- Marché d'automne, hospice Le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier, dès 10 h

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Spectacle pour enfants, Jean-Blaise le chat, le pestacle. Lecture musicale tout public, CIP, Tramelan, 11 h 15
- Spectacle pour enfants, Loup, CIP, Tramelan, 15 h
- Vide-dressing, halle de gymnastique, Renan, de 9 h à 14 h

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- *Qu'est-ce que l'entraide autogérée ?* Exposé d'ouverture, questions, échanges, Hôtel de Ville (salle Cobioni, 3e étage), Tavannes, de 17 h à 18 h. Inscription jusqu'au 20 septembre, info@infoentraide-be.ch, 032 323 05 55, 0848 33 99 00

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

- Fête du village, Sonvilier
- Bon appétit, Philippe Ligron, CCL, Saint-Imier, 20 h 30

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

- 140e anniversaire de la Fanfare Harmonie d'Orvin et centenaire de la Cantine
- Fête du village, Sonvilier

MERCREDI 4 OCTOBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Atelier Cyberthé, EJE, Saint-Imier, 10 h-12 h

JEUDI 5 OCTOBRE

- Soirée scrabble, CIP Tramelan, 18 h 45
- Conférence *La pharmacie de l'hôtel-dieu de Porrentruy, un bijou jurassien,* François Ledermann, CIP, Tramelan, 19 h 30

VENDREDI 6 OCTOBRE

- Vernissage de l'exposition de peinture de Jean-Claude Kunz, CIP, Tramelan, 18 h

EXPOSITIONS

- EarMe ! & Des signes et moi, CIP, Tramelan, jusqu'au 15 septembre. Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- Expo de photos de Blaise Droz, cafétéria du home Tertianum Les Lauriers, Saint-Imier, de 11 h à 17 h, jusqu'au 30 septembre
- Expo photos animalières XXL, fôret des nains, Plagne, jusqu'au 15 octobre
- Exposition Pages de Lumière, enluminures, home La Roseraie, jusqu'au 30 octobre
- Exposition de peintures de Jean-Claude Kunz, CIP, Tramelan, du 6 octobre au 4 novembre. Lundi-vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 15 h à 20 h

ÉLECTIONS AU CONSEIL DES ÉTATS

Bernhard Pulver à la rencontre du Jura bernois

Bernhard Pulver, candidat au Conseil des Etats pour le canton de Berne, viendra à la rencontre des électrices et des électeurs du Jura bernois le 25 septembre, à 19 h 15, dans le bâtiment rénové de La Couronne, emblème de la région de Grand Chasseral, à Sonceboz.

Bernhard Pulver présentera sa vision politique, sur la base de thèmes actuels, développera la manière dont il entend prolonger au niveau fédéral son intense engagement de toujours en faveur de notre région et répondra aux questions des personnes présentes.

Réservez la date du 25 septembre, 19 h 15.

Venez nombreuses et nombreux à La Couronne, à Sonceboz ! | *le comité d'organisation : aldo dalla piazza, courtelary, michel œuvray, cormoret, françois roquier, tramelan*

le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

TEAM VALLON

Belles performances des juniors A, B1 et C1

Deuxième et dernier match de qualification pour la Coupe jurassienne pour les juniors A, à Saint-Imier, contre les SR Delémont, un adversaire qu'ils retrouveront en finale l'année prochaine.

Très mauvaise entame de match de l'équipe locale, très brouillonne, se contentant de balancer des ballons en avant. La mi-temps est atteinte sur le score de 1-0 en faveur de la formation visiteuse, score tout à fait logique. La seconde période est meilleure, sans toutefois toucher au génie. C'est au moment où les Valloniers ont été réduits à 10, à la 73e minute, qu'ils ont inscrit 2 buts pour finalement remporter le match. Comme quoi le football, parfois, peut être incompréhensible…

Une victoire acquise avec peine, mais qui fait du bien au moral et permet de prendre un certain avantage psychologique sur le futur finaliste.

Team Vallon F Itten et Mbabu

En championnat, à Saint-Imier, les juniors A recevaient le FC Grünstern. Ils ont livré un très bon match avec une grande maîtrise du jeu durant toute la rencontre. Les joueurs alémaniques se sont créé une seule occasion de tout le match. Malgré que l'équipe locale ait dû jouer à 10 joueurs depuis la 27e minute, elle s'est imposée 6-0. A relever l'excellent état d'esprit des jeunes Valloniers.

Juniors B1

Les juniors B1 affrontaient le FC Val-de-Ruz à Fontainemelon. On a assisté à une bonne entame de match des visiteurs, avec l'envie de bien faire. Le premier but est arrivé après un quart d'heure de jeu, en toute logique, après que de nombreuses occasions n'aient pas été concrétisées. Ensuite une quantité incalculable de buts ratés, si bien que la pause survient sur le score de 0-1.

Au retour des vestiaires, une plus grande concentration et l'envie d'enfin être plus efficaces devant le but adverse font évoluer le score régulièrement, le deuxième but survenant après 20 secondes seulement. Au final, une victoire méritée 7-0.

Juniors B2

A Val-de-Ruz, par une météo plus que capricieuse, les juniors B2 ont rencontré le FC Val-de-Ruz. Très vite, une différence de niveau est apparue. Les visiteurs, complètement dépassés, sans réelle envie, n'ont rien pu faire face à la jouerie de leur adversaire, hormis quelques sorties de zone bien maîtrisées. Un sec 7-0 est venu sanctionner la première période. Pendant qu'ils appréciaient un bon thé chaud, les juniors du Team Vallon ont reçu la consigne de jouer haut, et de se déplacer ensemble sur le terrain. Ainsi, dès la reprise, l'équipe a montré de bonnes phases de jeu, sans toutefois conclure, mais en encaissant aucun but les 10 premières minutes. Alors que le score était déjà de 3-0 les 10 premières minutes de la première mi-temps, cette deuxième mi-temps s'annonçait donc meilleure. Un pénalty sifflé en faveur de l'adversaire et le Team Vallon est retombé dans ses travers. Le carton jaune reçu n'a pas amélioré la situation, mais on notera tout de même la bonne combativité à 10 contre 11. Au terme de la partie, l'équipe neuchâteloise s'est imposée 13-0.

A Sonvilier, les juniors B2 ont affronté le Team Neuchâtel. Le début du match est équilibré, avec des actions de part et d'autre. Les locaux parviennent à ouvrir le score, mais dans l'euphorie du but marqué, ils oublient de défendre et encaissent l'égalisation dans la foulée. Les visiteurs prennent ensuite les devants, mais subissent également l'égalisation immédiatement après. Les juniors du Team Vallon connaissent alors un passage à vide et encaissent 3 buts. Voulant absolument revenir au score, les juniors locaux se dégarnissent et encaissent un sixième but, s'inclinant finalement 6-2. L'équipe doit donc apprendre à rester mobilisée 90 minutes.

Juniors C1

A seulement 12 joueurs, sous un soleil de plomb, les C1 avaient à craindre leur déplacement à Val- de-Ruz. Remodelée tactiquement avec les forces en présence, c'est dans un innovant 3-5-2 que l'équipe du Team Vallon a entamé ce match. Cinq minutes d'observation et la machine visiteuse s'est mise en route. Dominateurs, hyper joueurs, les jeunes Valloniers ont fait le show et présenté un jeu collectif séduisant. Ils sortent vainqueurs 6-0 d'un bon match de foot entre deux équipes qui ont cherché à jouer au football. A signaler 2 buts de grande classe: débordement, centre pour une tête à 12 m pour l'un et pour une reprise de volée pour l'autre. Epuisés, mais fiers en fin de match, les C1 ont dû passer une bonne nuit. Match au sommet, samedi prochain, à domicile, contre Peseux.

Team Vallon C2H

Juniors C2H

Les C2H se sont déplacés à Saint-Blaise pour y affronter le FC local. Encore une fois, face à une équipe largement supérieure par l'âge et la taille, les juniors du Team Vallon n'ont pas fait le poids, principalement en première période qui s'est terminée sur le score de 12-0. Nette amélioration en seconde mi-temps, après une réorganisation, qui a permis de faire meilleure figure et de terminer cette période sur la marque de 5-1, l'équipe neuchâteloise l'emportant donc au final 17-1.

Samedi passé, les juniors C2H disputaient leur premier match à domicile, à Courtelary, face au FC Coffrane. Motivés et combatifs, les juniors du Team Vallon ont rapidement pris l'avantage et ont su se mettre à l'abri en début de match face à des adversaires inférieurs. Le score à la mi-temps de 6-0 exprimait bien la différence de niveau. Un gros relâchement en début de seconde période a permis aux visiteurs de marquer deux buts et de revenir dans le match. La fin de la rencontre a malheureusement été houleuse et hachée, avec plusieurs cartons pour les juniors neuchâtelois. Les juniors C2H se sont bien repris et ont su rester calmes, tuant le match en marquant trois fois. Score final 9-2, très encourageant après un début de saison compliqué.

Juniors D1

Les D1 du Team Vallon se déplaçaient à Boudry pour y affronter une bonne équipe de football. Soleil et magnifique terrain, toutes les conditions étaient réunies pour ce match. La partie fut disputée et équilibrée. Le score aurait pu tourner d'un côté comme de l'autre, mais le manque de finition côté visiteurs a fait pencher la balance et a permis à la formation neuchâteloise de finalement l'emporter 2-0. A retenir les belles choses vues sur le terrain et l'esprit combatif des juniors D1 qui ont cru, à juste titre, en leur chance jusqu'au bout. Une très bonne base pour préparer le prochain match contre un autre gros morceau (Audax) de ce degré 1 la semaine prochaine.

Juniors D Freuler

Au cours de la semaine passée, sur le terrain de La Courtine à Corgémont, les juniors D Freuler recevaient ceux des Franches-Montagnes pour le compte de la Coupe jurassienne. Face à une magnifique équipe visiteuse, à la jouerie bien élaborée et supérieure aussi bien dans son occupation du terrain que dans les duels, les Valloniers se sont inclinés sur le score de 6-0. Malgré de nombreuses occasions de but, les juniors du Team Vallon n'ont même pas pu sauver l'honneur, avant tout en raison de la prestation talentueuse du gardien jurassien. Dommage, car le score ne reflète de loin pas la physionomie de la rencontre.

Samedi passé, en début d'après-midi, les juniors D Freuler se sont rendus à Courrendlin pour leur 2e match de championnat qui les a opposés au Team GJV. Par une température de 29 degrés, les vaillants footeux du Team Vallon ont remporté une victoire plus que méritée sur le score de 5-1. Avec plus de lucidité devant le but adverse, le score aurait même pu être doublé. De plus, les poteaux ou la barre transversale ont sauvé 4 fois le gardien de Courrendlin.

Mais ne soyons pas trop gourmands! Les jeunes Valloniers ont offert de belles phases de jeu tout au long de cette partie, même si la façon der se déplacer dans les espaces reste à peaufiner.

Juniors D Okafor

Les juniors D Okafor se sont rendus à Peseux pour y rencontrer le FC local. Contre une équipe neuchâteloise de valeur égale, les juniors du Team Vallon, un peu endormis et nonchalants ont été malmenés durant le premier tiers. Par la suite, ils ont disputé deux tiers pleins de promesses, mais insuffisants pour éviter la défaite 7-3.

Juniors D Vargas

Les D Vargas se sont déplacés à La Neuveville pour y rencontrer le Team 3L. Après une bonne entame de match, à l'ouverture du score par le Team 3L, les visiteurs se sont complètement liquéfiés. Une perte de motivation, d'engagement, de lucidité et de placement sur le terrain ont permis à l'équipe locale de l'emporter 16-0. Du travail en perspective pour les prochains entraînements.

Juniors E Fernandes

Très belle performance des E Fernandes aux Bois pour leur deuxième tournoi disputé par un temps idéal. Les juniors du Team Vallon ont été supérieurs à leurs adversaires dans les 3 contre 3 et ont gagné tous les matchs. Quant aux 6 contre 6, les matchs étaient plus équilibrés. Ils ont remporté les deux premières rencontres et ont perdu la dernière. C'est avec plaisir que les entraîneurs ont constaté cette évolution, puisque la semaine passée, ils n'en avaient gagné qu'un seul.

Juniors E Rodrigues

Deuxième tournoi dans leur nouvelle catégorie de jeu pour les E Rodriguez, cette fois-ci à Court, sur un billard et sous un magnifique soleil. De beaux progrès par rapport à la semaine passée ont été constatés, spécialement en 3 contre 3, où ils ont réussi à rivaliser avec l'équipe locale ainsi que mettre quelques buts contre *les grands* E Sommer. De belles phases de passes ainsi qu'une parfaite compréhension de cette partie du Play More Football. Après la pause, le 6 contre 6 était joué de manière surprenante avec des matchs de 20 minutes, alors que les préconisations de la Ligue sont de 15 minutes. Les jeunes Valloniers ont présenté une bonne résistance, mais la durée et la grandeur des adversaires leur a fait perdre pied sur la longueur. A noter que lors des deux matchs, ils ont réussi à marquer à chaque fois.

Juniors E Schär

Les juniors E Schär, quant à eux, ont joué leur 2e tournoi à Tavannes. Il y avait une bonne dynamique et ils étaient très motivés. Les matchs gagnés ont côtoyé les matchs perdus. Mais globalement, un tournoi encourageant durant lequel les jeunes footballeurs se sont donné de la peine.

Juniors E Sommer

Deuxième tournoi pour les E Sommer, le week-end passé, à Court, sous un soleil radieux et sur un terrain impeccable. Les matchs de 3 contre 3 ont été très bien négociés avec 7 victoires et un match nul. En ce qui concerne les matchs de 6 contre 6, ils ont également été pris avec sérieux par l'ensemble de l'équipe. Le premier match a été disputé contre le club local qui, il faut le dire, a grandement facilité la tâche des E Sommer avec des joueurs rageurs, individuels et parfois même de mauvaise foi, qui ne sont jamais rentrés dans leur match. Les juniors E Sommer ouvrant le score dès les premières secondes de jeu, le suspens a été vite tué. En ce qui concerne le second match, contre les collègues du Team Vallon, les E Rodriguez, la décision a mis plus de temps à se dessiner. Disciplinés défensivement et agissant par des contres éclairs, les E Rodrigues ont réussi à faire douter *les grands* durant de longues minutes. Cependant, le manque d'expérience, la fatigue et les gabarits plus athlétiques des E Sommer ont fini par faire la différence. On peut être très fier de cette équipe qui a également cherché à de nombreuses reprises à marquer sur des actions collectives, bien construites et non pas uniquement par des individualités. Rendez-vous le week-end prochain à Courfaivre pour le Credit Suisse Kids Festival.

Juniors E Xhaka

Sur le terrain du FC Hauterive, les juniors E Xhaka ont participé à leur deuxième animation ANF, animation de bonne qualité qui a regroupé 4 bonnes équipes.

Juniors E Zakaria

Les juniors E Zakaria ont disputé un tournoi à La Chaux-de-Fonds, sur le terrain de La Charrière. Dans les matchs à 3 contre 3, 2 victoires pour 4 défaites, sur des scores chaque fois extrêmement serrés. Dans les matchs à 6 contre 6, 1 victoire et 2 défaites. Les joueurs ont encore du mal dans le positionnement, mais que de progrès par rapport à l'année passée. Beaucoup de belles passes de jeu dans les couloirs. Les coaches ont eu la satisfaction de voir que les entraînements portent leurs fruits. Une belle équipe qui a fait preuve d'une belle solidarité. A noter qu'elle a été l'équipe la plus fairplay, qui tapait la main à la fin du match et s'excusait lors de fautes.

Juniors E Zuber

Deuxième tournoi de la saison pour les Juniors E Zuber, à Bévilard. Un temps magnifique, une bonne ambiance et de belles rencontres de football pour les jeunes du Team Vallon. Deux victoires pour une défaite en 6 contre 6 et de belles actions au Play More. Tout le monde a marqué des buts. L'équipe est une belle bande de copains qui prend du plaisir à jouer ensemble. Le défi sera de combler la grosse différence de niveau qui existe du côté individuel, afin de garder de la consistance durant les matchs.

Juniors F Mbabu et Itten

Premier tournoi de la saison pour les F Mbabu et Itten sous un grand soleil et sur le beau terrain de Courtelary. Il y a eu beaucoup d'envie, quelques phases de jeu bien construites et une très bonne ambiance au sein des 3 équipes du Team Vallon présentes. Très encourageant et motivant pour la suite de la saison. Bravo à tous les joueurs et joueuses et merci à Yves et Raphaël pour l'aide précieuse.

Juniors F Elvedi, Omlin et Widmer

Deuxième animation pour les juniors F Omlin, Widmer et Elvedi à domicile sur le terrain de Fin-des-Fourches, à Saint-Imier. Une belle progression des jeunes du Team Vallon a été constatée. En résumé, une super météo, une merveilleuse ambiance, des sourires sur les visages, plein de buts et une avalanche de plaisir! | *jml*

JD TV Freuler – Fr.-Montagnes (Coupe JU) 0-6
JC2H Saint-Blaise – TV 17-1
JA TV – SR Delémont (Coupe JU) 2-1
JB2 Val-de-Ruz – TV 13-0
JB1 Val-de-Ruz – TV 0-7
JD Team 3L – TV Vargas 16-0
JD Peseux – TV Okafor 7-3
JD1 Boudry – TV 2-0
JD GJV – TV Freuler 1-5
JC1 Val-de-Ruz – TV 0-6
JC2H TV – Coffrane 9-2
JB2 TV – Team Neuchâtel 2-6
JA TV – Grünstern 6-0

Samedi 9 septembre
JE 9 h, Sonvilier: tournoi ANF (TV Xhaka, Zakaria)
JE 9 h, La Chaux-de-Fonds: tournoi BRACK (TV Fernandes)
JD 9 h, Villeret: TV Vargas – Team Béroche
JF Val-de-Ruz: animation ANF (TV Fa, Fb, Fc)
JD1 9 h 30, Neuchâtel: ASI Audax – TV
JD 10 h, Corgémont: TV Freuler – Team Orval
JD 11 h, Villeret: TV Okafor – Team 3L
JC1, 12 h, Saint-Imier: TV – Peseux
JA 13 h 30, Diaspora: Diaspora – TV
JC2H 14 h, Boudry: Boudry – TV
JB1 14 h 30, Saint-Imier: TV – Team 3L
JB2 15 h, Hauterive: Hauterive – TV

Dimanche 10 septembre
JG 9 h, Saint-Imier: animation ANF (TV G)

Mardi 12 septembre
JA 19 h, Corgémont: La Suze 07/ Courtelary – TV (match amical)

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07/FOOTBALL CLUB COURTELARY

Une équipe à la hauteur d'une 2e ligue

Un grand soir attendait le FC La Suze 07/FC Courtelary. En ce mercredi 30 août, le Stade de la Courtine accueillait le FC Develier, une équipe de 2e ligue, dans le cadre de la Coupe jurassienne. L'enjeu est grand, le vainqueur de la Coupe étant qualifié pour le 1er tour de la Coupe de Suisse. Avec 2 ligues de différence, le FC La Suze 07/FC Courtelary savait qu'il n'avait absolument rien à perdre et que toute la pression reposait sur son adversaire.

Avant le coup d'envoi, on célébra la retraite sportive du seul, de l'unique, de l'éternel numéro 9 du club. Présent depuis la naissance du FC La Suze, Jérémie Greub a donc effectué 15 saisons pour ses couleurs. Buteur dans l'âme, c'est avec pas moins de 198 buts et 48 assists qu'il raccroche ses crampons. Bravo et merci pour tout.

Et c'est devant un public venu en nombre que La Suze 07/Courtelary entre sur la pelouse fraîchement tondue avec le couteau entre les dents. Les 11 acteurs sont prêts et concentrés pour essayer de réussir un exploit. A la surprise des Jurassiens, le FC La Suze 07/FC Courtelary est au niveau du jeu et peut même construire, créer et évoluer dans toutes les zones. Même si le FC Develier est un cran au-dessus, les locaux se donnent corps et âmes pour défendre et pour attaquer, pour le plus grand plaisir de l'assistance. Après maintes occasions déjouées par nos défenseurs Mallki Colque, Sylvain Isler, Patrick Challandes et Clément Bühler ou alors bloquées par notre gardien Bryan Cudré Mauroux, le FC Develier arrive à ouvrir le score à la 17e minute d'une frappe qui tape la latte avant de faire vibrer les filets. Pourtant, le FC La Suze 07/FC Courtelary ne lâche rien et continue de jouer son jeu. A la 23e minute, Romain Spätig essaye de revenir en arrière, le jeu avant étant bloqué. Sa passe n'est pas assez appuyée et l'attaquant de Develier, ayant évolué en Série B italienne en 2013 (rien que ça!), peut subtiliser le ballon et partir seul au but. C'est

Hommage à Jérémie Greub lors du match de Coupe

sans compter le retour en force de Patrick Challandes. Mais Pat n'a pas d'autre choix que de freiner l'attaquant de manière irrégulière et c'est donc sans contestation que le FC Develier obtient un penalty. L'attaquant se fait justice et aggrave le score à 2-0. Pas de quoi rougir pour les Bleus qui continuent de jouer la tête haute. A part quelques erreurs individuelles, La Suze/Courtelary est à la hauteur de l'événement et chatouille l'ouverture du score. Malheureusement, c'est encore Develier qui aura le droit de célébrer le prochain but. Après un mauvais contrôle sur un dégagement de Bryan Cudré Mauroux, les locaux perdent la balle au profit de l'ancien attaquant de Benevento, qui peut envoyer son ballon dans la cage laissée libre après ce dégagement. 3-0 après 35 minutes. Un score qui, sur le papier, paraît légitime, mais qui, dans le jeu, ne l'est absolument pas. Malgré ces trois buts, c'est le club de 4e ligue qui domine. Après 40 minutes de jeu, les efforts des Suzerains sont enfin récompensés. Romain Spätig envoie une longue balle qui transperce la défense jurassienne. La balle atterrit dans les pieds de Jonas Vallat, qui peut affronter seul le gardien de Develier. Ainsi, à la 41e minute, la centaine de spectateurs peut enfin jubiler. Jonas Vallat a battu le gardien et ouvre le compteur pour les siens. A un rien de revenir au score quelques minutes après, c'est la tête haute que les joueurs locaux retournent aux vestiaires.

Conscient que l'exploit est possible et poussé par son public, le FC La Suze 07/FC Courtelary retourne sur le terrain avec une seule idée en tête: gagner ce match. Les deux équipes sont au coude à coude. Chaque joueur du FC La Suze 07/FC Courtelary joue le match de sa vie: Simone Merucci remplit son rôle de 10 à merveille: il distribue les balles à la perfection, Stan Girardin n'a jamais été autant rapide sur son côté gauche, Marc Hidalgo sprinte plus vite que quiconque sur son côté droit, Armel Strässle et Romain Spätig se battent comme des lions au centre, sans oublier nos quatre défenseurs qui prennent un plaisir à contrer chaque offensive grâce à des tacles plus impressionnants les uns que les autres. Tout le monde, y compris les remplaçants Damien Weingart, Arthur et Paul Bühler, Fabio Zerbini et Marco Bordichini, auteurs d'entrées fracassantes, jouent le jeu souhaité par le duo d'entraîneurs Lucien Bösiger et Rémy Gfeller. Mais ça sera, une fois de plus, Develier qui marquera à la 81e minute. Après un gros cafouillage et pas moins de 4 tirs parés en une action, les Jurassiens trouvent pour la quatrième fois le chemin des filets. Qu'à cela ne tienne, La Suze 07/Courtelary continue à se battre jusqu'aux arrêts de jeu. On joue la 90e minute. Stan Girardin monte sur son côté gauche jusqu'aux 16 mètres adverses. Le gardien de Develier sort pour intercepter le ballon que Stan a un poil poussé trop loin. Mais, l'infatigable Stan est sur la balle avant le portier jurassien, qui ne trouve rien d'autre que les jambes de Stan, qui s'écroule. L'arbitre montre le point de penalty. Jonas Vallat s'empare du ballon, le place sur le point et envoie une balle puissante à ras du poteau gauche. Le dernier rempart du FC Develier choisit le bon côté, mais ne peut que constater que le ballon est au fond de sa cage. 4-2 pour la plus grande joie des locaux. Quelques instants plus tard, l'arbitre siffle la fin de cette partie.

La défaite est célébrée comme une victoire, l'arbitre et les entraîneurs adverses l'admettent: le petit de 4e ligue a impressionné. Un match référence pour notre équipe phare qui n'a vraiment pas démérité. Avec une prestation pareille à chaque match en championnat, le haut du tableau est plus qu'envisageable, et qui sait… peut-être le titre!

Retour à la réalité

Le FC La Suze 07/FC Courtelary se rendait à Longeau le samedi 2 septembre pour affronter l'équipe locale qui, après Bosna Bienne, est la deuxième équipe néopromue du groupe.

Dans le premier quart d'heure, Clément Bühler parvient à récupérer un ballon à l'entrée des 16 mètres. Il envoie alors une frappe au sol au premier poteau et peut ainsi ouvrir le score et inscrire son deuxième but de la saison. Malgré tout, l'équipe du Bas-Vallon peine à faire le break et joue au rythme de l'adversaire. A la demi-heure de jeu, les locaux égalisent contre le court du jeu. En fin de première mi-temps, l'équipe visiteuse reprend l'avantage suite à un joli mouvement. Arthur Bühler lance Jonas Vallat sur le côté. Ce dernier offre un caviar à Simone Merucci qui fusille le gardien pour inscrire le 2-1.

Au retour des vestiaires, Le FC La Suze 07/FC Courtelary se fait rapidement surprendre et concède l'égalisation. Quelques minutes plus tard, Marco Bordichini pense jouer un ballon en retrait à destination de son gardien. Par manque de concentration, il offre à l'attaquant de Longeau, qui traînait les pieds pour se replacer, la possibilité de filer seul au but et de donner pour la première fois l'avantage à son équipe. C'est finalement sur un centre de Eric Bellavita que le capitaine Armel Strässle parvient à égaliser à un quart d'heure du terme de la partie. Malgré plusieurs tentatives du FC La Suze 07/FC Courtelary pour passer l'épaule, le score ne bougera plus.

Sous un soleil de plomb, la troupe à Lucien Bösiger ne trouvera pas le moyen d'imposer son rythme. Après une prestation de haut vol en Coupe, ce match nul est vécu comme une défaite. En ce début de saison, on constate que l'équipe a tendance à se mettre au niveau de l'adversaire. C'est positif quand celui-ci est plus aguerri, c'est plus problématique à l'inverse. Pour franchir un palier, il faudra à l'avenir réussir à imposer son jeu et son rythme face aux équipes plus faibles. | *tbu-rgf /jml*

4e l. La Suze 07/Courtelary – Develier (Coupe JU) 2-4
4e l. Longeau – La Suze 07/Courtelary 3-3

Samedi 9 septembre
5e l. Belprahon, 17 h: Belprahon – Courtelary/La Suze 07

Samedi 16 septembre
4e l. Bévilard, 19 h: Bévilard – La Suze 07/Courtelary

FOOTBALL CLUB ERGUËL

A Tenero on y va, alors inscris-toi!

Le 50e camp d'entraînement des juniors, c'est pour bientôt

Du 8 au 14 octobre, à Tenero, le Team Vallon va prendre ses quartiers dans le centre sportif national que l'on ne présente plus. Ce camp est ouvert à toutes et tous, membres du Team Vallon, des juniors E aux juniors A. Par ses nouveautés au niveau des infrastructures, qui ne demandent qu'à être découvertes, le camp d'entraînement des juniors fêtera son 50e anniversaire. Outre la première année organisée à Vitznau et deux éditions à Vercorin, c'est à Tenero que le FC Saint-Imier, puis l'ensemble des jeunes de l'Erguël ont vécu des entraînements doublements quotidiens, d'autres activités aussi et surtout une école de vie en communauté. 50 ans, c'est autant de bénévolat que l'entourage du club met au service de notre jeunesse. Afin de fêter dignement ce jubilaire, des activités particulières sont prévues. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à mi-septembre en te renseignant auprès de ton entraîneur ou de Julien Zürcher au 079 395 73 14. Viens vivre une expérience avec le Team Vallon, c'est enrichissant. Des

Seconde mi-temps accrochée pour Anthony Salvador et Erguël I

Théo Dupraz (à droite) a ouvert le score, mais ses coéquipiers d'Erguël II n'ont pas gagné assez de duels face à Boudry

facilités sont prévues pour les jeunes issus de familles nombreuses et modestes.

Premier succès pour la troupe à Alain Villard

Samedi passé, le FC Erguël a fêté son premier succès, en trois matchs, du championnat 23-24. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les jaunes et noirs y ont mis toute l'énergie qu'il fallait pour que cette victoire soit estampillée collectivité, en équipe, incluant les joueurs entrés en cours de jeu. Un match plein donc, avec une première mi-temps lors de laquelle les maîtres de céans n'ont laissé que très peu d'espace à leur adversaire du jour. Ils ont pris trois longueurs à leur avantage avant la pause. Autant dire que l'on semblait s'acheminer vers un large gain de l'enjeu. Mais c'était sans compter sur l'opiniâtreté des visiteurs de Pratteln qui n'ont rien lâché, mettant plus de pression sur la défense erguëlienne qui s'employait de concentration pour maintenir son avantage. Une fois de plus Armond Fetahu veillait au grain lorsqu'une défaillance pouvait arriver.

Les réservistes trop inconstants

Ils ont pourtant bien débuté la rencontre puisqu'après moins de quatre minutes, le capitaine Théo Dupraz pouvait faire trembler les filets. Malheureusement les pensionnaires du terrain du Stand ne sont pas parvenus à maintenir cette belle application initiale. Perdant trop de ballons dans l'entrejeu, ils ont laissé l'initiative aux visiteurs qui à l'usure sont parvenus à égaliser avant le thé. En seconde mi-temps les choses ne changeaient pas vraiment même si les protégés de Joao Doutaz se créaient bien quelques opportunités, mais Boudry fit preuve de réalisme. En cinq minutes ils prirent un double avantage (67e et 71e), ce qui bien évidemment a quelque peu agi sur la vaillance de la formation locale. | *gde*

2e Inter Erguël I – Pratteln 4-0
3e l. Erguël II – Boudry I 1-3
Sen. Erguël – Bévilard-Malleray 0-0

Vendredi 8 septembre
Sen. 19 h 30: Courrendlin-Courroux – Erguël (1/8 finale Coupe JU)

Samedi 9 septembre
2e Inter 17 h 30: Erguël I – Ueberstorf

Dimanche 10 septembre
3e l. 10 h 30: Erguël II – Floria

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Présentation des équipes avant la reprise du championnat

M13: devant de gauche à droite: Ana, Amanda, Timéo, Jérémy, Thessa, Maddie, derrière de gauche à droite: Blanca, Jean, Emilie, Isao, Lenny, Samuel, Melika, Cilia, José

M17: devant de gauche à droite: Roberto, Aline, Kim, Noémie, Maya, Lounaë, Myriam, derrière de gauche à droite: Elisa, Aurore, Lana, Célia, Camille, Lisa, manque Maéva

De retour en halles depuis trois semaines, après une pause bien méritée, toutes les équipes du VBC La Suze travaillent dur pour préparer le championnat qui va débuter mi-septembre.

Mais qui sont ces équipes? Cette semaine, présentation des équipes juniors féminines et masculines. Le mouvement junior représente la base du club et il est primordial de le renforcer et de le promouvoir.

M17

Evoluant la saison passée dans la catégorie M15, ces jeunes filles âgées de 11 à 15 ans joueront cette saison en M17. Ce groupe, très motivé et soudé, est composé de joueuses ayant déjà quelques années de volley derrière elles et de nouvelles ayant commencé la saison passée. L'objectif de cette saison est de progresser techniquement. Avec deux entraînements par semaine, menés par Myriam, Roberto et Luca, elles auront également l'occasion de travailler pas à pas la tactique de jeu.

Elles joueront leur premier match le mercredi 20 septembre à 18h45 à Cormoret.

HM16

Entraînés par José et Alyssa (joueuse évoluant dans notre équipe de 1re ligue), ces jeunes garçons se sont illustrés la saison passée en dominant la catégorie 2 du championnat de la région Berne-Soleure au terme de quatre tournois. Pour cette saison, l'objectif est de faire le championnat dans la catégorie 1 (la meilleure) et de se classer dans le top 3. Le deuxième objectif est de se qualifier aux finales suisses HM16, dans un premier temps au niveau régional et, pourquoi pas, d'aller le plus loin possible au niveau national. A noter que certains de ces joueurs évolueront également dans le championnat de 3e ligue cette saison. Leur premier tournoi se tiendra le dimanche 29 octobre à Bienne.

M15: devant de gauche à droite: Gina, Lexy, Loumen, Alice, Melika, Cyane, Kimea, Maria, Mia, Thessa. Derrière de gauche à droite: Amaya, Marie, Estelle, Lya, Alice, Olivia, Deborah, Meryl, Danina, Kira, Asmin, Blanca

M15

Ce groupe est né d'une collaboration commencée la saison passée avec le VBC Tramelan. Composé de joueuses des deux clubs, il formera deux équipes mélangées (A et B) qui joueront aux couleurs de la Suze. Ces juniors peuvent s'entraîner deux fois par semaine, une fois à Tramelan, avec Chloé et Eloise, et une fois à Cormoret, avec Blanca, joueuse dans notre équipe de 1re ligue.

L'objectif de cette équipe pour la saison prochaine est de créer une bonne cohésion entre les joueuses venant de différents clubs. Il est primordial que toutes les filles prennent du plaisir en pratiquant le volley et qu'elles grandissent en tant que joueuses.

L'équipe A jouera son premier match le vendredi 22 septembre à 18h45 à Tramelan. L'équipe B quant à elle se déplacera à Porrentruy pour son premier match, le dimanche 24 septembre à 12h30.

M13 – filles et garçons

Dans cette catégorie, les entraînements mixtes sont menés par José et Blanca (joueuse de notre équipe de 1re ligue), avec l'aide de Cilia. Le principal objectif est la découverte du volley et des valeurs du sport. Cela se fait en leur apprenant les bases techniques et tactiques du jeu tout en s'amusant, le plus important.

HM16: devant de gauche à droite: Leandro, Philémon, Jean, derrière de gauche à droite: Alyssa, Luca, Ethan, Gilles, Dany, José

Les garçons, débutants et très motivés, participeront cette saison à plusieurs tournois régionaux, comptant pour la qualification au championnat suisse. Le groupe des filles, composé de nouvelles joueuses et de jeunes filles ayant déjà suivi les entraînements kids, disputera également plusieurs tournois régionaux.

Toutes ces équipes auront besoin de votre soutien et elles comptent sur votre présence à leurs matchs.

Suivez-nous sur Instagram @vbclasuze et Facebook pour avoir toutes les dernières informations sur les matchs, tournois, événements et résultats. | *ca*

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Une semaine mitigée pour les Women

Après leur victoire dimanche dernier face au FC Reconvilier, les joueuses de l'équipe féminine du FC Courtelary affrontaient une semaine bien chargée: ¼ de finale de la Coupe jurassienne face au FC Haute-Sorne et 3e match de championnat face au FC Glovelier.

Retour sur ces deux rencontres

Mercredi dernier, le FCC Women se rendait à Undervelier pour y disputer le ¼ de finale de la Coupe jurassienne face au FC Haute-Sorne. Un match qui s'annonçait d'entrée compliqué, car Eric Chopard se déplaçait avec un contingent restreint de 11 joueuses seulement. Bien que dans le passé, l'adversaire ait souvent mis le FCC en difficulté, il était important de faire une belle prestation et de sortir la tête haute de cette confrontation.

Dès les premières minutes, les Women du FCC se font surprendre et sont menées 1-0. Le rythme du match est très soutenu avec d'une part les filles de l'entraîneur Chopard qui ne baissent pas les bras et d'autre part leurs adversaires qui cherchent à doubler la mise. Peu de temps avant la mi-temps, Tatiana Barbosa parvient à égaliser. Le match est relancé, mais reste totalement équilibré, avec de belles actions des deux côtés. De retour sur le terrain après la pause, malgré quelques offensives qui finissent par des tirs cadrés pour les Women, le score reste inchangé jusqu'à la 90e minute. Une nouvelle fois, les tirs au but décideront le futur de la compétition. Le score final sera de 5-6 et l'équipe féminine du FCC décroche le droit d'accéder aux demi-finales.

Malheureusement, la série de victoires a été brutalement interrompue dimanche passé, par le nouveau venu, le FC Glovelier. Les Women ne craignaient pas cette rencontre au vu de leur récent parcours. Malgré cela, les joueuses d'Eric Chopard n'arrivent pas à poser leur jeu bien que, d'habitude, elles soient nettement supérieures. Le jeu est lent, les actions offensives sont rares et le score restera nul jusqu'à la mi-temps.

De retour des vestiaires, les Women sont prêtes à changer le scénario et montrent enfin ce dont elles sont capables, mais elles se font surprendre par un corner adverse. La balle arrive au fond du filet et ce coup du sort fait perdre pied aux joueuses de la Praye. En effet, quelques minutes plus tard, elles obtiennent un penalty qui finira sur la latte. Malgré quelques actions offensives, les joueuses du FCC ne démontrent pas les qualités et le jeu auxquelles elles avaient habitué les quelques fidèles supporters. Ainsi, elles ne parviennent pas à égaliser. La situation ne s'améliore pas suite à un nouveau corner de la formation jurassienne qui finit sur la tête de la gardienne qui renvoie maladroitement la balle dans son propre filet. Les Women essaient tant bien que mal de garder leur sang-froid, malgré le climat tendu et le tifo du FC Glovelier qui est à la limite de ce qui est admissible autour d'un terrain amateur.

Avant le triple coup de sifflet, Tatiana Barbosa raccourcit la distance en signant le 1-2 final. Une lourde défaite pour les Women qui espéraient rester invaincues sur ce premier tour et s'agripper à la première place du classement.

Un bilan hebdomadaire moins réjouissant que d'habitude pour l'équipe féminine du FCC qui reste tout de même 2e du championnat et qui reste en course pour la Coupe jurassienne. La compétition reprendra à Cœuve le 23 septembre après une pause bien méritée qui permettra de récupérer quelques blessées et être à nouveau au top.

| *ac/jml*

Wo Haute-Sorne – Courtelary ____ 5-6
Wo Courtelary – Glovelier_____ 1-2

Samedi 23 septembre
Wo Les Gabes, Cœuve, 16h: Cœuve – Courtelary

TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Quelques résultats en tirs régionaux

Les tireurs ont participé à différents tirs régionaux avec des fortunes diverses.

Tir au chocolat à Courtelary

Cible A10, 10 coups dont 4 en série: Patrick Gobet 94 pts; Quentin Gobet 92 pts; Isabelle Gobet 89 pts; Franco Villoz 87 pts; Marek Heyer 86 pts et Raymond Heyer 85 pts.
Le groupe de 5 tireurs termine à 435 pts; le podium sera occupé par d'autres groupes.

Tir de la Combe Grède à Saint-Imier

Cible A10, 10 coups dont 4 en série: Christophe Sartori 96 pts; Quentin Gobet 91 pts; Isabelle Gobet 89 pts; Patrick Gobet 88 pts; Franco Villoz 86 pts et Raymond Heyer 85 pts.
Avec 450 pts, le groupe des Primevères peut espérer un classement honorable.

Tir de l'Association Jurassienne Bernoise des Tireurs Vétérans à Eschert

Concours individuel (10 coups sur cible A10 sans coup d'essai; classement à l'addition des 8 meilleurs coups): Franco Villoz 76 pts; Bernard Mérillat et Raymond Heyer 70 pts.
Cible Championnat (10 coups sur cible A10): Franco Villoz 92 pts et Raymond Heyer 87 pts.
Le comité donne rendez-vous à tous les tireurs de la section pour le tir de l'Amitié de mercredi 13 septembre à Corgémont.
Nos amis de Corgémont, Tramelan, Péry et Reconvilier nous attendent de pied ferme et espèrent repartir avec la cloche du vainqueur. | *le comité*

COURSE À PIED

VCV, victoires éthiopienne et française sous un soleil de plomb

Comme en 2019, la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret (VCV) a retrouvé une Française et un Ethiopien sur la plus haute marche du podium. Avec une météo de carte postale, quelque 250 coureurs, populaires et enfants ont pris part à cette 23e édition.

Les records tiennent… mais les podiums changent

En l'absence de Rémi Bonnet, détenteur du record du parcours depuis 2021 en 1 h 40'50'' chez les hommes et de Laurence Yerly, détentrice du record depuis 2009 en 1 h 59'32'' et 10 fois victorieuse chez les dames, on pouvait se demander qui occuperait les trois places des podiums 2023.

Et bien dès les premières foulées de la course, on était fixé du côté des messieurs puisque le vainqueur de l'année dernière, l'Ethiopien Mekonen Tefera, de Gampelen avait décidé de ne donner aucune chance à ses adversaires sur le tracé de la VCV. Né en 1992, habitué des courses de montagnes où il se distingue régulièrement, vainqueur l'année dernière à Villeret, Mekonen Tefera l'a emporté en 1 h 47'27''. Il a laissé son poursuivant Demian Schaedler, de Saint-Imier à plus de 7 minutes et le troisième du jour, Aurélien Charité, de Villers Le Lac à près de 10 minutes. Certes, sans avoir battu le record du parcours qui reste dans les mains de Rémi Bonnet, Mekonen Tefera a ainsi fait la passe de quatre sur les sentiers de la Combe Grède et de la crête du Chasseral. Il avait déjà remporté la course en 2017, 2018 et 2022.

Du côté des dames, en l'absence de Laurence Yerly, la course était très ouverte et la liste de départ ne permettait guère de faire des pronostics. C'est finalement un podium inédit qui marquera cette 23e édition.

Le podium des catégories scratch hommes, photo: Céline Aubert

Le podium des catégories scratch femmes, photo: Céline Aubert

Certes loin du record du parcours de 1 h 59'32'' toujours détenu par Laurence Yerly, c'est la Française, Louise Wanner de Damprichard, née en 1995 qui emporte cette 23e édition en 2 h 10'20''. 2e en 2016 et en 2022, 3e en 2021, elle monte ainsi une nouvelle fois sur la plus haute marche du podium après sa victoire en 2018. Sur la deuxième marche du podium on retrouve Romane Gauthier, du Noirmont, 2e en 2021, 1re l'année dernière, qui a bouclé le tracé en 2 h 16'39''. Lara Droz, de Emmetten, 3e en 2021 et 4e en 2022 complète le trio de tête en 2 h 18'06''.

Vers la 24e édition

Ce qui frappe à chaque fois les organisateurs, c'est le nombre de nouveaux inscrits. Cela a été une nouvelle fois le cas cette année. De très nombreux participant(e)s prennent part à la course pour la première fois… et la plupart y reviennent. Trois coureurs ont d'ailleurs effectué les 23e éditions. Il s'agit de Gérard Meyrat de Fontainemelon, Roland Kaltenrieder de Cormoret et Nicolas Meyer de Saint-Imier.

Des participants venant de France et d'ailleurs s'ajoutent aux régionaux, romands et aux très nombreux suisses alémaniques et tessinois présents au départ. La VCV peut ainsi s'enorgueillir d'être une course internationale.

On vient en effet parfois de très loin à la VCV. Un prix spécial est d'ailleurs offert à celui ou celle qui vient de la plus lointaine destination. Cette année, ce sont deux grisonnais qui ont eu le privilège de recevoir ce prix. A relever également la participation de très jeunes coureurs à la grande course. Cette année, la palme revient à Olivia Weber, de Courtelary née en 2011.

Dans la catégorie nordic-walking, la palme revient à Isabelle Martoccia, de Villeret chez les dames. Elle a terminé la course en 3 h 45'57''. Chez les messieurs, c'est Bernhard Wenger, de Oey, qui l'a emporté en 3 h 47'48''. Enfin, du côté de la course des enfants, la première fille se nomme Charline Walter. Ressortissante de Courtelary (née en 2010), elle a parcouru les quelque 2 km en 9'20''. Du côté des garçons, Robin Charité, (né en 2011) de Villers-le-Lac a rejoint l'arrivée en 8'00''.

Convivialité et qualité d'accueil

Comme par le passé, les organisateurs ont fait un maximum pour que cette épreuve soit une fête et que les participants conservent un beau souvenir de leur passage à Villeret. Cors des Alpes le long du parcours, animation dans l'aire de départ et d'arrivée avec la présence d'une clown et d'une grimeuse pour les petits, tout est prévu pour donner une touche conviviale à cette manifestation. A cela s'ajoutent des ravitaillements en suffisance, un excellent repas chaud, des massages à l'arrivée… et un accueil chaleureux, il n'en faut pas plus pour que la fête soit belle et que les gens aient plaisir à venir… et à revenir.

Du côté des organisateurs, malgré un nombre de participants en régression, le sourire reste de mise sur le visage de Michel Walthert, président du comité d'organisation puisque tout s'est très bien déroulé. Aucun accident grave n'a été déploré… seuls quelques petits bobos seront à inscrire sur le livre de bord des samaritains.

Petit bémol, et c'est bien regrettable, la toujours très faible participation de la population du village à la fête.

L'occasion pour le président de relever l'immense travail réalisé par les quelque 80 bénévoles engagés dès le jeudi pour préparer le parcours, aménager les aires d'arrivée et de départ, concocter un repas chaud à l'attention des participants, etc. Grâce à eux, l'épreuve a pu se dérouler dans de parfaites conditions de course.

Ainsi, cette édition 2023 a vécu. Le comité est d'ores et déjà motivé pour l'organisation de la 24e édition. Une manifestation fixée au samedi 7 septembre 2024 et qui se voudra non seulement un événement sportif, mais aussi une belle fête villageoise.

Amis sportifs, ne manquez pas de d'ores et déjà réserver ce rendez-vous dans votre agenda. | *michel walthert, président du comité d'organisation*

Vous trouverez tous les résultats de cette édition 2023 sur le site internet coursevcv.ch

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le HC Saint-Imier nouveau est arrivé

Quelques mois après avoir décidé de se retirer du championnat de 1re ligue, le HC Saint-Imier s'est reconstruit. Afin d'aborder la saison 2023-2024 en 2e ligue dans de bonnes conditions, les dirigeants du club de la Clientis Arena ne sont pas restés les bras croisés. Laurent Zingg ancien coach du Erguël HC s'est vu confier les reines de l'équipe fanion. Le Erguël HC a changé d'appellation et est devenu le HC Saint-Imier. Cinq à six joueurs de la saison passée sont restés fidèles aux Bats, ils viendront épauler les joueurs réservistes qui avaient été éliminés au stade des demi-finales des playoffs en février.

Un homme fort à la barre

Laurent Zingg et ses joueurs ont retrouvé, en se début septembre, leurs murs et la glace au terme d'une préparation physique qui a débuté en mai déjà. Le premier match amical est prévu le 15 septembre à 20 h 45 à Yverdon-les-Bains. A 39 ans, Laurent Zingg a surtout œuvré dans le canton de Neuchâtel, au HC La Chaux-de-Fonds et Université Neuchâtel dans le cadre des Mouvements Juniors. Dire que le nouveau coach du HC Saint-Imier est nourri d'une grande expérience serait présomptueux, notamment avec des joueurs adultes. Mais l'homme est juste, discipliné et sait se faire respecter en appliquant sa vision des choses. Sous sa direction, le désormais feu Erguël HC avait tenu tête au CP Fleurier dans les playoffs de la saison passée, il avait su faire progresser son groupe et tirer le meilleur de ses joueurs. Dans sa tâche, il sera assisté par Jean-Pierre Wyssen que l'on ne présente plus à la Clientis Arena. Mais prendre en main les destinées d'une première équipe, le HC Saint-Imier, représente évidemment un challenge.

Laurent Zingg (à gauche) et le président Ludovic Barras, pour un nouveau HC Saint-Imier

Le discours de Laurent Zingg a séduit les dirigeants du HC Saint-Imier, en particulier son président Ludovic Barras. Il a aussi su fédérer ses anciens et nouveaux joueurs afin de redonner des couleurs au HC Saint-Imier. Un nouveau départ pour les jaunes et noirs afin de donner de nouvelles émotions à ses supporters.

Contingent

Gardiens: 98 Gigon Raphaël (ancien); 35 Erard Lino. Défenseurs: 3 A Meyer Louis; 4 Schneider Ludovic (ancien); 6 Boldini Nelson; 14 Ogi Maël; 22 Leuenberger Ben; 33 Leuenberger Sam; 71 Houlmann Jérémy. Attaquants: 2 Frésard Nathan; 8 C Vallat Yoan (ancien); 10 Godel Théo (ancien); 12 A Pellet Jonathan; 15 Gabbarini Guillaume; 17 Pauli Luca; 19 Berthoud Virgile; 24 Feusier Jan (ancien); 27 Tundo Ilario; 58 Debély Dylan; 67 Amstutz Andoni; 77 Vallat Jonas; 97 Vuilleumier Yvo (ancien). U20 Stagiaires: Humbertclaude Samuel, attaquant; Brossard Nathane, défenseur; Leuba Maxence, défenseur; Senn Estevan, défenseur; Bauer Noah, attaquant; Humbertclaude Alex, attaquant; Marti Ryan, attaquant; Pellegrini Maël, attaquant.

Staff: coach Laurent Zingg; coach assistant Jean-Pierre Wyssen; chef matériel René Amstutz. | *gde*

Vendredi 15 septembre
20 h 45: Yverdon-les-Bains – Saint-Imier (préparation)

Samedi 23 septembre
18 h 15: Saint-Imier – Université Neuchâtel (préparation)

Samedi 30 septembre
17 h 30: Sissach – Saint-Imier (préparation)

PRO SENECTUTE

Vélo

Mercredi 13 septembre: Les Franches vallonées Rendez-vous: 14 h à la gare Le Prépetitjean. Distance 29 km, route mixte (asphalte et chemin blanc). Responsable: Pierre-Louis Wermeille 079 798 68 81. Les nouveaux participants sont priés de contacter le responsable.

Mercredi 20 septembre: Sorne IV, le Tabeillon Rendez-vous: 10 h au restaurant de la Poste à Glovelier. Distance 50 km, VTT. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Responsable: Jean-Pierre Maeder 032 951 10 77. Les nouveaux participants sont priés de contacter le responsable.

Randonnée

Mardi-rando 12 septembre, les environs de Bressaucourt Rendez-vous: 14 h au terrain de football à Bressaucourt. Temps de marche et dénivelé: environ 2 h 30, 220 m. Responsable: Monique Guélat 079 533 26 38.

Mardi 12 septembre: du col des Etroits à la Robella, en passant par le Saut de l'eau Rendez-vous: 10 h 20 à la gare de Buttes. Temps de marche et dénivelé: environ 3 h 15, 577 m, 506 m. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Descente en télésiège de la Robella sur Buttes. Responsable: Michèle Berthoud 079 735 14 85.

Jeudi 14 septembre, le sentier de l'eau Rendez-vous: 13 h à Lajoux, en face de la fabrique la Girolle. Temps de marche et dénivelé: environ 2 h 30, 100 m. Responsable: Nicole Bangerter 079 640 11 06.

Mardi-rando 19 septembre: vous allez déguster! Rendez-vous: 14 h à l'école d'agriculture à Loveresse. Temps de marche et dénivelé: environ 2 h, 230 m. Responsable: Marylvonne Wermeille 079 672 36 92.

Jeudi 21 septembre: Weissenstein Rendez-vous: 8 h 30, gare Grenchen-Süd. Temps de marche et dénivelé: environ 4 h 30, 545 m, 560 m. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Responsable: Kurt Thommen 077 416 87 88.

Jeudi 21 septembre: Welschgatterli Rendez-vous: 10 h, gare de Moutier. Temps de marche et dénivelé: environ 3 h 30, 4 h, 418 m. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Inscription nécessaire pour le covoiturage. Responsable: Fredy Mercerat 077 431 13 10.

Mardi-rando 26 septembre: ruines de Pfeffingen-Blattenpass Rendez-vous: 9 h 15 à la gare de Grellingen. Temps de marche et dénivelé: environ 4 h 30, 450 m. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Responsable: Roger Bessire 079 604 58 57. Inscription jusqu'au 25 septembre.

Mardi 26 septembre: les mystères du Schaltenrain, journée de la personne âgée Rendez-vous: 13 h à Vinelz. Temps de marche et dénivelé: environ 4 h, 300 m. Infos pratiques: apéritif et prix de la sortie offerts. Responsable: Michèle Fridez 079 248 86 24. Inscription jusqu'au 15 septembre.

Jeudi 28 septembre: journée de la personne âgée, La Botière Rendez-vous: 14 h 30, gare de Tavannes. Temps de marche et dénivelé: environ 1 h 45, 100 m. Infos pratiques: apéritif offert. Repas du soir organisé, prix 13 francs. Responsable: Eugène Benoît 079 503 76 56. Inscription jusqu'au 14 septembre pour organisation covoiturage.

| *pro senectute*

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 8 au 14 septembre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 8 au 14 septembre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45 *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL** SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 22 septembre: 16 h-17 h. **FRINVILLIER** ENTRÉE DU VILLAGE Mardi 19 septembre: 16 h 15-17 h. **PLAGNE** ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 22 septembre: 17 h 30-19 h 15. **VAUFFELIN** PLACE DU VILLAGE Vendredi 22 septembre: 14 h 30-15 h 30. **ORVIN** CENTRE DU VILLAGE Mardi 19 septembre: 17 h 45-19 h 30 **SONCEBOZ** COMMUNE Mardi 26 septembre: 16 h 30-19 h 30. **CORGÉMONT** GARE Mardi 3 octobre: 15 h 15-17 h. **LA FERRIÈRE** COMMUNE Samedi 9 septembre: 9 h 45-11 h 45. *www.bibliobus.ch*

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT** ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. **COURTELARY** COLLÈGE Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER** RUE DU MARCHÉ 6. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER** COLLÈGE Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE** COLLÈGE Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET** RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, 032 485 70 44, 076 710 67 43, https://pery-laheutte.ch/liste-et-annuaire/centre-animation-jeunesse-caj/

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI** SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15 h 15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h, gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: mercredi 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET** SALLE DE GYM Gym des aînés Bel Automne les mardis: de 9 h à 10 h 15. rens.: Fifi, 032 944 18 02. Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, rens.: Catherine Huguelet, 079 713 01 84. **COURTELARY** SALLE DE GYM Gym dames, lundi: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, mercredi: de 20 h à 22 h, rens.: feminasportsfscc@gmail.com. Gym des aînés, mercredi: de 14 h à 15 h, rens.: 032 944 18 02. **ORVIN** HALLE Lundi: 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry; samedi ou dimanche: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE** CENTRE COMMUNAL Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ** HALLE DE GYM Mardi: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET** HALLE DE GYM Gym des aînés, lundi: de 17 h à 18 h.

PISCINES

PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER sur le Pont De 9 h-20 h. *032 941 28 42.* **PISCINE DU CHÂTEAU** TRAMELAN chemin du Château 30 De 9 h-19 h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignement: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES** SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER** RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS** ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lechot@bluewin.ch.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 9 et 10 septembre assurés par Werner Zeller et Nicolas Bandelier. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, je: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rdv préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 10 h-12 h. 15 h-18 h, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 14 h-16 h 30, vendredi: 10 h-13 h. Permanence téléphonique: Lundi: 9 h-12 h, 15 h-18 h, mercredi: 9 h-12 h, jeudi: 9 h-12 h, 14 h-16 h 30, vendredi: 9 h-13 h. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, ve: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30, 14 h-17 h. Mardi: 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Nathalie Rose, Maéva Lauber

Corr. et facturation: Nicole Loriol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 99 fr.

Grand Chasseral
imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

		7			3			
	4	6			1	9	3	
	1		4				2	5
5	9			3		7		
			5		4			
		1		8			5	2
1	8				7		6	
	6	3	8			2	7	
			1			8		

©raetsel.ch 1730504

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

Y	T	F	C	P	M	F	O	O	R	C	V	H	D
J	Z	N	P	J	L	Y	X	Z	R	I	O	U	Y
I	I	C	C	Q	W	Z	W	M	U	S	F	A	G
Y	U	E	R	P	B	N	I	N	E	E	I	M	X
F	K	L	A	Z	L	D	F	R	U	L	X	N	Q
I	D	X	V	I	Z	R	I	E	S	S	I	Z	D
T	R	P	A	X	G	E	L	U	O	F	T	R	F
A	A	F	T	Q	K	N	C	P	F	Z	O	C	E
X	P	M	E	G	H	O	W	Z	S	D	B	K	D
I	O	F	E	N	N	M	J	D	E	S	E	N	E
F	E	I	O	E	G	O	V	X	F	T	U	B	H
J	L	T	G	J	U	C	L	E	I	T	R	O	O
I	E	Z	U	W	E	N	M	E	D	T	D	H	V
H	A	W	A	G	E	C	R	E	M	E	R	I	B

CRAVATE
ECREMER
ELIRE
FIXATIF
FOULE
GNOLE
LEOPARD
NUE
ORTIE
RENOM
SUEUR
TEK

Solutions de la semaine dernière

2	1	4	9	6	3	5	7	8
9	8	7	1	5	4	2	3	6
6	3	5	7	2	8	1	4	9
3	7	1	8	9	6	4	2	5
5	2	9	4	7	1	8	6	3
4	6	8	2	3	5	7	9	1
8	4	2	3	1	9	6	5	7
1	5	3	6	4	7	9	8	2
7	9	6	5	8	2	3	1	4

■	L	■	Z	■	■	P	■	S
■	E	T	O	N	N	A	N	T	E
G	R	A	S	■	E	R	E	■	V
C	O	R	T	O	T	■	S	O	I
■	T	■	E	S	S	E	■	V	■
■	■	G	R	E	■	T	I	N	O
P	E	L	E	■	S	A	M	I	R
■	L	U	■	B	A	T	I	■	N
R	I	T	O	R	D	■	T	H	E
■	T	E	T	U	E	■	E	S	E
■	E	N	A	■	■	■	■	■	■

MANTRA

Rubrique offerte par

BUFFET DE LA GARE
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA
La Gare 3
2608 Courtelary
032 555 44 11

Vendredi 8 septembre 2023 N° 32

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Entrée en vigueur
des ordonnances au 1er septembre 2023

La commission du 23 août 2023 a accepté l'ordonnance de fonctionnement des sapeurs-pompiers d'Erguël.
Cette ordonnance entre en vigueur le 1er septembre 2023, sous réserve d'un éventuel recours. Tout ayant droit au vote, dans les communes affiliées du syndicat, peut faire recours contre cette ordonnance auprès de la Préfecture du Jura bernois (rue de la Préfecture 2C, 2608 Courtelary), dans un délai de 30 jours à compter de cette publication.

Le Conseil du 29 août 2023 a accepté
– l'ordonnance d'organisation du syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'Erguël;
– l'ordonnance sur le personnel du syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'Erguël;
– l'ordonnance sur les émoluments des sapeurs-pompiers d'Erguël;
– l'ordonnance sur les indemnités des sapeurs-pompiers d'Erguël.

Ces ordonnances entrent en vigueur le 1er septembre 2023, sous réserve d'un éventuel recours. Tout ayant droit au vote, dans les communes affiliées du syndicat, peut faire recours contre ces ordonnances auprès de la Préfecture du Jura bernois (rue de la Préfecture 2C, 2608 Courtelary), dans un délai de 30 jours à compter de cette publication.

Ces ordonnances peuvent être consultées, sur rendez-vous, à notre caserne de Saint-Imier. Numéro pour le contact, 078 638 35 12.

Saint-Imier, le 8 septembre 2023

Le Conseil des Sapeurs-pompiers d'Erguël

Corgémont

Avis de construction
eBau 2023-15586

Requérante: Miriam Grandjean, chemin du Chevreuil 2, 2606 Corgémont.
Auteure du projet: idem.
Emplacement: parcelle N° 783, au lieu-dit: «chemin du Chevreuil 2» commune de Corgémont.
Projet: ouverture d'une porte-fenêtre sur la façade ouest et réduction d'une fenêtre sur la façade nord.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 1er septembre 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction
eBau 2023-12207

Requérant : Leandro Caetano, chemin du Ruisselet 6, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: VILLATYPE SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Emplacement : parcelle N° 1178, au lieu-dit: « Sur le Crêt 43 » commune de Corgémont.
Projet : construction d'une maison familiale.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : H2.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 8 septembre 2023

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 75/2023
eBau 2023-10719

Requérant: Sébastien Bichsel, La Fenatte 8, 2732 Loveresse.
Auteur du projet: Valentin Matei, Doyen Morel 1, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 73, au lieu-dit: «chemin du Doyen Morel 1», commune de Corgémont.
Projet: changement d'affectation d'un garage existant en un fumoir avec remplacement de la porte par une porte vitrée avec système de ventilation intégré.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert

Avis de construction
eBau 2023-16151

Requérant: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 76, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Propriétaire foncier: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 76, 2608 Courtelary.
Projet: isolation périphérique et changement de type de production de chaleur. Modification des fenêtres en façade sud et réaménagement de l'appartement des combles. Création d'une cage d'ascenseur en façade nord et de balcons en façades sud.
Lieu-dit: rue du Lavoir 1.
Parcelle: 147.
Zone: H3.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: balcon + ascenseur: béton.
Façades: ascenseur: métal + verre.
Zone de dangers: zone de dangers naturels bleue – inondations.
Zone de protection des eaux: B.
Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.
Dérogation: article 11 RCo (distance à l'équipement de détail).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.*

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 1er septembre 2023

Le Secrétariat municipal

Courtelary

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 60/2023
eBau 2023-4965

Requérante: Kasapimmo SA, par Afrim Kasapi, rue de l'Hôtel-de-Ville 15A, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Pauchard et Schouwey SA, rue de Lausanne 36, 3280 Meyriez.
Emplacement: parcelle N° 81, au lieu-dit: «Bellevue», commune de Courtelary.
Projet: démolition d'une annexe (ancien atelier) et de garages existants, construction d'un immeuble de 11 appartements avec parking souterrain, pose de panneaux solaires en toiture, création de places de stationnement extérieures, d'une place de jeux et de divers aménagements.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA.
Recensement arch.: bâtiment digne de conservation.
Dérogation: art. 21 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière

Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL)
Information et Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), le Conseil municipal de La Ferrière ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL).

Le projet de révision de l'aménagement local sera déposé publiquement du 4 au 29 septembre 2023 inclusivement à l'Administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du guichet ou sur rendez-vous. Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la Commune de La Ferrière (www.laferriere.ch) à la rubrique Documentation.

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'administration municipale, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée le 13 septembre 2023, à 19 h 30 à la Halle polyvalente (salle des sociétés).

La Ferrière, le 29 août 2023

Le Conseil communal

Avis de construction
eBau 2023-6903

Requérants: Agnès et Frédy Widmer, La Combe du Pelu 69, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Projet: mise en place d'une Step BFI 8EH de la maison Wamax Roshard SA. Construction d'un couvert existant 3 m x 6.62 m ouvert sur trois côtés, pente toiture idem existante 30.14°.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary,* soit jusqu'au 8 octobre 2023.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 8 septembre 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction
eBau 2022-17752

Requérante: Nathalie Manzoni, Droit de Renan 51G, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Projet: construction d'un couvert côté nord-est fermé sur le côté nord-ouest, dimensions 6.508 m x 3.20 m, hauteur côté sud-est idem existant.
Parcelle: 287.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.
Emplacement: Droit de Renan 51G, 2333 La Ferrière.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 8 octobre 2023.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 8 septembre 2023

Le Secrétariat municipal

Réclame

Péry-La Heutte

Elections municipales complémentaires
du 26 novembre 2023

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes selon le principe du vote majoritaire, aux élections municipales complémentaires ci-dessous pour une période arrivant à échéance au 31 décembre 2024 (art. 24 et ss. du règlement concernant les élections et les votations aux urnes).

Conseil municipal
– un membre (pour terminer la période jusqu'au 31 décembre 2024).

Le vote aura lieu aux dates et heures suivantes:

dimanche 26 novembre 2023
de 10 à 11 h

Dépôt des listes
– les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 13 octobre 2023 à 12 h dernier délai (art. 25 REVU);
– elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distingue des autres;
– les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir;
– les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 27 REVU). Un exemplaire vierge peut être obtenu auprès de l'administration communale;
– le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 28 REVU).

Elections tacites
Lorsque le nombre des candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* suivante (art. 39 REVU).

Manque de candidatures
Lorsqu'aucune liste de candidats n'a été déposée, les électeurs peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour le siège à repourvoir. Est élue la personne qui recueille le plus de voix. Cette éventuelle élection libre est également prévue le dimanche 26 novembre 2023.

Deuxième tour de scrutin
Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 7 janvier 2024, aux mêmes heures et dans le même local.

Matériel de propagande
Pour les élections communales, les partis et les groupes d'électeurs peuvent faire envoyer leur matériel de propagande dans la même enveloppe aux frais de la commune. Le conseil communal prévoit des instructions concernant le format, le poids, le délai de dépôt et l'aide à fournir pour la mise sous pli. Le délai de remise du matériel électoral à l'administration communale est fixé au 20 octobre 2023 midi.

Péry-La Heutte, le 8 septembre 2023

Le Conseil municipal

Réclame

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 108/2023
eBau 2023-11704

Requérante: commune municipale de Péry-La Heutte, Grand-Rue 54, 2603 Péry.
Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.
Emplacement: parcelle Nº 20, au lieu-dit: «Grand-Rue 54», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: remplacement des fenêtres et des stores du rez-de-chaussée et du 1er étage en façade sud par des nouvelles fenêtres en bois et des stores en tissu.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 2 «Centre Commune».
Recensement arch.: objet C, digne de protection et ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan

Elections municipales 2023

Les électrices et les électeurs de la commune de Renan sont appelés à procéder, par le système des urnes, à l'élection des autorités communales pour une nouvelle période de quatre ans débutant le 1er janvier 2024.

Le vote aura lieu dans le local habituel (salle communale):

dimanche 19 novembre 2023 de 10 h à 12 h

Autorités à élire
– Selon le principe du vote majoritaire: le/la Maire(esse);
– selon le principe du vote proportionnel: six membres du Conseil municipal.

Dépôt des listes
Le dépôt des listes de candidats se fera au bureau municipal, en remettant deux exemplaires de chaque liste, jusqu'au vendredi 13 octobre 2023 à 12 h.

Les listes devront être signées par au moins cinq citoyennes ou citoyens habilités à voter dans la commune. Les listes pour le conseil communal devront porter en tête une dénomination de parti.

En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu dimanche 10 décembre 2023, aux mêmes heures et dans le même local.

Si le nombre de candidats présentés se trouve être égal au nombre des sièges à repourvoir, le conseil municipal proclamera élus les candidats sans opération électorale, selon article 39 du règlement.

Renan, le 8 septembre 2023

Le Conseil municipal

Avis de construction
eBau 2023-16172

Requérant: Electro Jossen Sàrl, route des Convers 10, 2616 Renan.
Auteur du projet: Electro Jossen Sàrl, route des Convers 10, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 56, route des Convers 10, 2616 Renan.
Descriptif du projet: installation de 48 panneaux solaires sur le toit.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone d'activités.
Dérogation: –
Objet protégé: ensemble bâti et structuré.
Dépôt public: du 1er septembre 2023 au 1er octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 1er septembre 2023

Le Conseil municipal

Avis de construction
eBau 2023-16284

Requérants: Marlène et Marc Dufour, rue de la Seignette 15, 2616 Renan.
Auteurs du projet: Marlène et Marc Dufour, rue de la Seignette 15, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 520, rue de la Seignette 15, 2616 Renan.
Descriptif du projet: changement de chauffage: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation H2.
Dérogation: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 1er septembre 2023 au 1er octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 1er septembre 2023

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 65/2023
eBau 2023-6788

Requérants: Ariane et Pierre Tschanz, Clermont 142, 2616 La Cibourg.
Emplacement: parcelle Nº 286, au lieu-dit: «Clermont 142», La Cibourg, Commune de Renan.
Projet: installation d'un poêle à bois avec nouveau conduit de fumée et pose de panneaux photovoltaïques.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: périmètre de protection du paysage (art. 106 RCC).
Recensement arch.: objet C, digne de protection, sous contrat de classement depuis le 11.04.2003.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 137/2023
eBau 2023-13618

Requérant: Camping La Cibourg, Victor Stengel, Clermont 157, 2616 La Cibourg.
Emplacement: parcelle Nº 291, au lieu-dit: «Clermont 157a», commune de Renan.
Projet: changement d'affectation de la salle «Troubadours» existante en salle de débit de boissons alcoolisées et sans restauration.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ «Centre de vacances La Cibourg», secteur 2.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Romont

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 153/2023
eBau 2023-13022

Requérants: Kerstin Treydte, Wydlerweg 4, 8047 Zürich et Andreas Kessler, Rathausstrasse 28, 4410 Liestal BL.
Auteur du projet: Anton Eggenschwiler, Breitenbachstrasse 56b, 4227 Büsserach SO.
Emplacement: parcelle Nº 873, au lieu-dit: «rue du Clos Michel 3», commune de Romont BE.
Projet: restauration de la structure et rénovation du bâtiment, transformations intérieures, changement d'affectation de la grange et de l'étable pour de l'habitation, reconstruction des éléments qui se sont effondrés, pose de panneaux photovoltaïques et démolition de l'annexe N° 3a.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: CA.
Recensement arch.: objet C, digne de protection.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier

Avis de construction 23-23
eBau 2023-4808 dossier eBau 161545

Adresse du projet: BF 768, ancienne route de Villeret 8, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction de places de stationnement.
Maître d'ouvrage: Alain Gigon, ancienne route de Villeret 8, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: art. 19 RAC (distance à la limite), art. 26 RAC (distance à la limite), art. 80 LR (distance à la route).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 1er septembre 2023 au 2 octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1er septembre 2023

Le Chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-72
eBau 2023-16136 dossier eBau 161482

Adresse du projet: BF 684, rue Paul-Charmillot 68, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: création d'une piscine de 5 x 10 m dans le jardin de la villa.
Maître d'ouvrage: Hugo Figueiredo, rue Francillon 4, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: pga architectes, rue du Brue 24-26, 2613 Villeret.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C2a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 1er septembre 2023 au 2 octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances ?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1er septembre 2023

Le Chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-52
eBau 2023-11660 dossier eBau 151736

Adresse du projet: BF 129, rue Docteur-Schwab 9a, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: démolition de la partie supérieure du bâtiment.
Maîtres d'ouvrage: Viktoria et Pierre Zanetti, Vasnetsova 34, BLR-220026 Minsk.
Auteur du projet: Weber Transports SA, Gérard Weber, rue de l'Avenir 53, 2606 Corgémont.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C4b.
Dérogation: –
Périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 1er septembre 2023 au 2 octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1er septembre 2023

Le Chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

Avis de construction 23-33
eBau 2023-7802 dossier eBau 154465

Adresse du projet: BF 1913, rue de la Suze 10, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une pergola accolée au bâtiment en façade sud.
Maîtres d'ouvrage: Colette et Jean Nikles, rue de la Suze 10, 2610 Saint-Imier.
Auteurs du projet: idem maîtres d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: immeuble digne de protection.
Dépôt public: du 8 septembre 2023 au 9 octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 8 septembre 2023

Le Chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 23-55
eBau 2023-13326 dossier eBau 153657

Adresse du projet: BF 411, route de Mont-Soleil 10, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout -> PAC).
Maître d'ouvrage: François Nyfeler, route de Mont-Soleil 10, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 8 septembre 2023 au 9 octobre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 8 septembre 2023

Le Chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Sauge

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 146/2023
eBau 2023-14034

Requérante: Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.
Emplacement: parcelles Nos 772, 799 et 1108, aux lieux-dits: «Saraigne, Sur la Roche et Les Pontins», Plagne, commune de Sauge.
Projet: asphaltage de la fin du chemin du Saraigne.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: prairie et pâturage sec.
Objet protégé: IVS BE 3239.2.
Dérogations: art. 24 LAT, art. 25 LCFo et 51 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 156/2023
eBau 2023-15541

Requérante: Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, route de Sorvilier 21, 2735 Bévilard.
Auteur du projet: KWSA SA, rue Charles-Schäublin 3, 2735 Malleray.
Emplacement: parcelle N° 10, au lieu-dit: «rue du Pierre-Pertuis 1», commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: demande après-coup pour la pose de trois mâts avec drapeaux à l'est du bâtiment et inscription sur les façades est, ouest et sud (peinture) des logos «Grand Chasseral» et «La Couronne» avec spot d'éclairage à l'est.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre village.
Recensement arch.: bâtiment digne de protection, objet C et protégé par un contrat de classement depuis le 19.10.2022.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2,2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 157/2023
eBau 2023-15510

Requérante: Monnin SA, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Milani Architecture Sàrl, route de Moutier 109, case postale 276, 2800 Delémont.
Emplacement: parcelles Nos 977 (DS 1011), au lieu-dit: «rue Pierre-Pertuis 18», commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: changement d'affectation de locaux intérieurs en galvanoplastie et STEP, déplacement du local stock produits inflammables, ouverture d'une porte en façade pour locaux galvanoplastie.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: AE1.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombebal. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 8 septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier

Avis de construction

Requérant: Thomas Ghestin, rue Fritz-Marchand 10, 2615 Sonvilier.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: remplacement des fenêtres existantes en bois par des fenêtres en PVC. Transformation d'une fenêtre existante en porte-fenêtre en façade nord.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 661, rue Fritz-Marchand 10, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: CV.
Dérogation: –
Zones / périmètres protégés: PPS B.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 8 septembre au 9 octobre 2023 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 8 septembre 2023

La Municipalité

Tramelan

Avis de construction N° 2023/34
eBau 2023-12974

Requérante: Micheline Ribeaud, rue du Chalet 23, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure au nord de la maison (avec protection visuelle par un écran végétal). Parcelle N° 1489, zone H2 Emplacement: rue du Chalet 23, 2720 Tramelan
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.
Mise à l'enquête publique: du 1er septembre au 1er octobre 2023.
Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1ersseptembre 2023

La Commune

Avis de construction N° 2023/27
eBau 2023-12470

Requérant: Philippe Lachat, Le Cernil 21, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Wermuth & Partner Architekten GmbH, Zoé Evans, Bonstettenstrasse 6b, 3012 Bern.
Projet: aménagement d'un appartement de 3,5 pièces. Parcelle N° 3385, zone Hors zone à bâtir. Emplacement: Le Cernil 21, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogation: art. 24 LAT (construction hors de la zone à bâtir).
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.
Mise à l'enquête publique: du 1er septembre au 1er octobre 2023
Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1er septembre 2023

La Commune

Avis de construction N° 2023/36
eBau 2023-13708

Requérants: Sabine et Frank Vuilleumier, rue de Rouge-Terre 14, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure (avec protection visuelle). Modification des ouvertures en façades. Parcelle N° 2030, zone SBT. Emplacement: Virgile-Rossel 43, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure. Art. 80 LR al. 1b – Construction à l'intérieur de la distance à la route communale.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.
Mise à l'enquête publique: du 8 septembre 2023 au 8 octobre 2023.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 8 septembre 2023

La Commune

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 213/2022
eBau 2022-11492

Requérante: ValForêt SA, route de Bellelay 1, 2712 Le Fuet.
Emplacement: parcelle N° 2466, au lieu-dit: «Le Couvent», commune de Tramelan.
Projet: mise aux gabarits d'une desserte forestière existante.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 140/2023
eBau 2023-12776

Requérante: Ebauche Micromécanique Precitrame SA, rue de la Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Philippe Langel SA, rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Emplacement: parcelle N° 728, au lieu-dit: «rue de la Combe-Aubert 3», commune de Tramelan.
Projet: nouvel aménagement intérieur de la partie production, construction d'une nouvelle extension au nord pour la cafétéria avec patio extérieur couvert, aménagements intérieurs des bureaux et salles de séances du bâtiment administratif, assainissement de la toiture en Shed et pose de panneaux photovoltaïques.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A8.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 139/2023
eBau 2023-10688

Requérante: Sunrise GmbH, Mobile Infrastructure, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).
Auteur du projet: Weiss + Appetito Services AG, Barbara Mallaun, Giacomettistrasse 1, 3006 Bern.
Emplacement: parcelle N° 2902, au lieu-dit: «La Chaux», route de Saignelégier», Les Reussilles, commune de Tramelan.
Projet: transformation d'une installation de communications mobile existante avec changement d'antennes pour les technologies 4G et 5G et pose d'un coffret électrique au sol, pour le compte de Sunrise GmbH, Salt Mobile SA et Swisscom (Suisse) SA / BE661-2 / BE_4011C / LREU.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1er octobre 2023, inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1er septembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Communication de l'administration cantonale
Nouveau service d'abonnement public aux informations du canton

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent désormais recevoir les communiqués de presse du canton directement par courriel. Ce service de l'Office de la communication (ComBE) était jusqu'ici proposé aux médias uniquement. Sur le site web du canton, les personnes intéressées peuvent composer un abonnement sur mesure et recevoir par exemple les communiqués de directions ou d'offices spécifiques.

Les communiqués de presse sont en principe envoyés en même temps que leur publication sur le site du canton (Communiqués de presse (be.ch)). Mais il est possible aussi de recevoir les communiqués du jour regroupés dans un seul email envoyé en fin d'après-midi.

Inscription: News-Abo (be.ch)

Ce nouveau service d'abonnement s'inscrit dans la stratégie de ComBE d'optimiser et de diversifier les moyens de communication directe entre le canton et la population bernoise.

La Chancellerie d'Etat

COMMUNIQUÉ COMMUN DU CANTON DE BERNE ET DU CANTON DU JURA

Bourses de développement dans les arts de la scène, appel à candidatures

La Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura (CicaS) met au concours, pour la troisième fois, des bourses de développement. Celles-ci sont destinées aux personnes travaillant dans le domaine des arts de la scène, afin de pouvoir développer des projets, sans la pression inhérente à un contexte de production.

L'objectif de ces soutiens est de permettre à des artistes de se développer sur le plan professionnel. Les bénéficiaires peuvent par exemple repenser leur démarche artistique ou renforcer leurs compétences artistiques, techniques ou administratives.

Les bourses seront dotées d'une somme maximale de 10000 francs pour les candidatures individuelles et de 20000 francs pour les collectifs.

Les bourses de la CicaS sont destinées aux personnes qui résident dans le canton du Jura ou dans la partie francophone du canton de Berne, qui ont plus de 18 ans, qui exercent une profession dans les arts de la scène et qui peuvent justifier d'une pratique et d'un engagement dans le domaine.

Des informations supplémentaires et le règlement de candidatures sont disponibles sur le site de la commission: Bourses de développement / CicaS

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2023 sur le site de l'Office de la culture du canton de Berne à l'adresse suivante: Portail en ligne pour les demandes de soutien à la Section Encouragement des activités culturelles du canton de Berne.

Berne, le 4 septembre 2023

Canton de Berne et Canton du Jura

Réclame